

Sur le procédé

BAHIA solution individuelle

Famille de produit/Procédé : Système de ventilation hygroréglable et chauffe-eau thermodynamique sur air extrait

Titulaire(s) : **Société AERECO S.A.**
Société Aldes Aéraulique

AVANT-PROPOS

Les avis techniques et les documents techniques d'application, désignés ci-après indifféremment par Avis Techniques, sont destinés à mettre à disposition des acteurs de la construction **des éléments d'appréciation sur l'aptitude à l'emploi des produits ou procédés** dont la constitution ou l'emploi ne relève pas des savoir-faire et pratiques traditionnels.

Le présent document qui en résulte doit être pris comme tel et n'est donc **pas un document de conformité ou à la réglementation ou à un référentiel d'une « marque de qualité »**. Sa validité est décidée indépendamment de celle des pièces justificatives du dossier technique (en particulier les éventuelles attestations réglementaires).

L'Avis Technique est une démarche volontaire du demandeur, qui ne change en rien la répartition des responsabilités des acteurs de la construction. Indépendamment de l'existence ou non de cet Avis Technique, pour chaque ouvrage, les acteurs doivent fournir ou demander, en fonction de leurs rôles, les justificatifs requis.

L'Avis Technique s'adressant à des acteurs réputés connaître les règles de l'art, il n'a pas vocation à contenir d'autres informations que celles relevant du caractère non traditionnel de la technique. Ainsi, pour les aspects du procédé conformes à des règles de l'art reconnues de mise en œuvre ou de dimensionnement, un renvoi à ces règles suffit.

Groupe Spécialisé n° 14.5 - Equipements / Ventilation et systèmes par vecteur air

Versions du document

Version	Description	Rapporteur	Président
V9	Prolongation de la date de validité de l'Avis Technique 14.5/17-2266_V8	NORMAND Cédric	DUMARQUEZ Ludovic
V8	Cette Révision partielle annule et remplace l'Avis Technique 14.5/17-2266_V7 et intègre l'ajout des groupes d'extraction EasyHOME HYGRO Premium MP et EasyHOME HYGRO COMPACT Premium MP et le retrait des groupes d'extraction EasyHOME HYGRO Premium HP et EasyHOME HYGRO COMPACT Premium HP.	NORMAND Cédric	DUMARQUEZ Ludovic
V7	Cette Révision partielle annule et remplace l'Avis Technique 14.5/17-2266_V6 et intègre le remplacement du groupe d'extraction EasyHOME Hygro PREMIUM MW par le groupe EasyHOME hygro PREMIUM MW', le retrait du groupe d'extraction EasyHOME Hygro COMPACT 6P PREMIUM MW et les modifications liées à la révision du Cahier des Prescriptions Techniques Communes CPT 3615-V4 annulé et remplacé, pour l'habitat individuel, par le cahier du CSTB n° 3828_V1.	NORMAND Cédric	DUMARQUEZ Ludovic

Descripteur :

Système de ventilation mécanique (VMC) hygroréglable pour des logements, composé :

- d'entrées d'air fixes autoréglables ou hygroréglables,
- d'une bouche d'extraction hygroréglable à débit nominal temporisé en cuisine,
- de bouches d'extraction hygroréglables en salle de bains et salle d'eau,
- de bouches d'extraction hygroréglables à débit nominal temporisé en salle de bains avec WC communs,
- de bouches d'extraction temporisées en WC,
- éventuellement d'un chauffe-eau thermodynamique sur air extrait,
- éventuellement d'un électrofiltre EHT²/EFT² associé ou non aux entrées d'air fixes EFT²,
- éventuellement d'un électrofiltre EHT²/EFT² associé ou non aux entrées d'air hygroréglables EHT²,
- d'un réseau de conduits,
- d'un groupe d'extraction multipliquages ou monopiquage,
- d'un rejet sur l'extérieur.

Le présent Avis Technique s'appuie sur le Cahier des Prescriptions Techniques Communes relatif aux « Systèmes de ventilation mécanique contrôlée simple flux hygroréglable » (e-cahier du CSTB n° 3828) désigné dans la suite du texte « *CPT VMC Hygro / habitat individuel* ».

Table des matières

1.	Avis du Groupe Spécialisé.....	5
1.1.	Domaine d'emploi accepté.....	5
1.1.1.	Zone géographique.....	5
1.1.2.	Ouvrages visés.....	5
1.2.	Appréciation.....	5
1.2.1.	Aptitude à l'emploi du procédé.....	5
1.2.2.	Durabilité.....	7
1.2.3.	Impacts environnementaux.....	7
1.3.	Remarques complémentaires du Groupe Spécialisé.....	7
1.3.1.	Exigences relatives à l'aération des logements.....	7
1.3.2.	Caractéristiques aérauliques et acoustiques des composants.....	7
1.3.3.	Risque acoustique en F1 en Hygro B.....	7
1.3.4.	Chauffe-eau thermodynamique sur air extrait : caractéristiques thermiques.....	8
1.3.5.	Groupes d'extraction à domaine d'emploi restreint.....	8
1.3.6.	Groupe « EasyHOME HYGRO COMPACT Premium HP+ ».....	8
1.3.7.	Groupe « EasyHOME HYGRO COMPACT Premium MP ».....	8
1.3.8.	Dispositions administratives.....	8
1.3.9.	Réception des installations.....	8
1.3.10.	Electrofiltre.....	8
2.	Dossier Technique.....	9
2.1.	Mode de commercialisation.....	9
2.1.1.	Généralités.....	9
2.1.2.	Identification.....	9
2.2.	Description.....	9
2.2.1.	Principe.....	9
2.2.2.	Caractéristiques des composants.....	10
2.3.	Dispositions de conception.....	17
2.3.1.	Configurations des systèmes.....	17
2.3.2.	Dimensionnement des passages de transit.....	17
2.3.3.	Dimensionnement du réseau et choix du groupe d'extraction.....	17
2.4.	Dispositions de mise en œuvre.....	18
2.4.1.	Généralités.....	18
2.4.2.	Entrées d'air.....	19
2.4.3.	Bouches d'extraction.....	19
2.4.4.	Dispositions concernant le réseau VMC.....	20
2.4.5.	Traitement de l'accessibilité aux personnes handicapées.....	20
2.4.6.	Groupes d'extraction.....	20
2.4.7.	Chauffe-eau thermodynamique sur air extrait.....	21
2.4.8.	Réception des installations.....	22
2.5.	Maintien en service du procédé.....	22
2.5.1.	Généralités et fréquences d'entretien.....	22
2.5.2.	Entrées d'air.....	22
2.5.3.	Bouches d'extraction.....	23
2.5.4.	Groupes d'extraction.....	23
2.5.5.	Chauffe-eau thermodynamique sur air extrait.....	23
2.6.	Traitement en fin de vie.....	23
2.7.	Assistante technique.....	23

2.8.	Principes de fabrication et de contrôle de cette fabrication	24
2.8.1.	Entrées d'air	24
2.8.2.	Bouches d'extraction	24
2.8.3.	Groupes d'extraction	24
2.8.4.	Chauffe-eau thermodynamique sur air extrait	24
2.8.5.	Electrofiltre.....	24
2.9.	Mention des justificatifs	24
2.9.1.	Résultats expérimentaux	24
2.9.2.	Références chantiers	25
2.10.	Annexe du Dossier Technique – Schémas de mise en œuvre.....	26
2.10.1.	A – Données d'entrée des calculs thermiques règlementaires.....	26
2.10.2.	B – Distribution des produits dans les systèmes et configurations des systèmes.....	30
2.10.3.	C – Valeurs pour dimensionnement des systèmes.....	33
2.10.4.	D – Caractéristiques et visuels des produits(hors groupes d'extraction et chauffe-eau thermodynamique)	39
2.10.5.	E – Groupes d'extraction.....	58
2.10.6.	F – Chauffe-eau thermodynamique sur air extrait	81

1. Avis du Groupe Spécialisé

Le procédé décrit au chapitre 2 « Dossier Technique » ci-après a été examiné par le Groupe Spécialisé qui a conclu favorablement à son aptitude à l'emploi dans les conditions définies ci-après :

1.1. Domaine d'emploi accepté

1.1.1. Zone géographique

L'avis a été formulé pour les utilisations en France métropolitaine.

1.1.2. Ouvrages visés

1.1.2.1. Types de locaux et types de travaux

Le présent Avis Technique est applicable aux travaux exécutés dans les logements d'habitation dont la cuisine peut être fermée ou ouverte sur le séjour, en habitat individuel uniquement.

On entend par « habitat individuel » :

- une maison individuelle,
- ou un appartement traité par un système de ventilation individuel.

Le présent Avis Technique est applicable aux installations neuves de ventilation, c'est-à-dire pour lesquelles le réseau de ventilation est entièrement neuf. La réutilisation de conduits existants est proscrite.

1.1.2.2. Modes de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire

Le présent Avis Technique est applicable aux travaux exécutés dans les logements d'habitation définis ci-dessus chauffés et/ou équipés d'appareils de production d'eau chaude sanitaire fonctionnant :

- à l'électricité,
- au gaz, au fioul ou au combustible solide à circuit de combustion étanche situés dans ou hors du volume habitable ou à circuit de combustion non étanche situés hors du volume habitable.

Il est également applicable dans le cas d'un chauffage divisé par appareil indépendant à combustible solide dont l'amenée d'air comburant est réalisée par raccord direct sur l'extérieur.

Le présent Avis Technique ne vise pas l'association avec un appareil indépendant à combustible solide dont l'amenée d'air comburant n'est pas réalisée par raccord direct sur l'extérieur.

1.1.2.3. Compatibilité avec les systèmes de chauffage et de rafraîchissement à recirculation d'air

Cas des systèmes pièce par pièce

Les systèmes de chauffage et de rafraîchissement à recirculation d'air fonctionnant pièce par pièce (exemples: mono-split, multi-split) ; c'est-à-dire que le même air est prélevé, traité et réinjecté dans une même pièce :

- sont compatibles :
 - en chauffage : avec les systèmes « BAHIA solution individuelle » de type Hygro A et de type Hygro B,
 - en rafraîchissement : avec le système « BAHIA solution individuelle » de type Hygro A.
- ne sont pas compatibles, en rafraîchissement, avec le système « BAHIA solution individuelle » de type Hygro B, compte tenu d'une diminution de l'hygrométrie réduisant la section d'ouverture des entrées d'air hygro-réglables, sauf si des dispositions spécifiques sont explicitement indiquées dans un Avis Technique relatif à ce système de chauffage ou de rafraîchissement.

Cas des systèmes gainables

Le présent Avis Technique ne s'oppose pas à l'association avec les systèmes « T.One® et T.One® AquaAIR » telle que définie dans l'Avis Technique relatif à ces systèmes.

Le présent Avis Technique n'est pas compatible avec tout autre système de chauffage ou de rafraîchissement à recirculation d'air entre pièce (dit gainable), sauf si des dispositions spécifiques sont explicitement indiquées dans un Avis Technique relatif à ce système de chauffage ou de rafraîchissement.

1.2. Appréciation

1.2.1. Aptitude à l'emploi du procédé

1.2.1.1. Aération des logements

Débits minimaux et qualité d'air

Les débits extraits minimaux fixés par les articles 3 et 4 de l'arrêté du 24 mars 1982 modifié peuvent être atteints.

Malgré la réduction des débits moyens d'extraction, la qualité de l'air, en période d'occupation du logement, est jugée satisfaisante.

Risques de désordres dus à des condensations

Malgré la réduction des débits d'air extraits, le risque d'apparition de désordres dus à des condensations est jugé limité.

Fonctionnement des appareils à combustion non raccordés

Dans le cas d'appareils à gaz non raccordés (cuisinières à gaz, plaques de cuisson, ...), l'évacuation des produits de combustion ne soulève pas de difficulté particulière dans la mesure où, compte-tenu des spécificités du système, les risques d'intoxication n'apparaissent pas supérieurs à ceux correspondant à une ventilation mécanique simple flux traditionnelle.

1.2.1.2. Acoustique

Par le respect des éléments contenus dans le Dossier Technique établi par le demandeur, le système ne fait pas obstacle au respect des exigences :

- de l'arrêté du 30 juin 1999 modifié relatif aux caractéristiques acoustiques des bâtiments d'habitation et aux modalités d'application de la réglementation acoustique,
- de l'arrêté du 13 avril 2017 relatif aux caractéristiques acoustiques des bâtiments existants lors de travaux de rénovation importants.

Dans le cas d'exigences supérieures, visées par l'arrêté du 30 mai 1996 relatif aux modalités de classement des infrastructures de transports terrestres et à l'isolation acoustique des bâtiments d'habitation dans les secteurs affectés par le bruit, les valeurs à prendre en compte pour les calculs sont indiquées dans les certificats des produits concernés.

Dans le cas où au moins un des composants choisi pour l'installation ne respecte pas les exemples de solutions acoustiques, un calcul de vérification doit être mené selon la norme NF EN 12354 Parties 1 à 5 afin de s'assurer du respect de la réglementation acoustique en vigueur lors de l'utilisation de ces produits.

1.2.1.3. Sécurité en cas d'incendie

Dans la mesure où les travaux visés par le présent Avis Technique réalisés dans un bâtiment collectif d'habitation ne concernent que le cas d'un appartement traité par un système de ventilation individuel, le système « BAHIA solution individuelle » ne fait pas obstacle au respect des exigences de l'arrêté du 31 janvier 1986 modifié relatif à la protection contre l'incendie des bâtiments d'habitation.

1.2.1.4. Règlements thermiques et environnementale

1.2.1.4.1. Bâtiments neufs

Réglementation environnementale 2020 (RE2020)

Les systèmes « BAHIA solution individuelle » ne font pas obstacle au respect des exigences minimales définies dans l'arrêté du 4 août 2021 modifié relatif aux exigences de performance énergétique et environnementale des constructions de bâtiments en France métropolitaine et portant approbation de la méthode de calcul prévue à l'article R. 172-6 du code de la construction et de l'habitation.

Les tableaux de l'Annexe A du Dossier Technique établi par le demandeur définissent les coefficients à prendre en compte dans les calculs thermiques des bâtiments réalisés selon la méthode Th-BCE 2020 définie en Annexe III de l'arrêté précité.

Les éléments disponibles dans le Dossier Technique permettent le calcul des grandeurs « Pventbase » et « Pventpointe » (respectivement la « puissance électrique du ventilateur en résidentiel en base » et la « puissance électrique du ventilateur en résidentiel en pointe ») utiles au calcul selon la méthode Th-BCE 2020.

Réglementation thermique 2012 (RT2012)

Les systèmes « BAHIA solution individuelle » ne font pas obstacle au respect des exigences minimales définies dans l'arrêté du 26 octobre 2010 modifié relatif aux caractéristiques thermiques et aux exigences de performance énergétique des bâtiments nouveaux et des parties nouvelles de bâtiments.

Les tableaux de l'Annexe A du Dossier Technique établi par le demandeur définissent les coefficients à prendre en compte dans les calculs thermiques des bâtiments réalisés selon la méthode Th-BCE 2012 :

- approuvée par l'arrêté du 30 avril 2013,
- prévue aux articles 4, 5 et 6 de l'arrêté du 26 octobre 2010 relatif aux caractéristiques thermiques et aux exigences de performance énergétique des bâtiments nouveaux et des parties nouvelles de bâtiments.

Il conviendra de majorer de 1,5 W, par électrofiltre EHT²/EFT² ajouté, la puissance électrique pondérée (W-Th-C) du groupe d'extraction (cf. Annexes E.3 et F.3).

Les tableaux de l'Annexe E du Dossier Technique fournissent, pour les groupes d'extraction dédiés à l'habitat individuel, et uniquement lorsque le logement est desservi par un unique groupe d'extraction, la puissance électrique pondérée (exprimée en W-Th-C) utile au calcul selon la méthode Th-BCE 2012.

1.2.1.4.2. Bâtiments existants

Réglementation thermique des bâtiments existants dite « éléments par éléments »

Les systèmes « BAHIA solution individuelle » ne font pas obstacle au respect des exigences de l'arrêté du 3 mai 2007 modifié relatif aux caractéristiques thermiques et à la performance énergétique des bâtiments existants.

Pour les groupes d'extraction d'une puissance électrique absorbée inférieure à 30 W (au sens du règlement (UE) n° 1253/2014 de la Commission du 7 juillet 2014 portant mise en œuvre de la directive 2009/125/CE du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les exigences d'écoconception pour les unités de ventilation), à savoir les groupes d'extraction « EasyHOME

HYGRO Classic » et « EasyHOME HYGRO COMPACT Classic », les tableaux en *Annexe E* du Dossier Technique établi par le demandeur indiquent les configurations dont la puissance électrique pondérée est jugée compatible avec l'exigence de l'article 36 de l'arrêté 3 mai 2007 modifié précité.

Les autres groupes d'extraction et chauffe-eau thermodynamiques sur air extrait ne font pas obstacle au respect des exigences de l'arrêté du 3 mai 2007 modifié précité.

Règlementation thermique des bâtiments existants dite « globale »

Les systèmes « BAHIA solution individuelle » ne font pas obstacle au respect des exigences minimales définies dans l'arrêté du 13 juin 2008 relatif à la performance énergétique des bâtiments existants de surface supérieure à 1000 mètres carrés, lorsqu'ils font l'objet de travaux de rénovation importants

Les tableaux de l'*Annexe A* du Dossier Technique établi par le demandeur définissent les coefficients à prendre en compte dans les calculs thermiques des bâtiments réalisés selon la méthode Th-C-E ex :

- approuvée par l'arrêté du 8 août 2008,
- prévue par l'arrêté du 13 juin 2008 cité ci-dessus.

Il conviendra de majorer de 1,5 W, par électrofiltre EHT²/EFT² ajouté, la puissance électrique pondérée (W-Th-C) du groupe d'extraction (cf. *Annexes E.3 et F.3*).

Les tableaux de l'*Annexe E* du Dossier Technique fournissent, pour les groupes d'extraction dédiés à l'habitat individuel, et uniquement lorsque le logement est desservi par un unique groupe d'extraction, la puissance électrique pondérée (exprimée en W-Th-C) utile au calcul selon la méthode Th-C-E ex.

Cas particulier des chauffe-eau thermodynamiques sur air extrait « B200_T.Flow Hygro + » et « B100_T.Flow Nano »

En l'absence de compteur par usage et par énergie incorporé au chauffe-eau thermodynamique sur air extrait, une clef de répartition doit être déterminée en application de l'article 23 de l'arrêté du 26 octobre 2010 modifié relatif aux caractéristiques thermiques et aux exigences de performance énergétique des bâtiments nouveaux et des parties nouvelles de bâtiments.

1.2.1.5. Risque sismique

La mise en œuvre des systèmes « BAHIA solution individuelle » ne fait pas obstacle au respect des exigences du décret n° 2010-1254 du 22 octobre 2010 modifié relatif à la prévention du risque sismique dans la mesure où aucune exigence n'est requise pour les équipements.

1.2.1.6. Aspects sanitaires

Le présent avis est formulé au regard de l'engagement écrit du titulaire de respecter la réglementation, et notamment l'ensemble des obligations réglementaires relatives aux produits pouvant contenir des substances dangereuses, pour leur fabrication, leur intégration dans les ouvrages du domaine d'emploi accepté et l'exploitation de ceux-ci. Le contrôle des informations et déclarations délivrées en application des réglementations en vigueur n'entre pas dans le champ du présent avis. Le titulaire du présent avis conserve l'entière responsabilité de ces informations et déclarations.

1.2.2. Durabilité

La durabilité propre des entrées d'air hygro-réglables, des bouches d'extraction hygro-réglables et des groupes d'extraction est comparable à celle des équipements traditionnels de ventilation.

1.2.3. Impacts environnementaux

Le traitement en fin de vie peut être assimilé à celui de produits traditionnels de même nature.

Les systèmes « BAHIA solution individuelle » ne disposent d'aucune déclaration environnementale (DE) et ne peuvent donc revendiquer aucune performance environnementale particulière. Les données issues des DE ont notamment pour objet de servir au calcul des impacts environnementaux des ouvrages dans lesquels les produits (ou procédés) visés sont susceptibles d'être intégrés. Il est rappelé que les DE n'entrent pas dans le champ d'examen d'aptitude à l'emploi du système.

1.3. Remarques complémentaires du Groupe Spécialisé

1.3.1. Exigences relatives à l'aération des logements

Dans certaines conditions hivernales :

- Pour les logements à faible perméabilité à l'air, un déficit ponctuel de débit maximal peut être constaté.
- Pour les logements à forte perméabilité, l'air peut ne pas entrer préférentiellement par les entrées d'air.

Le Groupe Spécialisé n° 14 a cependant jugé que l'esprit de l'arrêté du 24 mars 1982 était respecté compte-tenu des spécificités du système.

1.3.2. Caractéristiques aérauliques et acoustiques des composants

Le groupe attire l'attention sur le fait que les performances aérauliques et acoustiques des entrées d'air n'ont été évaluées que pour les composants et accessoires décrits dans le Dossier Technique établi par le demandeur.

1.3.3. Risque acoustique en F1 en Hygro B

Le Groupe Spécialisé attire l'attention sur le fait que dans le cas où une seule entrée d'air est mise en œuvre dans un logement de type F1, le bruit propre au niveau de l'entrée d'air sera nettement supérieur à celui d'une installation avec deux entrées d'air

et peut générer une nuisance acoustique dans le logement voire entraîner une non-conformité vis-à-vis de la réglementation acoustique.

1.3.4. Chauffe-eau thermodynamique sur air extrait : caractéristiques thermiques

Les caractéristiques thermiques des chauffe-eau thermodynamiques sur air extrait « B200-FAN_Flow Hygro + » et « B100-FAN_Flow Nano » n'ont pas été étudiées dans la présente demande d'Avis Technique.

1.3.5. Groupes d'extraction à domaine d'emploi restreint

Le Groupe Spécialisé attire l'attention sur le fait que les groupes d'extraction « EasyHOME HYGRO Classic » et « EasyHOME HYGRO COMPACT Classic » ainsi que le chauffe-eau thermodynamique sur air extrait « B100-FAN_Flow Nano » ont un domaine d'emploi restreint.

1.3.6. Groupe « EasyHOME HYGRO COMPACT Premium HP+ »

Le groupe d'extraction « EasyHOME HYGRO COMPACT Premium HP+ » est composé d'un kit comprenant deux raccords doubles « RACCORD CULOTTE D80/2XD80 » permettant d'étendre le nombre de piquages raccordés de 4 à 6. Ces piquages ne peuvent pas être installés en série ni de façon déportée sur le réseau.

1.3.7. Groupe « EasyHOME HYGRO COMPACT Premium MP »

Le groupe d'extraction « EasyHOME HYGRO COMPACT Premium MP » est composé d'un kit comprenant un raccord double « RACCORD CULOTTE D80/2XD80 » permettant d'étendre le nombre de piquages raccordés de 4 à 5. Ces piquages ne peuvent pas être installés en série ni de façon déportée sur le réseau.

1.3.8. Dispositions administratives

L'utilisation de systèmes de ventilation hygro-réglables est régie par l'arrêté du 24 mars 1982, modifié le 28 octobre 1983. Cet arrêté subordonne leur utilisation à l'obtention d'une autorisation interministérielle précisant le domaine d'emploi. Cette autorisation étant assortie d'une faculté de retrait, la conformité à la réglementation n'est acquise que dans la mesure où le matériel bénéficie effectivement d'une autorisation valable pour l'utilisation projetée.

1.3.9. Réception des installations

La procédure de réception des installations décrite dans le Dossier Technique, réalisée avant la mise en service pour vérifier le bon achèvement des travaux, est indépendante des dispositions prévues réglementairement par la RE2020 qui devront être réalisées ultérieurement conformément au « Protocole RE2020 ».

1.3.10. Electrofiltre

Le Groupe Spécialisé ne se prononce pas sur l'efficacité de l'électrofiltre EHT²/EFT² (niveau d'abattement des particules) : les valeurs fournies sont indicatives.

2. Dossier Technique

Issu des éléments fournis par le titulaire et des prescriptions du Groupe Spécialisé acceptées par le titulaire

2.1. Mode de commercialisation

2.1.1. Généralités

Titulaires : AERECO
 62, rue de Lamirault
 Collégien
 FR-77615 MARNE LA VALLEE Cedex 3
 Tél. : 01 60 06 44 65
 Fax : 01 64 80 47 26
 ALDES Aéraulique
 20 boulevard Joliot Curie
 FR - 69694 Vénissieux Cedex
 Tél. : 04 78 77 15 15
 Internet : www.aldes.fr

Distributeur : ALDES Aéraulique
 20 boulevard Joliot Curie
 FR - 69694 Vénissieux Cedex
 Tél. : 04 78 77 15 15
 Internet : www.aldes.fr

La société ALDES Aéraulique a la licence exclusive pour cet Avis Technique, de la commercialisation des bouches d'extraction mécanique hygroréglables ainsi que des entrées d'air produites par la société AERECO.

2.1.2. Identification

Les entrées d'air, les bouches d'extraction ainsi que les groupes d'extraction sont identifiables par un marquage conforme aux référentiels des certifications dont ils relèvent.

Chaque composant fait l'objet d'un marquage mentionnant à minima le nom du fabricant ou du distributeur et la référence commerciale.

Pour les bouches d'extraction, le marquage intègre la référence du type « Cxx », « Bxx »,...

Les composants bénéficiant d'un certificat (QB ou NF) sont identifiables par un marquage conforme aux exigences de la marque dont ils relèvent.

2.2. Description

2.2.1. Principe

Le présent Dossier Technique définit les systèmes de ventilation mécanique hygroréglable « BAHIA solution individuelle ».

Il s'appuie sur le Cahier des Prescriptions Techniques Communes relatif aux « Systèmes de ventilation mécanique contrôlée simple flux hygroréglable / habitat individuel » (cahier du CSTB n° 3828) désigné dans la suite du texte « CPT VMC Hygro / habitat individuel ».

Il peut dans certains cas faire mention de dispositions particulières.

Les configurations des systèmes, en fonction de leur type et du nombre de pièces principales de l'habitation, sont définies dans les tableaux de l'Annexe B.

2.2.1.1. BAHIA solution individuelle de type Hygro A

Système composé :

- dans les pièces principales, d'entrées d'air fixes (EFL et EFT²) ou autoréglables (Mini EA 30, EA, ELLIA 30 et ZOL 0045) ;
- éventuellement d'un électrofiltre EHT²/EFT² associé ou non aux entrées d'air fixes EFT²,
- de bouches d'extraction hygroréglables C Curve L, B Curve S, BW Curve S,
- de bouches d'extraction fixes à débit de pointe W Curve S,
- éventuellement d'un chauffe-eau thermodynamique sur air extrait,
- d'un réseau de conduits,

- d'un ou plusieurs groupe(s) d'extraction multipiquages ou monopiquage,
- d'un rejet sur l'extérieur.

2.2.1.2. BAHIA solution individuelle de type Hygro B

Système composé :

- dans les pièces principales, d'entrées d'air hygroréglables (EHB², EHC, EHT², ZOH et EHL) ou fixes (EFL et EFT²) ou autoréglables (Mini EA 30, EA, ELLIA 30 et ZOL 0045) pour les logements F1 et d'entrées d'air hygroréglables (EHB², EHC, EHT², ZOH et EHL) pour les logements F2 et plus ;
- d'un électrofiltre EHT²/EFT² associé ou non aux entrées d'air hygroréglables EHT² ou fixes EFT²,
- de bouches d'extraction hygroréglables C Curve L, B Curve S, BW Curve S,
- de bouches d'extraction fixes à débit de pointe W Curve S,
- éventuellement d'un chauffe-eau thermodynamique sur air extrait,
- d'un réseau de conduits,
- d'un ou plusieurs groupe(s) d'extraction multipiquages ou monopiquage,
- d'un rejet sur l'extérieur.

2.2.2. Caractéristiques des composants

2.2.2.1. Entrées d'air

Les informations relatives à la mise en œuvre (dimensions de la mortaise et type de montage : sur menuiserie et ou coffre de volet roulant, montage en traversée de mur ou montage spécifique) des entrées d'air (fixes, autoréglables et hygroréglables) sont regroupées en *Annexe D, Tableau 7*.

Leurs caractéristiques acoustiques sont détaillées en *Annexe D, Tableau 4*. Les caractéristiques minimales d'isolation acoustique peuvent être augmentées via l'utilisation d'accessoires acoustiques définis au paragraphe 2.2.2.1.4. du présent Dossier Technique.

2.2.2.1.1. Entrées d'air fixes

Les entrées d'air fixes définies dans le présent Dossier Technique sont caractérisées par un module 22, 30 ou 45 (débit en m³/h défini sous une différence de pression de 20 Pa).

Il s'agit d'entrées d'air de forme identique aux entrées d'air hygroréglables, à la différence qu'elles ne sont pas munies de l'organe de réglage en fonction de l'humidité.

2.2.2.1.1.1. Gamme EFL

Entrée d'air fixe acoustique, montée sur double fente 2 x (172 x 12) mm, sur menuiserie ou coffre de volet roulant.

Les entrées d'air de type EFL sont munies d'éléments sécables permettant de sélectionner le module.

Un modèle est disponible dans la gamme « EFL » :

- « EFL 22/30/45 » (entrée d'air de module 22 munie d'éléments sécables permettant d'atteindre un module 30 ou 45),

Les entrées d'air EFL se composent (cf. *Annexe D, Figure 1*) :

- d'une embase en plastique,
- de huit mousses acoustiques.

2.2.2.1.1.2. Gamme EFT²

Entrée d'air fixe montée sur un conduit de diamètre 100 ou 125 mm, les entrées d'air EFT² se composent (cf. *Annexe D, Figure 2*) :

- d'une face avant équipée de sa mousse acoustique et de sa mousse isolante,
- d'une embase équipée de 5 axes métalliques, de 5 volets montés en iris, d'une bague de commande, et d'un capot,
- de 3 déflecteurs dont 2 sont ouverts pour orienter le flux d'air entrant,
- d'une mousse acoustique déflecteur,
- d'une bielle qui fixe la position des volets au débit défini,
- d'un socle équipé de son manchon pour conduit diamètre 100 mm,

La version EFT²45, qui est la version débit max du produit, ne comporte ni volets, ni bague de commande, ni bielle.

2.2.2.1.2. Entrées d'air autoréglables

Ces entrées d'air sont conformes à la norme NF E 51-732 sans prendre en compte dans le calcul de la tolérance définie dans cette norme une composante complémentaire liée à la disparité de fabrication des produits.

Elles permettent de réguler le débit d'air sur une plage de pression comprise entre 20 et 100 Pa.

Elles sont caractérisées par un module 22, 30 ou 45 (débit en m³/h défini sous une différence de pression de 20 Pa).

2.2.2.1.2.1. Entrée d'air mini EA 30

Entrée d'air autoréglable de module 30, montée sur simple fente 250*12 mm composée (cf. *Annexe D, Figure 3*) :

- d'une face avant en matière plastique,
- d'une embase plastique incluant le régulateur autoréglable.

2.2.2.1.2.2. Gamme EA

Entrée d'air autoréglable, montée sur double fente 2 x (172*12) mm pour les modules 22, 30 et 45.

Les entrées d'air EA se composent (cf. *Annexe D, Figure 4*) :

- d'une face avant en matière plastique,
- d'une embase plastique incluant le régulateur autoréglable.

2.2.2.1.2.3. Entrée d'air ELLIA 30

Entrée d'air autoréglable de module 30, montée sur double fente 2 x (172*12) mm composée (cf. *Annexe D, Figure 5*) :

- d'une face avant en matière plastique,
- d'une embase plastique incluant le régulateur autoréglable.

2.2.2.1.2.4. Entrée d'air autoréglable ZOL 0045 pour fenêtre de toit VELUX

Cette entrée d'air (cf. *Annexe D, Figure 6*) est spécifique aux fenêtres de toit de marque VELUX de la gamme compatible. Les modules disponibles sont 22, 30 et 45.

Elle est intégrée dans la fenêtre de toit et sans changement de la barre de manœuvres.

Elle se compose de deux parties fonctionnelles et de deux compléments dimensionnels permettant de s'adapter à chaque largeur de fenêtre de toit de la gamme VELUX.

2.2.2.1.3. Entrées d'air hygroréglables

Les entrées d'air hygroréglables possèdent un capteur d'humidité qui s'allonge proportionnellement à l'humidité relative lue localement.

Pour les entrées d'air hygroréglables, les caractéristiques aérauliques nominales sont données, en fonction du taux d'humidité de l'air intérieur, pour une différence de pression de 10 Pa, pour des températures extérieures et intérieures identiques.

La température du capteur d'humidité des entrées d'air n'est pas la même qu'au centre de la pièce. Le débit d'air qui traverse l'entrée d'air et l'isolation thermique de celle-ci engendrent une température au niveau du capteur qui est comprise entre la température intérieure de la pièce et la température extérieure. Pour une même humidité absolue dans la pièce, l'humidité relative est différente au centre de la pièce et au niveau du capteur (amplification de l'effet de variation d'humidité).

La température de capteur suit la loi suivante :

$$T_{\text{capteur}} = T_{\text{pièce}} - 0,3.(T_{\text{pièce}} - T_{\text{extérieure}})$$

2.2.2.1.3.1. Entrée d'air hygroréglable EHB²

Entrée d'air hygroréglable standard, montée sur double fente 2 x (172x12) mm, sur menuiserie ou coffre de volet roulant, composée (cf. *Annexe D, Figure 8*) :

- d'une face avant en matière plastique,
- d'une base en plastique,
- d'un volet permettant de faire varier la surface de passage d'air,
- d'un capteur d'humidité.

2.2.2.1.3.2. Entrée d'air hygroréglable EHC

Entrée d'air hygroréglable standard, montée sur simple fente 270 x 20 mm ou sur simple fente 275 x 25 mm lorsqu'utilisée avec manchon, sur menuiserie ou coffre de volet roulant, composée (cf. *Annexe D, Figure 9*) :

- d'une face avant en matière plastique,
- d'une base en plastique,
- d'un volet permettant de faire varier la surface de passage d'air,
- d'un capteur d'humidité.

2.2.2.1.3.3. Entrée d'air hygroréglable EHT²

Entrée d'air hygroréglable montée en traversée de mur sur un conduit de diamètre 100 ou 125 mm, l'entrée d'air hygroréglable EHT² se compose (cf. *Annexe D Figure 12*) :

- d'une face avant équipée de sa mousse acoustique et de sa mousse isolante.
- d'une embase équipée de 5 axes métalliques, de 5 volets montés en iris, d'une bague de commande et d'un capot.
- de 3 déflecteurs dont 2 sont ouverts pour orienter le flux d'air entrant.
- d'une mousse acoustique déflecteur.
- d'un crayon hygro équipé de son capteur d'humidité.

- d'une bielle actionnée par le capteur d'humidité et qui pilote l'ouverture des 5 volets en iris en fonction de l'humidité relative lue localement.
- d'un socle équipé de son manchon pour conduit diamètre 100 mm.

2.2.2.1.3.4. Entrée d'air hygroréglable EHL

Entrée d'air hygroréglable acoustique, montée sur double fente 2 x (172 x 12) mm, sur menuiserie ou coffre de volet roulant, composée (cf. *Annexe D, Figure 10*) :

- d'une face avant en matière plastique,
- d'une base en plastique,
- d'un volet permettant de faire varier la surface de passage d'air,
- d'un capteur d'humidité.

2.2.2.1.3.5. Entrée d'air hygroréglable ZOH pour fenêtre de toit VELUX

Entrée d'air hygroréglable spécifique aux fenêtres de toit de marque VELUX de la gamme compatible, intégrée dans la fenêtre et sans changement de la barre de manœuvres.

L'entrée d'air ZOH MK00 4045 est destinée à la fenêtre de base de largeur 78 cm. Des compléments dimensionnels permettent de s'adapter à la largeur des fenêtres. Les références deviennent alors ZOH SK00 4045 pour la largeur 114 cm et ZOH UK00 4045 pour la largeur 134 cm.

Les entrées d'air hygroréglables ZOH se composent (cf. *Annexe D, Figure 11*) :

- de deux parties fonctionnelles en matière plastique,
- d'un volet permettant de faire varier la surface de passage d'air,
- de compléments dimensionnels qui permettent de s'adapter à la longueur des fenêtres,
- d'un capteur d'humidité.

2.2.2.1.4. Accessoires

Les accessoires acoustiques pour entrée d'air utilisables dans le cadre du présent Avis Technique sont listés aux paragraphes 2.2.2.1.4.1. à 2.2.2.1.4.3. ci-après. Les possibilités d'association avec les entrées d'air du présent Avis Technique sont regroupées en *Annexe D, Tableau 4 et Tableau 5* qui détaillent les caractéristiques acoustiques correspondantes.

2.2.2.1.4.1. Accessoires de type auvents

Les entrées d'air destinées aux menuiseries sont équipées d'auvents extérieurs. Les auvents disponibles sont :

- auvent standard pour toutes les entrées d'air de la gamme (cf. *Annexe D, Figure 13*),
- auvent standard pour mini EA30, (cf. *Annexe D, Figure 14*)
- auvent standard² (pour l'EHB²) (cf. *Annexe D, Figure 15*),
- auvent standard EHC (dans le cas d'un montage en menuiserie) (cf. *Annexe D, Figure 16*),
- auvent acoustique standard pour entrée d'air EA, EHB² et EHL (cf. *Annexe D, Figure 17*),
- auvent acoustique pour entrée d'air EHB² (cf. *Annexe D, Figure 18*),

L'EFT² et EHT² utilisent un auvent spécifique (sode et face avant) ainsi que des accessoires acoustiques de traversée de mur spécifiques (cf. *Annexe D, Figure 21*).

2.2.2.1.4.2. Accessoire de type socle ou mousses acoustiques

L'entrée d'air hygroréglable EHL peut également recevoir le socle acoustique EHL (cf. *Annexe D, Figure 19*).

L'entrée d'air murale EHT²/EFT² est accompagnée de ses mousses acoustiques pour conduits :

- mousse acoustique pour conduit diamètre 100 mm : plaque de mousse viscoélastique 280 x 250 x 15 mm (cf. *Annexe D, Figure 25*)
- mousse acoustique pour conduit diamètre 125 mm : plaque de mousse viscoélastique 355 x 200 x 30 mm (cf. *Annexe D, Figure 26*)

Ces mousses, en forme de plaques, sont à rouler en cylindre et à insérer dans le conduit circulaire.

2.2.2.1.4.3. Accessoire de type électrofiltre EHT²/EFT²

L'entrée d'air fixe EFT² et hygroréglable EHT² peuvent également recevoir un électrofiltre EHT²/EFT². Ce filtre permet de filtrer l'air entrant dans le logement (cf. *Annexe D, Figure 19*).

L'électrofiltre EHT²/EFT² est composé de 4 ioniseurs à haute tension permettant de charger électriquement les particules solides. Lorsque les particules solides chargées arrivent au niveau des plaques collectrices (également alimentées en haute tension), elles sont attirées par les plaques (de charge opposée) et où elles restent collées jusqu'au nettoyage du filtre.

L'électrofiltre EHT²/EFT² se présente sous la forme d'un tube de 115 mm de diamètre de longueur 156 mm introduit dans le conduit en traversée de mur. Le filtre n'est compatible qu'avec les conduits de diamètre 125 mm en PVC respectant la norme NF EN 1329-1. Ces conduits ne sont pas forcément fournis par la société ALDES Aéraulique.

Le filtre est composé :

- d'une enveloppe en plastique,
- d'un préfiltre sous forme de grille 4x4 mm,

- de 4 ioniseurs en position radiale,
- de plaques collectrices de 60 mm de long,
- d'une carte électronique,
- d'un fil d'alimentation électrique en Très Basse Tension (12 V DC, 24 V DC ou 24 V AC),
- d'une poignée en plastique,
- d'une brosse de nettoyage,
- d'un boîtier externe, placé dans le mur à côté de l'entrée d'air, qui intègre une LED et un bouton de réinitialisation de la LED après entretien. Ce boîtier est connecté à l'électrofiltre EHT²/EFT² via un câble électrique.

Options :

- Mousse acoustique pour traversées de murs ≥ 300 mm : mousses acoustiques pour électrofiltre L 114 mm (cf. *Annexe D, Figure 28*)
- Mousse acoustique pour traversées de murs ≥ 350 mm : mousses acoustiques pour électrofiltre L 114 mm + rallonge mousse acoustique pour électrofiltre L 50 mm (cf. *Annexe D, Figure 29*)
- Ces mousses sont préformées en cylindre pour les introduire dans le conduit circulaire.
- L'électrofiltre EHT²/EFT² est fourni dans un kit avec les éléments suivants :
- Boîtier électrique,
- Couvercle électrique avec LED et bouton,
- Câble de connexion électrique,
- Mousse acoustique pour électrofiltre 114 mm (pas nécessaire pour certaines configurations) sous forme cylindrique,

Une mousse supplémentaire est également disponible (non fournie dans le kit) : rallonge mousse acoustique pour électrofiltre 50 mm sous forme cylindrique (à mettre uniquement pour des traversées de mur en $\varnothing 125$ mm L 350 mm).

L'électrofiltre EFT² et EHT² utilisent un auvent spécifique GEB125 ou GES125 (cf. *Annexe D, Figure 22*).

La consommation de l'électrofiltre EHT²/EFT² est de 1,5 W.

2.2.2.1.4.4. Accessoire de type manchon

L'entrée d'air hygroréglable EHC peut également recevoir un manchon (cf. *Annexe D, Figure 20*).

Ce manchon permet de rendre étanche et continue la mortaise réalisée dans un coffre de volet roulant depuis l'isolant jusqu'à la face recevant l'entrée d'air. Il évite les fuites d'air et déperditions thermiques engendrées par la mortaise entre l'isolant et la face du coffre ainsi que dans les cellules de la face de coffre en PVC extrudé.

2.2.2.2. Bouches d'extraction

2.2.2.2.1. Généralités et plage de pression

Il existe une gamme de bouches d'extraction (cuisine, salle de bains ou salle d'eau, WC, salle de bain contenant des WC) :

- C Curve L,
- B Curve S,
- W Curve S,
- BW Curve S.

La pression minimale (Pmin) de la plage de fonctionnement des bouches d'extraction est de 80 Pa. La pression maximale (Pmax) de la plage de fonctionnement est de 160 Pa.

Le débit complémentaire (nominal) des bouches d'extraction « cuisine » (type C Curve L) est obtenu pour les différences de pressions supérieures ou égales à 70 Pa.

Le débit complémentaire temporisé des bouches d'extraction « salle de bains avec WC communs » (type BW Curve S) est obtenu pour les différences de pressions supérieures ou égales à 80 Pa

Les caractéristiques techniques des bouches d'extraction sont détaillées en *Annexe D.2*.

Les types de commande disponibles en fonction du type de bouche d'extraction sont regroupés en *Annexe D.22*.

Pour les bouches d'extraction à piles, en fin de vie de la pile, 5 bips sonores sont émis par le moteur au moment de l'activation du débit temporisé pour signaler à l'utilisateur le besoin de remplacement. Ensuite, tant que la pile n'est pas remplacée :

- les bouches d'extraction cuisines émettent 5 bips sonores à chaque action sur le bouton poussoir sans activer le débit de pointe,
- les bouches d'extraction sanitaires restent en débit de pointe et émettent 5 bips sonores à chaque action sur le bouton poussoir ou détection de présence.

2.2.2.2.2. Bouches d'extraction hygroréglables

Toutes les bouches d'extraction hygroréglables (C Curve L, B Curve S, BW Curve S) possèdent la même base d'architecture technique.

Les bouches d'extraction sont composées (cf. visuels en *Annexe D.23*) :

- d'une façade en matière plastique,
- d'une case en matière plastique avec un volet permettant de faire varier la surface de passage d'air,
- d'une embase en matière plastique avec manchette de raccordement de diamètre 80 ou 125 mm, ou sans manchette (version applique) pouvant recevoir différents accessoires de raccordement.

Cette embase reçoit :

- un module hygro de commande,
- pour les bouches d'extraction temporisées, un module de commande temporisé de nature purement mécanique ou actionné par un moteur électrique.

Le module de commande temporisé mécanique comprend une temporisation pneumatique, un système de cliquet permettant de bloquer le volet en position de débit de pointe et une cordelette actionnable par l'utilisateur.

Le module de commande temporisé électrique comprend un actionneur constitué d'un moteur électrique et d'un réducteur permettant de forcer l'ouverture du volet en position de débit de pointe.

Le moteur est alimenté par une carte électronique comportant une fonction de temporisation et recevant l'ordre d'ouverture :

- soit de la fermeture d'un contact sec,
- soit de la détection de présence issue d'un capteur pyroélectrique.

Le module de commande temporisé électrique des versions TBT (très basse tension) peut être alimenté par une pile 9V alcaline (ou par l'intermédiaire d'une interface spécifique 230 VAC/9V DC reliée au secteur).

Des versions électriques 230 VAC à alimentation directe 230 VAC sont disponibles en mode bouton poussoir.

2.2.2.3.3. Bouches d'extraction temporisées

La bouche d'extraction spécifique pour les WC, W13 Curve S, est une bouche temporisée à deux débits (voir tableau des caractéristiques en *Annexe D.213*).

Son architecture est similaire aux bouches d'extraction hygroréglables temporisées à l'exception du module de commande hygro ne figurant pas pour cette bouche.

2.2.2.3. Réseau aéraulique

La fourniture assurée par la société ALDES Aéraulique ne comprend pas, de façon obligatoire, les éléments suivants, toutefois indispensables à la réalisation de l'installation et au bon fonctionnement des systèmes.

En revanche, la société ALDES Aéraulique fournira les 2 raccords doubles « RACCORD CULOTTE D80/2XD80 » nécessaires au raccordement des configurations de logements équipés d'un cinquième ou d'un sixième sanitaire pour le groupe d'extraction « EasyHOME HYGRO COMPACT Premium HP+ ».

La société ALDES Aéraulique fournira également le raccord double « RACCORD CULOTTE D80/2XD80 » nécessaire au raccordement des configurations de logements équipés d'un cinquième sanitaire pour le groupe d'extraction « EasyHOME HYGRO COMPACT Premium MP ».

2.2.2.3.1. Conduits et accessoires

Les conduits et accessoires doivent être conformes :

- aux exigences définies au paragraphe 2.3.1 du « CPT VMC Hygro / habitat individuel », dans le NF DTU 68.3 P1-1-1 et le NF DTU 68.3 P1-1-2,
- aux exigences vis-à-vis de la sécurité en cas d'incendie dans les bâtiments d'habitation individuelle ou collectif.

2.2.2.3.2. Rejet

La sortie de toiture doit faciliter le rejet de l'air vicié (faible perte de charge pour le débit total extrait) tout en protégeant l'intrusion de tout corps (pluie, neige, volatiles, ...) dans le réseau de rejet.

Le diamètre de raccordement du rejet doit être au minimum équivalent au diamètre de la partie du réseau le reliant à la sortie du groupe d'extraction déterminé selon les dispositions du paragraphe 2.4 du « CPT VMC Hygro / habitat individuel ».

Le rejet recommandé est la sortie de toiture de marque ALDES de type STR en diamètre 160 mm (cf. *Annexe D, Figure 31*).

2.2.2.4. Groupes d'extraction dédiés à l'habitat individuel

2.2.2.4.1. Caractéristiques générales

Les caractéristiques techniques de chacun des groupes d'extraction sont détaillées en *Annexe E* du présent Dossier Technique.

En particulier :

- le *Tableau 2* de l'*Annexe E* fournit les limites d'utilisation du produit applicables au débit minimal, au débit maximal réduit et au débit maximal de toute configuration et précise pour chacun de ces groupes d'extraction dédié à l'habitat individuel s'il peut être utilisé ou non en tant que groupe d'extraction secondaire (voir définitions de ce que l'on entend par « groupe d'extraction principal » et « groupe d'extraction secondaire » au paragraphe 1.1.6 du « CPT VMC hygro / habitat individuel ») ;
- les courbes « débit/pression » des groupes d'extraction, utiles au dimensionnement des branches du réseau du réseau prévu au paragraphe 2.3.2.3 du présent Dossier Technique sont disponibles en *Annexe E.4*.

Ces groupes d'extraction pour maison individuelle font l'objet d'un suivi selon la certification QB.

2.2.2.4.2. Cas particulier du composant « EasyHOME HYGRO COMPACT Premium HP+ »

Le groupe d'extraction « EasyHOME HYGRO COMPACT Premium HP+ » est composé d'un kit comprenant deux raccords doubles « RACCORD CULOTTE D80/2XD80 » permettant d'étendre le nombre de piquages raccordés de 4 à 5 ou 6.

2.2.2.4.3. Cas particulier du composant « EasyHOME HYGRO COMPACT Premium MP »

Le groupe d'extraction « EasyHOME HYGRO COMPACT Premium MP » est composé d'un kit comprenant un raccord double « RACCORD CULOTTE D80/2XD80 » permettant d'étendre le nombre de piquages raccordés de 4 à 5.

2.2.2.4.4. Groupes d'extraction « habitat collectif »

Les groupes d'extraction suivants peuvent également être sélectionnés : EasyVEC C4 PRO 400 et EasyVEC C4 PRO 700.

Leurs caractéristiques détaillées sont disponibles dans l'Avis Technique 14.5/17-2267 de la société ALDES Aéraulique relatif au système « BAHIA solution collective ».

Ces groupes d'extraction font l'objet des dispositions spécifiques de dimensionnement définies au paragraphe 2.3.3. du présent Dossier Technique.

2.2.2.4.5. Puissance électrique pondérée

Le calcul de la puissance électrique pondérée des groupes d'extraction, pour les configurations standards, est disponible dans les tableaux de l'Annexe E.3 du présent Dossier Technique.

Pour toute autre configuration de logement, cette puissance électrique pondérée doit être calculée, à partir des configurations des tableaux l'Annexe E.3, par interpolation ou extrapolation linéaire.

Il conviendra de rajouter à cette puissance électrique pondérée une consommation de 1,5 W par électrofiltre EHT²/EFT² ajouté.

2.2.2.5. Chauffe-eau thermodynamique sur air extrait

2.2.2.5.1. Caractéristiques générales

Les caractéristiques techniques de chacun de ces chauffe-eau thermodynamiques sur air extrait sont détaillées en Annexe F du présent Dossier Technique.

En particulier :

- le Tableau 2 de l'Annexe F fournit les limites d'utilisation du produit applicables au débit minimal, au débit maximal réduit et au débit maximal de toute configuration ;
- les courbes « débit/pression » des chauffe-eau thermodynamiques sur air extrait, utiles en cas de dimensionnement des branches du réseau prévu au paragraphe 2.3.2.3 du présent Dossier Technique sont disponibles en Annexe F.4.

2.2.2.5.2. B200-FAN_T.Flow Hygro +

2.2.2.5.2.1. Eléments constitutifs

En maison individuelle ou dans le cas où les logements d'un bâtiment d'habitation collective sont traités individuellement, le chauffe-eau thermodynamique sur air extrait B200-FAN_T.Flow Hygro + est composé :

- d'un groupe d'extraction, composé d'un piquage d'extraction en diamètre 160 mm et d'un piquage de rejet en diamètre 160 mm, régulé en pression montante en fonction du débit (courbe montante),
- d'une pompe à chaleur fonctionnant sur l'air extrait de la VMC, équipée d'un compresseur à vitesse variable,
- d'un ballon de stockage d'eau chaude sanitaire de 200 L, équipé d'une résistance stéatite de 1500 W et d'une anode titane.

Le chauffe-eau thermodynamique sur air extrait est équipé d'un filtre de protection de type G4 pour éviter l'encrassement de l'ensemble ventilateur et pompe à chaleur.

2.2.2.5.2.2. Réglages et types de réseau compatibles

Pour les systèmes BAHIA Hygro A et BAHIA Hygro B, et quel que soit le type de bouches d'extraction, le réseau intérieur au logement peut comporter le caisson de répartition décrit au paragraphe 2.2.2.5.5. du présent Dossier Technique.

Tel que précisé dans la notice d'installation :

- la consigne de pression de fonctionnement du chauffe-eau thermodynamique sur air extrait « B200-FAN_T.Flow Hygro + » peut être ajustée par l'installateur entre 110 et 130 Pa par pas de 5 Pa,
- l'installateur doit régler le chauffe-eau thermodynamique sur air extrait « B200-FAN_T.Flow Hygro + » afin d'indiquer, pour les quatre types de pièces techniques listés ci-après, le nombre de bouches d'extraction raccordées : salle de bains (paramètre « BAIN »), WC (paramètre « WC »), cellier (paramètre « CELL »), salle de bain avec WC commun (paramètre « BAINWC »).

Le tableau ci-dessous indique, pour chacun de ces quatre paramètres, le réglage d'usine et les valeurs possibles.

Paramètre	Réglage d'usine	Valeurs possibles
BAIN	1	de 0 à 6
WC	1	de 0 à 6
CELL	0	de 0 à 6
BAINWC	0	de 0 à 6

Ce réglage engendre des bornes d'utilisation du produit définies comme suit (avec N le nombre total de bouches d'extraction sanitaires ainsi saisi) :

- débit minimal d'utilisation pour un réglage donné :
 - $15 \text{ m}^3/\text{h}$ si $N \leq 2$
 - $(5 + 5*N) \text{ m}^3/\text{h}$ si $N \geq 3$
- débit maximal d'utilisation pour un réglage donné :
 - $(135 + 50*N) \text{ m}^3/\text{h}$ si $N \leq 3$
 - $335 \text{ m}^3/\text{h}$ si $N \geq 4$
- Le réglage du débit minimal permet d'éviter un défaut d'usage de la PAC si un conduit est obturé (par exemple suite à un essai de fuite).
- Le réglage du débit maximal permet d'éviter les défauts d'usage de la PAC si un conduit est débranché ou mal raccordé.

2.2.2.5.3. B100-FAN_T.Flow Nano

Le chauffe-eau thermodynamique sur air extrait « B100-FAN_T.Flow Nano » n'est utilisable que pour des logements de type F1 à F3.

2.2.2.5.3.1. Eléments constitutifs

En maison individuelle ou dans le cas où les logements d'un bâtiment d'habitation collective sont traités individuellement, le chauffe-eau thermodynamique sur air extrait B100-FAN_T.Flow Nano est composé :

- d'un groupe d'extraction, composé d'un piquage d'extraction en diamètre 160 mm et d'un piquage de rejet en diamètre 160 mm, régulé en pression montante en fonction du débit (courbe montante),
- d'une pompe à chaleur fonctionnant sur l'air extrait de la VMC, équipée d'un compresseur à vitesse variable,
- d'un ballon de stockage d'eau chaude sanitaire de 100 L, équipé d'une résistance stéatite de 1500 W et d'une anode titane,
- Le chauffe-eau thermodynamique sur air extrait est équipé d'un filtre de protection de type G4 pour éviter l'encrassement de l'ensemble ventilateur et pompe à chaleur.

2.2.2.5.3.2. Réglages et type de réseau compatible

Pour les systèmes BAHIA Hygro A et BAHIA Hygro B, et quel que soit le type de bouches d'extraction, le réseau intérieur au logement ne peut pas comporter de caisson de répartition.

Tel que précisé dans la notice d'installation l'installateur doit régler le chauffe-eau thermodynamique sur air extrait « B100-FAN_T.Flow Nano » afin d'indiquer, pour les quatre types de pièces techniques listés ci-après le nombre de bouches d'extraction raccordées : salle de bains (paramètre « BAIN »), WC (paramètre « WC »), cellier (paramètre « CELL »), salle de bain avec WC commun (paramètre « BAINWC »).

Le tableau ci-dessous indique, pour chacun de ces quatre paramètres, le réglage d'usine et les valeurs possibles.

Paramètre	Réglage d'usine	Valeurs possibles
BAIN	1	de 0 à 3
WC	1	de 0 à 3
CELL	0	de 0 à 3
BAINWC	0	de 0 à 3

Ce réglage engendre des bornes d'utilisation du produit définies comme suit (avec N le nombre total de bouches d'extraction sanitaires ainsi saisi) :

- débit minimal d'utilisation pour un réglage donné :
 - $15 \text{ m}^3/\text{h}$ si $N \leq 2$
 - $(5 + 5*N) \text{ m}^3/\text{h}$ si $N \geq 3$
- débit maximal d'utilisation pour un réglage donné :
 - $(135 + 50*N) \text{ m}^3/\text{h}$ si $N \leq 3$
 - $335 \text{ m}^3/\text{h}$ si $N \geq 4$
- Le réglage du débit minimal permet d'éviter un défaut d'usage de la PAC si un conduit est obturé (par exemple suite à un essai de fuite).
- Le réglage du débit maximal permet d'éviter les défauts d'usage de la PAC si un conduit est débranché ou mal raccordé.

2.2.2.5.4. Puissance électrique pondérée

Le calcul de la puissance électrique pondérée des chauffe-eau thermodynamiques sur air extrait, pour les configurations standards, est disponible dans les tableaux l'Annexe F.3 du présent Dossier Technique.

Pour toute autre configuration de logement, cette puissance électrique pondérée doit être calculée, à partir des configurations des tableaux de l'Annexe F.3, par interpolation ou extrapolation linéaire.

Il conviendra de rajouter à cette puissance électrique pondérée une consommation de 1,5 W par électrofiltre EHT²/EFT² ajouté.

2.2.2.5.5. Caisson de répartition

En option, le chauffe-eau thermodynamiques sur air extrait peut être associé à un caisson de répartition (*Annexe F, Figure 3*) en polypropylène expansé composé d'un piquage en diamètre 160 mm pour le raccordement au chauffe-eau thermodynamiques sur air extrait, et selon le modèle choisi :

- soit de 6 piquages en diamètre 125 mm pour le raccordement des différentes bouches d'extraction, avec la possibilité de raccorder 2 sanitaires par sortie 125 mm en utilisant un té de dérivation rigide 125/125/125 (mm),
- soit d'un piquage en diamètre 125 mm et de 5 piquages en diamètre 80 mm pour le raccordement des différentes bouches d'extraction.

2.3. Dispositions de conception

Ce chapitre fait référence aux prescriptions du NF DTU 68.3 P1-1-1 et complète les dispositions contenues au chapitre 3 du « CPT VMC Hygro / habitat individuel ».

Les paragraphes ci-dessous complètent les dispositions contenues au chapitre 3 du « CPT VMC Hygro / habitat individuel ».

Le dimensionnement des installations doit être réalisé par une entreprise qualifiée quelle que soit l'installation.

Cas d'un appartement traité par un système de ventilation individuel

Dans le cas d'un appartement traité par un système de ventilation individuel, la conception et le dimensionnement de l'installation doivent tenir compte des paramètres complémentaires suivants :

- choix du rejet d'air extrait (pertes de charge),
- prise en compte des effets du vent dans le dimensionnement,
- positionnement du rejet d'air extrait par rapport aux entrées d'air neuf qui doit être défini selon les dispositions prévues dans le NF DTU 68.3 P1-1-1.

Cas d'une pièce unique pour WC et SdB

Dans le cas où il est réalisé une pièce unique pour les WC et SdB, afin de respecter la réglementation relative à l'accessibilité aux personnes handicapées, l'ensemble du réseau (conduits et groupe d'extraction) doit par défaut être prévu et dimensionné en considérant les pièces séparées. Le dimensionnement peut ne prévoir qu'une seule bouche d'extraction indiquée dans le Dossier Technique à la seule condition que la typologie du logement rende le cloisonnement dans cette pièce unique WC-SdB impossible (exemple : impossibilité de donner à chaque pièce constituée son propre accès depuis une partie commune du logement).

2.3.1. Configurations des systèmes

Les configurations (répartitions des entrées d'air des bouches d'extraction) sont définies dans les tableaux de l'Annexe B du présent Dossier Technique.

Dans le cas particulier d'un logement de type F2 possédant trois pièces techniques (ou plus) autres que la cuisine :

- En Hygro A (en lieu et place des dispositions prévues en Annexe B) :
 - dans le séjour, la somme des modules des entrées d'air doit être égale à 90 m³/h ;
 - dans la chambre, la somme des modules des entrées d'air doit être égale à 45 m³/h ;
- En Hygro B, le séjour et la chambre doivent chacun être munis d'une deuxième entrée d'air « EH ».

2.3.2. Dimensionnement des passages de transit

Le dimensionnement des passages de transit est à réaliser conformément au paragraphe 3.2 du « CPT VMC Hygro/ habitat individuel ».

2.3.3. Dimensionnement du réseau et choix du groupe d'extraction

2.3.3.1. Généralités

Dans le cas d'un groupe d'extraction dédié à l'habitat individuel, le processus de conception et dimensionnement comporte deux étapes indissociables :

- le choix des groupes d'extraction et la définition de leurs paramétrages éventuels : voir détails au paragraphe 2.3.3.2 du présent document ;
- le dimensionnement de chacune des branches du réseau (y compris le réseau de rejet) : voir détails au paragraphe 2.3.3.3 du présent document.

Ce processus s'applique de façon identique au groupe d'extraction « principal » et aux éventuels groupes d'extraction « secondaires ».

Pour un groupe d'extraction habitat collectif, seule l'étape de dimensionnement des branches du réseau est à réaliser (l'Avis Technique ne définit pas de limites d'utilisation pour les groupes d'extraction de cette catégorie).

2.3.3.2. Choix des groupes d'extraction

- Calculer le débit minimal (Q_{min}-INST), le débit maximal (Q_{max}-INST) et le débit réduit maximal de chacun des groupes d'extraction en considérant uniquement les bouches d'extraction qui lui sont raccordées conformément au paragraphe 3.3.2 du « CPT VMC Hygro/ habitat individuel ».

- Les débits minimaux, maximaux et maximaux réduits, par bouche d'extraction, utiles au calcul de ces trois débits caractéristiques du groupe d'extraction, en fonction des typologies des systèmes et des logements, sont indiqués dans l'Annexe C du présent Dossier Technique.
- Les débits $Q_{\text{mini-BE}}$ et $Q_{\text{maxi-BE}}$ définis au paragraphe 3.3.2. du « CPT VMC Hygro/ habitat individuel » sont disponibles en Annexe D du présent Avis Technique.
- Tel que prévu au paragraphe 3.3.3 du « CPT VMC Hygro/ habitat individuel », s'assurer pour le groupe d'extraction principal comme pour les éventuels groupes d'extraction secondaires que ces débits respectent les limites d'utilisation du groupe d'extraction définies en Annexe E.2 du présent Dossier Technique.

2.3.3.3. Dimensionnement des branches du réseau

2.3.3.3.1. Généralités

Le dimensionnement des branches du réseau doit être réalisé débit maximal et au débit minimal de l'installation respectivement selon les dispositions selon les dispositions définies au paragraphe 3.3.4 du « CPT VMC Hygro/ habitat individuel » qui détaillent notamment les modalités de prise en compte des défauts d'étanchéité du réseau ainsi que les pertes de charge des réseaux et accessoires à prendre en compte.

Pour chacun de ces points de fonctionnement, ce dimensionnement doit, par l'intermédiaire d'un calcul de perte de charge, permettre de garantir que toutes les bouches d'extraction raccordées restent dans leur plage de pression de fonctionnement [Pmin-bouche ; Pmax-bouche] en tenant compte :

- de la courbe débit/pression du groupe d'extraction sélectionné (voire de son éventuel réglage),
- de l'ensemble des exigences complémentaires de conception détaillées paragraphe 2.3.3.3.2 ci-dessous.

2.3.3.3.2. Dispositions complémentaires

Exigences dimensionnelles

Dans le cas d'un groupe d'extraction dédié à l'habitat individuel, chacun des piquages du groupe d'extraction ou du caisson de répartition ne doit être relié qu'à une seule bouche d'extraction.

Dans le cas où le groupe possède deux piquages en diamètre 125 mm (groupes d'extraction « EasyHOME HYGRO Premium MW' », « EasyHOME HYGRO Premium MP » et « EasyHOME HYGRO Premium HP+ »), l'un est destiné à raccorder la cuisine, l'autre permet de raccorder 1 ou 2 sanitaires en ligne avec un conduit en diamètre 125 mm.

Dans le cas où le groupe d'extraction est utilisé comme groupe d'extraction « secondaire », le piquage cuisine, en diamètre 125 mm, permet également de raccorder 1 ou 2 sanitaires en ligne.

Réseau de rejet

Le réseau de rejet de rejet doit être réalisé conformément aux dispositions ci-dessous :

- l'air extrait doit être rejeté à l'extérieur de l'immeuble, soit directement depuis le groupe d'extraction, soit par l'intermédiaire d'un conduit de refoulement, et de façon à éviter la reprise d'air vicié par les ouvrants et les entrées d'air,
- le rejet de l'air extrait doit s'effectuer de façon à ce que le vent dominant ne crée pas de surpression dans le réseau.
- en cas de rejet en façade, il convient d'ajouter une perte de charge supplémentaire de 20 Pa au calcul de dimensionnement.
- en cas de rejet en toiture, s'il n'est pas possible de satisfaire aux dispositions du paragraphe 6.5.2 du NF DTU 68.3 P1-1-1 relatives aux effets d'obstacles au rejet, il convient d'ajouter une perte de charge supplémentaire de 20 Pa au calcul de dimensionnement.

De plus, la perte de charge de toute sortie de toiture (y compris un composant non cité au paragraphe 2.2.2.3.2 du présent Dossier Technique) doit être justifiée par un essai réalisé, dans un laboratoire indépendant, selon les dispositions de la norme NF EN 13141-5. Dans le cas d'un rejet en façade, la perte de charge du composant doit pouvoir être fournie par le fabricant.

Caisson de répartition

Seul le caisson de répartition (figure 3 en Annexe 2.10.6. F) » peut être utilisé. Aucun autre caisson de répartition ne peut être mis en œuvre.

Pour le chauffe-eau thermodynamique « B200-FAN_Flow Hygro + », la courbe de perte débit/pression disponible en Annexe 2.10.6.4. F.4 du présent Dossier Technique doit être adaptée selon les dispositions détaillées au § 3.3.4.4 du « CPT VMC Hygro/ habitat individuel ».

Cas d'un appartement traité par un système de ventilation individuel

Dans le cas d'un appartement traité par un système de ventilation individuel, la conception et le dimensionnement de l'installation doivent tenir compte des paramètres complémentaires suivants :

- choix du rejet d'air extrait (pertes de charge),
- prise en compte des effets du vent dans le dimensionnement,
- positionnement du rejet

2.4. Dispositions de mise en œuvre

2.4.1. Généralités

La mise en œuvre doit être réalisée, par une entreprise qualifiée, conformément aux dispositions prévues dans le NF DTU 68.3 complétées par les dispositions détaillées ci-dessous.

Les paragraphes suivants viennent en complément des dispositions prévues au chapitre 4 du « *CPT VMC Hygro / habitat individuel* » et en particulier conformément aux exigences de la norme d'installation électrique NF C 15-100 et conformément aux dispositions particulières du présent chapitre.

2.4.2. Entrées d'air

2.4.2.1. Dispositions générales

En complément des dispositions du paragraphe 4.1 du « *CPT VMC Hygro / habitat individuel* », les entrées d'air sont à installer, de préférence, en partie haute en regard de passages d'air ménagés sur les menuiseries, sur les coffres de volets roulant ou sur les murs selon les prescriptions :

- regroupées en *Annexe D, Tableau 7* (dimensions de la mortaise et type de montage),
- des documentations techniques des produits.

2.4.2.2. Dispositions complémentaires applicables aux entrées fixes ou autoréglables

Conformément au paragraphe 4.1.2. du « *CPT VMC Hygro / habitat individuel* », la mise en œuvre des entrées d'air autoréglables n'est soumise à aucune disposition complémentaire.

2.4.2.3. Dispositions complémentaires applicables aux entrées hygroréglables

2.4.2.3.1. Généralités

La température vue par l'élément sensible des entrées hygroréglables est influencée par la température extérieure.

Conformément au paragraphe 4.1.2 du « *CPT VMC Hygro / habitat individuel* », les entrées d'air hygroréglables ne peuvent donc pas être installées sur des éléments de construction pariéto-dynamiques (modification de la réponse de l'entrée d'air pouvant conduire à une dégradation de la qualité de l'air intérieur).

2.4.2.3.2. Entrée d'air EHB²

Conformément à la réglementation acoustique, l'entrée d'air EHB² qui dispose d'un isolement acoustique ($D_{n,e,w}(Ctr)$) inférieur à 36 dB doit vérifier au moins l'une des conditions suivantes :

- Mise en œuvre dans une pièce de surface $\geq 12 \text{ m}^2$,
- Association avec un accessoire acoustique, défini au tableau 4, *annexe D*, afin d'élever à minima la performance d'isolement acoustique à 36 dB,
- Calcul acoustique sur les composants de la façade (ex : fenêtres, mur, ...) démontrant la pertinence de la combinaison retenue.

2.4.2.4. Dispositions complémentaires relatives aux auvents acoustiques EHL

Les pattes en plastique en partie centrale de la face arrière de l'auvent acoustique EHL doivent être cassées avant son installation.

2.4.2.5. Dispositions complémentaires relatives à l'électrofiltre (cf. Annexe D, figure 23)

Installer le dispositif d'alimentation électrique en Très Basse Tension dans le boîtier électrique à intégrer dans le mur à côté du tube diamètre 125 mm selon la documentation technique du produit et en respectant la réglementation électrique en vigueur (norme NF C 15-100). L'alimentation électrique doit être en Très Basse Tension avec un transformateur positionné en amont par un électricien (en général dans le tableau électrique du logement) et respectant la norme NF EN 60335-1.

L'entrée d'air EHT²/EFT² s'installe sans fut et le support mural doit donc être utilisé et vissé au mur selon la documentation technique du produit.

L'électrofiltre EHT²/EFT² est glissé à l'intérieur du conduit en traversée de mur puis connecté électriquement.

Les mousses acoustiques pour le montage de l'EHT² ou EFT² associées au filtre sont insérées depuis l'intérieur du logement dans le conduit à la suite de l'électrofiltre.

Enfin l'EHT² ou EFT² est mis en place sur son support par une simple rotation dans le sens horaire.

Côté façade extérieur, l'auvent GEB125 ou GES125 est utilisé (cf. *Annexe D, Figure 22*).

Côté intérieur, l'étiquette QR code sera positionnée sur une partie visible de l'entrée d'air EHT²/EFT² (exemple : obturateur).

2.4.3. Bouches d'extraction

Les dispositions prévues au paragraphe 4.3 du « *CPT VMC Hygro / habitat individuel* » s'appliquent, complétées des éléments ci-après.

2.4.3.1. Généralités

- Les bouches équipées d'une manchette de raccordement et d'un joint torique « Roll'in » sont emmanchées directement dans le conduit de liaison $\varnothing 125 \text{ mm}$.
- Les bouches équipées d'une manchette de raccordement de $\varnothing 80 \text{ mm}$ sans joint sont emmanchées directement dans les accessoires spécifiques et arrêtées en rotation par au moins une vis.
- Pour les montages directs sur des conduits $\varnothing 100$ et $\varnothing 116 \text{ mm}$, la version applique peut être utilisée avec des manchettes qui se clipsent sur l'embase. Elles doivent alors être fixées par au moins une vis.

- Le mode de mise en œuvre implique, comme pour toutes les bouches d'extraction à emmanchement, que l'embout du conduit soit bien circulaire et qu'il soit, en outre, bien scellé sur la cloison support de la bouche.
- Les bouches sans fût doivent être vissées au mur par la totalité des points de fixation disponibles, un joint assure l'étanchéité.
- Pour toutes les installations nécessitant la mise en place de vis ou le raccordement de fils, la face avant doit être retirée selon les instructions de la notice de pose livrée avec la bouche.

2.4.3.2. Bouches d'extraction temporisées

- Pour les bouches à commande électrique par bouton poussoir, les deux fils du câble sortant de la carte doivent être connectés à un bouton poussoir électrique classique; cette option permet de placer la commande à portée de main de l'utilisateur.
- Pour les bouches devant fonctionner sur pile, la case doit être retirée et une pile 9 volts type 6LR 61 alcaline doit être branchée sur le connecteur PP9.
- Pour les bouches très basse tension devant être alimentée sur secteur, un bloc d'alimentation 230V AC - 9 V DC doit être inséré en lieu et place de la pile, l'emploi de l'interface 230VAC/9VDC est impératif dans ce cas pour respecter les exigences CEM. Les deux fils du câble sortant de cette interface doivent être reliés à la phase et au neutre du secteur.
- Les bouches d'extraction de type « BW » (bouche d'extraction pour salle de bain avec WC communs) sont livrées bloquées dans une position correspondant à l'ouverture du débit temporisé. La commande de ce débit temporisé doit donc être actionnée au moins une fois lors de la mise en œuvre.

2.4.4. Dispositions concernant le réseau VMC

Les dispositions prévues au paragraphe 4.4 du « CPT VMC Hygro / habitat individuel », s'appliquent.

En particulier, pour prévenir les risques de condensation dans le réseau d'extraction, les parties des réseaux d'extraction situés en comble non chauffé doivent être isolées.

2.4.5. Traitement de l'accessibilité aux personnes handicapées

Les dispositions prévues au paragraphe 4.5 du « CPT VMC Hygro / habitat individuel » s'appliquent.

2.4.6. Groupes d'extraction

2.4.6.1. Lieu et mode d'utilisation

2.4.6.1.1. Généralités

Le groupe d'extraction doit être installé conformément aux dispositions prévues dans le « CPT VMC Hygro / habitat individuel », dans le NF DTU 68.3 P1-1-1 et dans le NF DTU 68.3 P1-1-2 (en particulier, seuls les groupes d'extraction listés au paragraphe 2.2.2.4.4 Groupes d'extraction « habitat collectif » peuvent être installés en extérieur).

Les groupes d'extraction décrits en Annexe E sont installés à l'intérieur d'un local, en volume chauffé ou non chauffé.

Le local doit être isolé des pièces de vie par des cloisons et une porte (ou trappe) afin de respecter la réglementation acoustique en vigueur.

L'accès au groupe doit rester possible pour les opérations de maintenance.

L'emplacement du groupe est central dans l'installation afin de répartir de manière homogène les longueurs de gaine.

Le groupe est suspendu avec une cordelette ou fixé à une paroi par l'intermédiaire d'amortisseurs de vibrations.

Chaque piquage sur le groupe est destiné à un type de pièce technique :

- Ø 80 mm pour les sanitaires (bain, WC, cellier) :
- Ø 125 mm pour la cuisine,
- Ø 160 mm pour le rejet.

Les piquages non utilisés sur le groupe sont obturés à l'aide des bouchons fournis.

Le rejet du groupe est raccordé à l'extérieur via une sortie de toit spéciale VMC en Ø 160 mm, ou via une grille de façade de section de passage équivalente à un Ø 160 mm.

Dans le cas particulier d'un groupe d'extraction « habitat collectif », les spécificités de mise en œuvre de l'Avis Technique dont il dépend (voir paragraphe 2.2.2.4.2 du présent Dossier Technique) s'appliquent.

2.4.6.1.2. Cas particulier des groupes d'extraction avec 2 piquages Ø 125mm

Dans le cas où le groupe possède 2 piquages Ø 125 mm (groupes d'extraction « EasyHOME Hygro PREMIUM MW' », « EasyHOME Hygro PREMIUM MP » et « EasyHOME Hygro PREMIUM HP+ »), l'un est destiné à raccorder la cuisine, l'autre permet de raccorder 1 ou 2 sanitaires en ligne avec un conduit en diamètre 125 mm.

2.4.6.1.3. Cas particulier des groupes d'extraction utilisant des raccords doubles

Le groupe d'extraction « EasyHOME HYGRO COMPACT Premium HP+ » peut être équipé d'un ou deux raccords doubles « RACCORD CULOTTE D80/2XD80 » afin de raccorder un cinquième et éventuellement un sixième sanitaire.

En aucun cas ces raccords ne doivent se retrouver montés en série, ni de façon déportée sur le réseau.

Ces raccords doubles s'emboîtent par un quart de tour sur le groupe « EasyHOME HYGRO COMPACT Premium HP+ ». De ce fait, ces raccords doubles sont totalement solidaires du groupe « EasyHOME HYGRO COMPACT Premium HP+ ».

Le groupe d'extraction « EasyHOME HYGRO COMPACT Premium MP » peut être équipé d'un raccord double « RACCORD CULOTTE D80/2XD80 » afin de raccorder un cinquième sanitaire.

En aucun cas ce raccord ne doit se retrouver monté en série, ni de façon déportée sur le réseau.

Ce raccord double s'emboîte par un quart de tour sur le groupe « EasyHOME HYGRO COMPACT Premium MP ». De ce fait, ce raccord double est totalement solidaire du groupe « EasyHOME HYGRO COMPACT Premium MP ».

2.4.6.2. Réseau

Le réseau d'extraction est constitué de conduits souples, rigides ou semi-rigides.

Hors volume chauffé, il est obligatoire d'utiliser des conduits isolés ou d'isoler le réseau avec un isolant d'une résistance thermique minimum de 0,6 m².K/W.

Note : Une isolation avec un R supérieure ou égale à 0,6 m²K/W correspond à une épaisseur d'isolant d'environ 25 mm (avec une conductivité thermique lambda = 0,04 W/mK type laine de roche).

2.4.7. Chauffe-eau thermodynamique sur air extrait

2.4.7.1. Dispositions générales

Ce produit doit être stocké de manière verticale et transporté soit de manière verticale, soit de manière horizontale exclusivement sur la face arrière identifiée, afin d'éviter tout dommage sur la pompe à chaleur. Le déplacement du chauffe-eau à l'aide des sangles fournies doit se faire obligatoirement à deux personnes.

Le lieu d'installation doit répondre aux conditions suivantes :

- Local de préférence chauffé et obligatoirement hors gel afin de garantir des performances thermiques du système optimales.
- Hauteur sous plafond supérieure à 2,3 m.
- Local fermé avec cloisons et porte permettant de respecter la réglementation acoustique en vigueur.
- Sol dimensionné conformément aux textes en vigueur, permettant de supporter le poids du produit soit de 350 kg minimum (surface sous le chauffe-eau).
- Surface de niveau de 580 mm x 580 mm minimum.
- Vérifier l'accès aisé aux vis de fixation du capot de la face avant et du capot supérieur pour les éventuelles opérations de maintenance.

L'appareil doit être de plus le plus près possible des points de puisage afin de minimiser les pertes d'énergie par les tuyauteries. Une distance minimale de 35 cm au-dessus du chauffe-eau thermodynamique sur air extrait doit être respectée afin de faciliter les raccordements au réseau aéraulique et les opérations de maintenance.

La performance du chauffe-eau est directement liée à la qualité du réseau aéraulique. Il convient donc de prêter la plus grande attention à l'ensemble du système.

Le réseau d'extraction doit de préférence être installé dans le volume chauffé (faux plafond, combles isolés) afin de limiter la perte d'énergie.

Dans le cas où le réseau d'extraction ne peut pas être mis en œuvre dans le volume chauffé, il est obligatoire d'utiliser des conduits avec un isolant de résistance thermique supérieure ou égale à 1,2 m².K/W.

La pompe à chaleur prélevant l'énergie contenue dans l'air extrait, l'air vicié rejeté par le système est refroidi. Pour éviter tout risque de condensation, à l'intérieur ou à l'extérieur du conduit, le réseau de rejet de l'air extrait doit être isolé. Dans la mesure du possible, il est préférable que ce réseau de rejet ne soit pas dans le volume chauffé.

Le rejet de l'air vicié du composant peut être mural ou en toiture et doit être positionné à une distance minimale de :

- 40 cm de tout ouvrant,
- 60 cm de toute entrée d'air ou amené d'air de ventilation.

2.4.7.2. Dispositions spécifiques au B200-FAN_T.Flow Hygro +

Dans ce cas, le tracé du réseau d'extraction peut être en linéaire.

Le tracé du réseau d'extraction peut également être « en pieuvre » en utilisant le caisson de répartition défini au paragraphe 2.2.2.5.5. du présent Dossier Technique.

Conformément à la notice de montage relative à ce caisson de répartition, tous ses piquages et ses bouchons doivent être siliconés pour garantir l'étanchéité de l'installation.

Tel qu'indiqué au paragraphe 2.2.2.5.2.2. du présent Dossier Technique, l'installateur :

- peut ajuster la consigne de pression de fonctionnement du chauffe-eau thermodynamique sur air extrait « B200-FAN_T.Flow Hygro + »,
- doit régler le chauffe-eau thermodynamique sur air extrait « B200-FAN_T.Flow Hygro + » afin d'indiquer le nombre de bouches d'extraction raccordées pour quatre types de pièces techniques.

2.4.7.3. Dispositions spécifiques au B100-FAN T.Flow Nano

Dans ce cas, le tracé du réseau d'extraction est nécessairement en linéaire.

Tel qu'indiqué au paragraphe 2.2.2.5.3.2. du présent Dossier Technique, l'installateur doit régler le chauffe-eau thermodynamique sur air extrait « B100-FAN_T.Flow Nano » afin d'indiquer le nombre de bouches d'extraction raccordées pour cinq types de pièces techniques.

2.4.8. Réception des installations

La réception des installations doit être effectuée selon les modalités décrites dans le chapitre 5 du « CPT VMC Hygro / habitat individuel » en prenant en compte les dispositions ci-après.

Elle doit être réalisée par l'installateur au titre de ses auto-contrôles.

2.4.8.1. Vérifications préliminaires

Vérifier la conformité des entrées d'air avec le système et leur installation dans les pièces principales adéquates conformément aux tableaux de configurations de l'Annexe B du présent Dossier Technique.

Vérifier que les bouches sont bien installées dans les pièces techniques adéquates conformément aux tableaux de configurations de l'Annexe B du présent Dossier Technique.

Vérifier que le groupe d'extraction mis en œuvre est listé dans le présent Avis Technique et, le cas échéant, qu'il est paramétré conformément à l'étude de dimensionnement.

2.4.8.2. Vérifications aérauliques

Les vérifications aérauliques doivent être réalisées selon le paragraphe 5.2 du « CPT VMC Hygro / habitat individuel » en prenant en compte la disposition complémentaire ci-après.

La mesure à débit maximal doit être réalisée avec une pression minimale de vérification de 70 Pa pour la valeur mesurée à la bouche cuisine.

2.4.8.3. Autres vérifications

Vérifier que les bouches sont bien installées dans les pièces techniques adéquates conformément aux tableaux de configurations de l'Annexe B du présent Dossier Technique.

Vérifier la conformité des entrées d'air avec le système et leur installation dans les pièces principales adéquates conformément aux tableaux de configurations de l'Annexe B du présent Dossier Technique.

Vérifier le paramétrage du chauffe-eau thermodynamique sur air extrait (« B100-FAN_T.Flow Nano » et « B200-FAN_T.Flow Hygro + ») selon les dispositions indiquées aux paragraphes 2.2.2.5.2.2. et 2.2.2.5.3.2. du présent Dossier Technique.

Vérification du fonctionnement de l'électrofiltre :

Lors de la mise sous tension de l'électrofiltre la LED confirme le bon fonctionnement du filtre en clignotant 3 fois en vert ; si le filtre est mal alimenté la LED clignote 3 fois en bleu.

Une courte pression sur le bouton permet de recontrôler le bon ou mauvais fonctionnement du filtre.

2.5. Maintien en service du procédé

2.5.1. Généralités et fréquences d'entretien

L'encrassement peut conduire à une réduction des débits aux entrées d'air et aux bouches d'extraction et, de ce fait, comme pour tous les réseaux aérauliques, le maintien dans le temps des qualités d'usage ne peut être obtenu que par un entretien régulier.

L'entretien général de l'installation doit être réalisé comme pour une installation de ventilation mécanique traditionnelle.

Les paragraphes suivants viennent en complément des dispositions prévues au chapitre 6 du « CPT VMC Hygro / habitat individuel ».

Le nettoyage des éléments doit être effectué par l'utilisateur au moins une fois par an pour les entrées d'air et au moins deux fois par an pour les bouches d'extraction.

2.5.2. Entrées d'air

La fréquence de nettoyage dépend de la rapidité d'encrassement, donc du lieu d'installation (ville, campagne...).

Le nettoyage de toute entrée d'air doit être effectué au moins une fois par an.

2.5.2.1. Entrées d'air autre que ZOL 0045

L'entrée d'air doit être nettoyée sans être démontée, à l'aide d'un chiffon sec.

2.5.2.2. ZOL 0045

Déverrouiller la barre de manœuvre de la fenêtre de toit.

Nettoyer l'intérieur de l'entrée d'air à l'aide d'une éponge humide sans démonter les éléments.

Pour plus d'informations, se reporter à la documentation VELUX.

2.5.2.3. Électrofiltre EHT²/EFT²

La LED clignote en rouge lorsqu'un nettoyage de l'électrofiltre est nécessaire.

Flasher l'étiquette QR code qui reprend les différentes étapes de l'entretien de l'électrofiltre.

Retirer l'EFT² ou EHT² du mur en faisant une rotation en sens antihoraire de l'entrée d'air.

Appuyer au moins 3 secondes sur le bouton présent sur le boîtier électrique : la LED devient bleue pour indiquer que l'électrofiltre n'est plus alimenté.

Retirer la (ou les) mousse(s) acoustique(s).

Retirer l'électrofiltre du conduit.

Débrancher l'électrofiltre.

Brosser la surface de chacune des plaques avec la brosse fournie.

Aspirer les résidus à l'aide d'un aspirateur.

Nettoyer le préfiltre et le tube extérieur à l'aide d'un chiffon sec.

Insérer le filtre à l'intérieur du conduit et rebrancher le filtre.

Appuyer 3 secondes sur le bouton du boîtier électrique : la LED passe du bleu au vert clignotant 3 fois pour signaler la mise en tension de l'électrofiltre puis la LED repasse au rouge.

Appuyer 1 seconde sur le bouton du boîtier électrique : la LED en rouge s'éteint pour indiquer la remise à zéro du timer.

La (ou les) mousse(s) acoustique(s) ainsi que l'EFT² ou EHT² peuvent être remise(s) en place.

2.5.3. Bouches d'extraction

Une notice d'entretien est jointe dans tous les logements, avec la bouche d'extraction cuisine.

Les opérations d'entretien doivent être réalisées :

- tous les 3 mois en cuisine,
- tous les 6 mois en salle de bains et WC.

Les opérations prévues pour les bouches d'extraction salle de bains et WC sont les suivantes :

- démontage de la case par simple extraction,
- nettoyage manuellement à l'eau savonneuse,
- remontage des éléments afin que le fonctionnement reprenne normalement.

Tel que défini au paragraphe 2.2.2.2.1. du présent Dossier Technique, pour les bouches à piles, en fin de vie de la pile, 5 bips sonores sont émis par le moteur au moment de l'activation du débit temporisé pour signaler à l'utilisateur le besoin de remplacement.

2.5.4. Groupes d'extraction

La maintenance et l'entretien du groupe d'extraction doivent être réalisés, après avoir pris soin de mettre le composant hors tension, conformément :

- aux dispositions prévues dans le « *CPT VMC Hygro / habitat individuel* », dans le NF DTU 68.3 P1-1-1 et dans le NF DTU 68.3 P1-1-2 ;
- aux prescriptions complémentaires indiquées dans la notice d'entretien fournie par le fabricant.

2.5.5. Chauffe-eau thermodynamique sur air extrait

Le filtre équipant le chauffe-eau thermodynamique sur air extrait doit être remplacé une fois par an afin de garantir un fonctionnement optimum du chauffe-eau. Toutefois, une information automatique de remplacement du filtre est prévue.

Le filtre doit être remplacé exclusivement par un filtre spécifié par ALDES Aéraulique.

Vérifier le paramétrage du chauffe-eau thermodynamique sur air extrait (« B100-FAN_T.Flow Nano » et « B200-FAN_T.Flow Hygro + ») selon les dispositions indiquées aux paragraphes 2.2.2.5.2.2. et 2.2.2.5.3.2. du présent Dossier Technique.

2.6. Traitement en fin de vie

Pas d'information apportée.

2.7. Assistante technique

Les sociétés AERECO et ALDES Aéraulique apportent leur assistance technique à toute entreprise installant le système qui en fait la demande.

La société ALDES Aéraulique dispose d'un logiciel de calcul des réseaux (pertes de charges conformes au NF DTU 68.3), elle peut apporter une assistance concernant les hypothèses à prendre en compte à travers une documentation et des services spécifiques « habit'air ».

En complément des composants décrits dans le présent Dossier Technique, la société ALDES Aéraulique fournit des conduits et accessoires de réseau (type coude, té,...) conformes à la réglementation en vigueur.

2.8. Principes de fabrication et de contrôle de cette fabrication

2.8.1. Entrées d'air

2.8.1.1. Entrées d'air autoréglables

La fabrication des entrées d'air mini EA 30, EA et ELLIA 30 est effectuée par la société ALDES Aéraulique dans l'usine de Pressensé.

La société ALDES Aéraulique dispose d'équipements destinés à la fabrication des entrées d'air autoréglables, les produits et l'ensemble des procédures qualité font l'objet de suivis à travers la certification NF-205 « Ventilation Mécanique Contrôlée ».

La fabrication des entrées d'air ZOL (pour fenêtre de toit VELUX) est effectuée par la société Anjos dans l'usine de Torcieu.

2.8.1.2. Entrées d'air fixes et hygroréglables

La fabrication des entrées d'air EHB², EHC, EHT², EHL, ZOH, EFL et EFT² est effectuée par la société AERECO dans l'usine de Collégien.

La société AERECO dispose d'équipements spécialement destinés à la sélection des tissus sensibles à l'humidité, à leur assemblage en ambiance contrôlée ainsi qu'à leur stabilisation.

Le montage et le réglage des produits sont menés sur des machines spéciales, selon des procédures définies et suivies du plan qualité. Le contrôle qualité de la fabrication est décrit dans ce plan.

Les produits et l'ensemble des procédures qualité font l'objet de suivis à travers la certification QB.

2.8.2. Bouches d'extraction

La fabrication des bouches d'extraction est effectuée par la société AERECO dans l'usine de Collégien.

La société AERECO dispose d'équipements spécialement destinés à la sélection des tissus sensibles à l'humidité, à leur assemblage en ambiance contrôlée ainsi qu'à leur stabilisation. Le montage et le réglage des produits sont menés sur des machines spéciales, selon des procédures définies et suivies du plan qualité. Le contrôle qualité de la fabrication est décrit dans ce plan. Les produits et l'ensemble des procédures qualité font l'objet de suivis à travers la certification QB.

2.8.3. Groupes d'extraction

La fabrication des groupes d'extraction est effectuée par la société ALDES aéraulique dans l'usine de Pressensé.

Les groupes d'extraction sont suivis dans le cadre de la certification QB.

2.8.4. Chauffe-eau thermodynamique sur air extrait

La fabrication des chauffe-eau thermodynamiques sur air extrait est effectuée par la société ALDES Aéraulique dans l'usine de Chatillon.

Les chauffe-eau thermodynamiques sur air extrait et l'ensemble des procédures qualité font l'objet de suivis à travers la certification QB.

Les chauffe-eau thermodynamiques sur air extrait sont suivis dans le cadre de la certification « NF Electricité Performance ».

2.8.5. Electrofiltre

La fabrication des électrofiltres est effectuée par la société Teqoya dans l'usine de Villandraut. La fabrication des électrofiltres est soumise aux contrôles qualité définis par la société Teqoya.

2.9. Mention des justificatifs

2.9.1. Résultats expérimentaux

2.9.1.1. Entrées d'air et bouches d'extraction

Entrées d'air autoréglables

Les entrées d'air autoréglables acoustiques sont certifiées NF-205 « Ventilation Mécanique Contrôlée ».

Entrées d'air fixes et hygroréglables et bouches d'extraction

Toutes les entrées d'air fixes et hygroréglables ainsi que les bouches d'extraction ont fait l'objet d'essais aérauliques et acoustiques réalisés par la société AERECO dans son laboratoire interne.

Certains de ces composants font l'objet du rapport d'essais aérauliques et acoustiques :

- n° CAPE AT 16-250 AC16-26064781/1 laboratoire CSTB,
- n° 2031351 du 08/12/2020 laboratoire CETIAT (essais aérauliques avec certains accessoires)
- n° 2031685 du 07/12/2020 laboratoire CETIAT (essais acoustiques avec certains accessoires)
- n° CAPE 21-02682 du 12/02/2021 laboratoire CSTB (essais hygro-aérauliques de l'entrée d'air hygroréglable EHT² avec et sans filtre alimenté)
- n° CAPE 21-04798 du 28/06/2021 laboratoire CSTB (essais acoustiques EHT² avec et sans mousses acoustiques)

Les entrées d'air fixes et hygroréglables et bouches d'extraction sont certifiées QB.

2.9.1.2. Groupes d'extraction

Les groupes d'extraction sont certifiés QB.

Ils font l'objet des rapports d'essais aérauliques et acoustiques suivants :

- Laboratoire CETIAT :
 - EasyHOME HYGRO Classic : 1731004-1 révision 01
 - EasyHOME HYGRO Premium MP : n° 2332508/1 et n° 2332508/1
 - EasyHOME HYGRO COMPACT Classic : 1731004-5 révision 01
 - EasyHOME HYGRO COMPACT Premium MP : n° 2332508/3 et n° 2332508/4 (essais réalisés avec 2 raccords à savoir 6 piquages raccordés)
 - EasyHOME HYGRO Premium HP+ : 2230163/1 révision 00
 - EasyHOME HYGRO COMPACT Premium HP+ : 2230163/2 révision 00
 - EasyHOME HYGRO Premium MW' : 223281 rev01
- Laboratoire ALDES interne :
 - EasyHOME HYGRO Premium MW' : rapport d'essai 01
 - EasyHOME HYGRO COMPACT Premium MW : rapport d'essai 02
- Laboratoire CSTB :
 - EasyHOME HYGRO COMPACT Premium MW : CAPE 19-9924/2 AC18-26077077-2-V1

2.9.1.3. Chauffe-eau thermodynamique

Les composants « B200-FAN_T.Flow Hygro + » et « B100-FAN_T.Flow Nano » sont certifiés QB et « NF Electricité Performance ».

Ils font l'objet des rapports d'essais aérauliques et acoustiques suivants (laboratoire CSTB) :

- B200-FAN_T.Flow Hygro + : CAPE17-8990 AC17-26070208,
- B100-FAN_T.Flow Nano : CAPE AT 17-058 AC17-26067164/1 et CAPE AT 17-058 AC17-26067164/2-Rév01.

2.9.1.4. Électrofiltre EHT²/EFT²

Valeurs d'efficacité initiale : pour une mise en œuvre dans un conduit en traversée de mur, les valeurs moyennes d'efficacité de l'électrofiltre EHT²/EFT² pour la réduction des particules totales en suspension, telles que mesurées lors des essais effectués par le laboratoire du CETIAT (rapport n° 2031696 V2) du 18/12/2020 selon la norme NF EN ISO 16890-1&2 (2017) à 30 m³/h sont de :

Effacité (%)	Lg 156*
ePM1 initiale	77
ePM2,5 initiale	80
ePM10 initiale	90

*Entrée d'air de forme cylindrique de diamètre extérieur 115 mm et longueur 156 mm.

2.9.1.5. Sortie de toiture

Laboratoire CETIAT : la sortie de toiture VALETIS fait l'objet du rapport d'essai aéraulique (selon la norme NF EN 13141-5 :2020) suivant le rapport d'essai n° 2230146-6 du 07/09/2022 pour une sortie de toiture équivalente à la STR 160.

2.9.2. Références chantiers

La capacité de production de l'usine AERECO de Collégien (77) est de plus de 50 000 bouches d'extraction et plus de 100 000 entrées d'air par mois. La société AERECO fabrique des terminaux de ventilation hygroréglable depuis 1984.

Par ailleurs, la société AERECO est certifiée ISO 9001 depuis 2009 sur l'ensemble de son process.

Depuis la création de la société, plusieurs millions de logements ont été équipés de systèmes de ventilation hygroréglable AERECO.

2.10. Annexe du Dossier Technique – Schémas de mise en œuvre

2.10.1. A – Données d'entrée des calculs thermiques règlementaires

Préambule : Les grandeurs $Q_{varep_{spec}}$, S_{mea} , M et M' sont données en m^3/h . Les grandeurs $\Delta P-1$ et $\Delta P-2$ sont données en Pa.

2.10.1.1. A.1 – Système « BAHIA solution individuelle » en Hygro A

Logement	Pièces humides	$Q_{varep_{spec}}$	Cdep [1]			Saisie des entrées d'air					
			Cdep ₁	Cdep ₂	Cdep ₃	[2]				[3] Smea	
						M	DeltaP-1	DeltaP-2	M'		r
F1	1 SdB/WC	31,3	1,19	1,11		90,0	20	100	76,5	1	90,0
F1	1 SdB 1 WC	30,7	1,36	1,22		90,0	20	100	76,5	1	90,0
F2	1 SdB/WC	53,4	1,10	1,05		90,0	20	100	76,5	1	90,0
F2	1 SdB 1 WC	54,7	1,18	1,10		90,0	20	100	76,5	1	90,0
F3	1 SdB/WC	75,0	1,09	1,05		120,0	20	100	102,0	1	120,0
F3	1 SdB 1 WC	68,9	1,14	1,08		120,0	20	100	102,0	1	120,0
F4	1 SdB/WC	77,8	1,09	1,04		135,0	20	100	114,7	1	135,0
F4	1 SdB 1 WC	72,2	1,13	1,07		135,0	20	100	114,7	1	135,0
F5	1 SdB/WC	80,1	1,08	1,04		165,0	20	100	140,2	1	165,0
F5	1 SdB 1 WC	74,9	1,12	1,07		165,0	20	100	140,2	1	165,0
F6	1SdB 1WC 1 SdE	110,3	1,11	1,06		155,0	20	100	131,7	1	155,0
F6	2 SdB/WC	116,0	1,08	1,05		155,0	20	100	131,7	1	155,0
F6	1 SdB/WC 1 SdB 1 WC	110,6	1,11	1,06		155,0	20	100	131,7	1	155,0
F6	2 SdB 1 WC	110,3	1,11	1,06		155,0	20	100	131,7	1	155,0
F7	2 SdB/WC	118,4	1,08	1,04		177,0	20	100	150,4	1	177,0
F7	1 SdB/WC 1 SdB 1 WC	113,3	1,11	1,06		177,0	20	100	150,4	1	177,0
F7	2 SdB 1 WC	113,0	1,11	1,06		177,0	20	100	150,4	1	177,0

[1] La valeur du coefficient de dépassement Cdep à retenir parmi les valeurs Cdep1, Cdep2 et Cdep3 dépend du groupe d'extraction. L'Annexe E du présent Dossier Technique précise pour chaque groupe d'extraction cette valeur de Cdep à retenir.

[2] Méthodes Th-BCE 2012 et Th-BCE 2020 en cas de mise en œuvre d'entrées d'air autoréglables

[3] Méthodes Th-BCE 2012 et Th-BCE 2020 en cas de mise en œuvre d'entrées d'air fixes ou méthode Th-C-E ex

Il est possible d'implanter des pièces humides supplémentaires (salles de bains, WC et salles de bains avec WC communs) auquel cas il conviendra d'en tenir compte dans le calcul du $Q_{varep_{spec}}$ en prenant en compte les valeurs contenues au Tableau 1b ci-après, les valeurs de la S_{mea} (le cas échéant de M et M') et du coefficient de dépassement Cdep restant inchangées.

L'ajout de pièces principales supplémentaires au F7 est possible à condition de leur implanter à chacune d'elles une entrée d'air correspondante à celle définie en F7, auquel cas, il conviendra d'en tenir compte dans le calcul du $Q_{varep_{spec}}$ en lui ajoutant la valeur de $6,0 m^3/h$ par pièce ajoutée et :

- pour les calculs réalisés selon la méthode Th-C-E ex ou en cas d'ajout d'une entrée d'air fixe pour des calculs réalisés selon la méthode Th-BCE 2012 et Th-BCE 2020 : en ajoutant à la S_{mea} la valeur de $22,0 m^3/h$ par pièce principale supplémentaire.
- en cas d'ajout d'une entrée d'air autoréglable pour les calculs réalisés selon la méthode Th-BCE 2012 et Th-BCE 2020 : en saisissant une entrée d'air supplémentaire (par pièce principale supplémentaire) dont les caractéristiques sont données dans le tableau ci-dessous,

Module pièce supplémentaire	Méthodes Th-BCE 2012 et Th-BCE 2020					Méthode Th-C-E ex
	M	DeltaP-1	DeltaP-2	M'	r	Smea
22	+22,0	20	100	+18,7	1	+22,0

Tableau 1a – Données d'entrée pour les calculs thermiques règlementaires, Système « BAHIA solution individuelle » en HYGRO A

Logement	Pièces humides	Salle de bains (SdB)			WC			Salle de bains avec WC (SdB/WC)		
		Type bouche	Qvarep _{spec}	Smea, M et M'	Type bouche	Qvarep _{spec}	Smea, M et M'	Type bouche	Qvarep _{spec}	Smea, M et M'
F1	1 SdB/WC	B21	+5,4	0,0				BW21	+10,6	0,0
F1	1 SdB/WC				W13	+5,4	0,0	BW21	+10,6	0,0
F1	1 SdB 1 WC	B21	+5,4	0,0	W13	+5,4	0,0	BW21	+10,6	0,0
F2	1 SdB/WC	B21	+5,4	0,0				BW21	+10,6	0,0
F2	1 SdB/WC				W13	+5,4	0,0	BW21	+10,6	0,0
F2	1 SdB 1 WC	B21	+5,4	0,0	W13	+5,4	0,0	BW21	+10,6	0,0
F3	1 SdB/WC	B21	+5,4	0,0				BW22	+31,2	0,0
F3	1 SdB/WC				W13	+5,4	0,0	BW22	+31,2	0,0
F3	1 SdB 1 WC	B22	+17,4	0,0	W13	+5,4	0,0	BW21	+10,6	0,0
F4	1 SdB/WC	B21	+5,4	0,0				BW22	+31,2	0,0
F4	1 SdB/WC				W13	+5,4	0,0	BW22	+31,2	0,0
F4	1 SdB 1 WC	B22	+17,4	0,0	W13	+5,4	0,0	BW21	+10,6	0,0
F5	1 SdB/WC	B21	+5,4	0,0				BW22	+31,2	0,0
F5	1 SdB/WC				W13	+5,4	0,0	BW22	+31,2	0,0
F5	1 SdB 1 WC	B22	+17,4	0,0	W13	+5,4	0,0	BW21	+10,6	0,0
F6	1SdB 1WC 1 SdE				W13	+5,4	0,0			
F6	2 SdB/WC	B21	+5,4	0,0				BW22	+31,2	0,0
F6	2 SdB/WC				W13	+5,4	0,0	BW22	+31,2	0,0
F6	1 SdB/WC 1 SdB 1 WC				W13	+5,4	0,0	BW22	+31,2	0,0
F6	2 SdB 1 WC	B22	+17,4	0,0	W13	+5,4	0,0	BW21	+10,6	0,0
F7	2 SdB/WC	B21	+5,4	0,0				BW22	+31,2	0,0
F7	2 SdB/WC				W13	+5,4	0,0	BW22	+31,2	0,0
F7	1 SdB/WC 1 SdB 1 WC				W13	+5,4	0,0	BW22	+31,2	0,0
F7	2 SdB 1 WC	B22	+17,4	0,0	W13	+5,4	0,0	BW21	+10,6	0,0

Pour prendre en compte l'implantation de salles d'eau supplémentaires, la valeur de la Smea est inchangée et il faut ajouter à la valeur de Qvarep_{spec} :

- 5,0 m³/h par salle d'eau pour toutes les configurations hormis la configuration « F6 / 1sdB_1WC_1SdE »,
- 30,0 m³/h par salle d'eau pour la configuration « F6 / 1sdB_1WC_1SdE ».

Tableau 1b – Données d'entrée pour les calculs thermiques réglementaires, Système « BAHIA solution individuelle » en Hygro A, Influence des bouches supplémentaires (sur les valeurs du Tableau 1a)

2.10.1.2. A.2 – Système « BAHIA solution individuelle » en Hygro B

Logement	Pièces humides	Qvarep _{spec}	Cdep [1]			Saisie des entrées d'air	
			Cdep ₁	Cdep ₂	Cdep ₃	Smea	r
F1 [2]	1 SdB/WC	31,3	1,19	1,11		44,2	1
F1 [2]	1 SdB 1 WC	30,8	1,35	1,21		45,7	1
F2	1 SdB/WC	39,6	1,11	1,06		52,3	1
F2	1 SdB 1 WC	40,0	1,22	1,12		51,4	1
F3	1 SdB/WC	56,8	1,09	1,05		72,2	1
F3	1 SdB 1 WC	57,9	1,16	1,09		71,0	1
F4	1 SdB/WC	60,2	1,08	1,04		102,3	1
F4	1 SdB 1 WC	61,0	1,15	1,09		101,1	1
F5	1 SdB/WC	62,9	1,08	1,04		131,2	1
F5	1 SdB 1 WC	63,7	1,14	1,08		129,5	1
F6	1 SdB 1 WC 1 SdE	99,7	1,11	1,06		151,2	1
F6	2 SdB/WC	116,1	1,08	1,05		143,5	1
F6	1 SdB/WC 1 SdB 1 WC	99,6	1,12	1,07		152,2	1
F6	2 SdB 1 WC	99,3	1,13	1,07		152,6	1
F7	2 SdB/WC	118,6	1,08	1,04		172,9	1
F7	1 SdB/WC 1 SdB 1 WC	102,2	1,11	1,07		182,6	1
F7	2 SdB 1 WC	101,9	1,12	1,07		183,0	1

[1] La valeur du coefficient de dépassement Cdep à retenir parmi les valeurs Cdep1, Cdep2 et Cdep3 dépend du groupe d'extraction. L'Annexe E du présent Dossier Technique précise pour chaque groupe d'extraction cette valeur de Cdep à retenir.

[2] Pour les logements de type F1, les valeurs du Tableau 2a ci-dessus sont applicables quel que soit le type d'entrée d'air installé prévu au Tableau 2 de l'Annexe B.3 du présent Dossier Technique (deux entrées d'air hygroréglables ou une entrée d'air autoréglable de module 45).

Pour prendre en compte l'implantation de salles d'eau supplémentaires, il faut ajouter, par salle d'eau, 5,0 m³/h à la valeur de Qvarepspec, la valeur de la Smea est inchangée.

Il est possible d'implanter des pièces humides supplémentaires (salles de bains, WC et salles de bains avec WC communs) auquel cas il conviendra d'en tenir compte dans le calcul du Qvarepspec et de la Smea en prenant en compte les valeurs contenues au Tableau 2b ci-après, la valeur du coefficient de dépassement Cdep restant inchangée.

L'ajout de pièces principales supplémentaires au F7 est possible à condition de leur implanter à chacune d'elles une entrée d'air correspondante à celle définie en F7, auquel cas, il conviendra d'en tenir compte dans le calcul du Qvarepspec (pour Cdep = 1) en lui ajoutant la valeur de 6,0 m³/h par pièce ajoutée et en ajoutant, à la Smea, la valeur de 25,0 m³/h par pièce principale supplémentaire.

Tableau 2a – Données d'entrée pour les calculs thermiques réglementaires, Système « BAHIA solution individuelle » en HYGRO B

Logement	Pièces humides	Salle de bains (SdB)			WC			Salle de bains avec WC (SdB/WC)		
		Type bouche	Qvarep _{spec}	Smea, M et M'	Type bouche	Qvarep _{spec}	Smea, M et M'	Type bouche	Qvarep _{spec}	Smea, M et M'
F1 [1]	1 SdB/WC	B21	+5,4	-2,9				BW21	+11,0	-5,8
F1 [1]	1 SdB/WC				W13	+5,4	-3,3	BW21	+11,0	-5,8
F1 [1]	1 SdB 1 WC	B21	+5,4	-2,9	W13	+5,4	-3,3	BW21	+11,0	-5,8
F2	1 SdB/WC	B21	+5,4	-2,9				BW21	+11,0	-5,8
F2	1 SdB/WC				W13	+5,4	-3,3	BW21	+11,0	-5,8
F2	1 SdB 1 WC	B21	+5,4	-2,9	W13	+5,4	-3,3	BW21	+11,0	-5,8
F3	1 SdB/WC	B21	+5,4	-2,9				BW21	+11,0	-5,8
F3	1 SdB/WC				W13	+5,4	-3,3	BW21	+11,0	-5,8
F3	1 SdB 1 WC	B21	+5,4	-2,9	W13	+5,4	-3,3	BW21	+11,0	-5,8
F4	1 SdB/WC	B21	+5,4	-2,9				BW21	+11,0	-5,8
F4	1 SdB/WC				W13	+5,4	-3,3	BW21	+11,0	-5,8
F4	1 SdB 1 WC	B21	+5,4	-2,9	W13	+5,4	-3,3	BW21	+11,0	-5,8
F5	1 SdB/WC	B21	+5,4	-2,9				BW21	+11,0	-5,8
F5	1 SdB/WC				W13	+5,4	-3,3	BW21	+11,0	-5,8
F5	1 SdB 1 WC	B21	+5,4	-2,9	W13	+5,4	-3,3	BW21	+11,0	-5,8
F6	1SdB 1WC 1 SdE				W13	+5,4	-3,3			
F6	2 SdB/WC	B21	+5,4	-2,9				BW22	+31,6	-13,5
F6	2 SdB/WC				W13	+5,4	-3,3	BW22	+31,6	-13,5
F6	1 SdB/WC 1 SdB 1 WC				W13	+5,4	-3,3	BW22	+31,6	-13,5
F6	2 SdB 1 WC	B21	+5,4	-2,9	W13	+5,4	-3,3	BW21	+11,0	-5,8
F7	2 SdB/WC	B21	+5,4	-2,9				BW22	+31,6	-13,5
F7	2 SdB/WC				W13	+5,4	-3,3	BW22	+31,6	-13,5
F7	1 SdB/WC 1 SdB 1 WC				W13	+5,4	-3,3	BW22	+31,6	-13,5
F7	2 SdB 1 WC	B21	+5,4	-2,9	W13	+5,4	-3,3	BW21	+11,0	-5,8

NOTE : L'adjonction de pièces humides supplémentaires conduit, en augmentant les débits de ventilation, à une diminution de l'Humidité Relative des pièces principales, la somme des modules des entrées d'air hygroréglables peut décroître.

[1] Pour les logements de type F1, les valeurs du *Tableau 2b* ci-dessus sont applicables quel que soit le type d'entrée d'air installé prévu au *Tableau 2* de l'*Annexe B.3* du présent Dossier Technique (deux entrées d'air hygroréglables ou une entrée d'air autoréglable de module 45).

Pour prendre en compte l'implantation de salles d'eau supplémentaires, la valeur de la Smea est inchangée et il faut ajouter à la valeur de Qvarep_{spec} :

- 5,0 m³/h par salle d'eau pour toutes les configurations hormis la configuration « F6 / 1sdB_1WC_1SdE »,
- 30,0 m³/h par salle d'eau pour la configuration « F6 / 1sdB_1WC_1SdE ».

Tableau 2b – Données d'entrée pour les calculs thermiques réglementaires, Système « BAHIA solution individuelle » en HYGRO B
Influence des bouches supplémentaires (sur les valeurs du Tableau 2a)

2.10.2. B – Distribution des produits dans les systèmes et configurations des systèmes

2.10.2.1. B.1 – Généralités

Nombre minimal de pièces techniques

Le nombre de pièces humides indiqué dans les tableaux ci-après constitue une valeur minimale. Un nombre moindre de pièces humides ne permettrait pas d'assurer la qualité de l'air à l'intérieur du logement. De telles configurations ne sont donc pas conformes au présent Avis Technique.

Définition d'une salle d'eau

Au sens du présent Avis Technique, on entend par salle d'eau, une pièce autre que la cuisine ou le WC, équipée d'un point d'eau, mais sans baignoire ni douche (cellier, buanderie...).

Une pièce équipée exclusivement d'un chauffe-eau n'est pas considérée comme une salle d'eau.

Cloisonnement d'un WC commun avec une salle de bains

En cas d'impossibilité de cloisonnement du WC commun avec la salle de bains, l'installation sera dimensionnée et réalisée avec une seule bouche.

Cependant, dans le cas où il est possible de séparer la salle de bains avec WC commun par un cloisonnement (chacune des deux pièces ainsi constituées ayant un accès direct à une partie commune du logement), une seule bouche sera installée dans la pièce commune et l'installation sera dimensionnée en fonction de la possible évolution vers ce cloisonnement.

Analogies entres composants

Entrées d'air

- Chaque entrée d'air de module 45 m³/h peut être remplacée par deux entrées d'air de module 22 m³/h ou par trois entrées d'air de module 15 m³/h.
- Chaque entrée d'air de module 30 m³/h peut être remplacée par deux entrées d'air de module 15 m³/h.
- Pour les logements de type F1, les 2 entrées d'air de 45 m³/h peuvent être remplacées par 3 entrées d'air de 30 m³/h.

Bouches d'extraction

- Les différentes commandes de temporisations possibles sur les bouches d'extraction temporisées C Curve L, B Curve S, W Curve S et BW Curve S sont décrites à l'Annexe D.22.

2.10.2.2. B.2 – Système « BAHIA solution individuelle » en Hygro A

Configuration de base											Pièces techniques supplémentaires			
Logement	Pièces humides	Modules d'entrée d'air (1)		Bouches d'extraction										
		Séjour	Par chambre	Cuisine	SdB1	SdB2	SdB/WC1	SdB/WC2	WC	Salle d'eau	Autre SdB	Autre SdB/WC	Autre WC	Autre Salle d'eau
F1 (2)	1 SdB/WC	2*45		C32			BW21				B21	BW21		B21
F1 (2)	1 SdB/WC	2*45		C32			BW21					BW21	W13	B21
F1 (2)	1 SdB 1 WC	2*45		C32	B21				W13		B21	BW21	W13	B21
F2	1 SdB/WC	2*30	30	C21			BW21				B21	BW21		B21
F2	1 SdB/WC	2*30	30	C21			BW21					BW21	W13	B21
F2	1 SdB 1 WC	2*30	30	C21	B21				W13		B21	BW21	W13	B21
F3	1 SdB/WC	2*30	30	C21			BW22				B21	BW22		B21
F3	1 SdB/WC	2*30	30	C21			BW22					BW22	W13	B21
F3	1 SdB 1 WC	2*30	30	C21	B22				W13		B22	BW21	W13	B21
F4	1 SdB/WC	45	30	C21			BW22				B21	BW22		B21
F4	1 SdB/WC	45	30	C21			BW22					BW22	W13	B21
F4	1 SdB 1 WC	45	30	C21	B22				W13		B22	BW21	W13	B21
F5	1 SdB/WC	45	30	C21			BW22				B21	BW22		B21
F5	1 SdB/WC	45	30	C21			BW22					BW22	W13	B21
F5	1 SdB 1 WC	45	30	C21	B22				W13		B22	BW21	W13	B21
F6	1 SdB + 1 WC + 1 SdE	45	22	C21	B22				W13	B23			W13	B23
F6	2 SdB/WC	45	22	C21			BW22	BW22			B21	BW22		B21
F6	2 SdB/WC	45	22	C21			BW22	BW22				BW22	W13	B21
F6	1 SdB/WC 1 SdB + 1 WC	45	22	C21	B22		BW22		W13			BW22	W13	B21
F6	2 SdB 1 WC	45	22	C21	B22	B23			W13		B22	BW21	W13	B21
F7	2 SdB/WC	45	22	C21			BW22	BW22			B21	BW22		B21
F7	2 SdB/WC	45	22	C21			BW22	BW22				BW22	W13	B21
F7	1 SdB/WC 1 SdB + 1 WC	45	22	C21	B22		BW22		W13			BW22	W13	B21
F7	2 SdB 1 WC	45	22	C21	B22	B23			W13		B22	BW21	W13	B21

(1) Toute entrée d'air (dont le module est spécifié dans le tableau ci-dessus) peut être une entrée d'air fixe ou une entrée d'air autoréglable.

(2) Pour les logements de type F1, les 2 entrées d'air de module 45 peuvent être remplacées par 3 entrées d'air de module 30.

Tableau 1 – Configurations du système « BAHIA solution individuelle » en Hygro A

Dans le cas particulier d'un logement de type F2 possédant trois pièces techniques (ou plus) autres que la cuisine :

- dans le séjour, la somme des modules des entrées d'air doit être égale à 90 m³/h ;
- dans la chambre, la somme des modules des entrées d'air doit être égale à 45 m³/h ;

2.10.2.3. B.3 – Système « BAHIA solution individuelle » en Hygro B

Configuration de base											Pièces techniques supplémentaires			
Logement	Pièces humides	Type ou module d'entrée d'air (1)		Bouches d'extraction										
		Séjour	Par chambre	Cuisine	SdB1	SdB2	SdB/WC1	SdB/WC2	WC	Salle d'eau	Autre SdB	Autre SdB/WC	Autre WC	Autre Salle d'eau
F1 (2)	1 SdB/WC	2*EH ou 45		C32			BW21				B21	BW21		B21
F1 (2)	1 SdB/WC	2*EH ou 45		C32			BW21					BW21	W13	B21
F1 (2)	1 SdB 1 WC	2*EH ou 45		C32	B21				W13		B21	BW21	W13	B21
F2	1 SdB/WC	EH	EH	C36			BW21				B21	BW21		B21
F2	1 SdB/WC	EH	EH	C36			BW21					BW21	W13	B21
F2	1 SdB 1 WC	EH	EH	C36	B21				W13		B21	BW21	W13	B21
F3	1 SdB/WC	EH	EH	C21			BW21				B21	BW21		B21
F3	1 SdB/WC	EH	EH	C21			BW21					BW21	W13	B21
F3	1 SdB 1 WC	EH	EH	C21	B21				W13		B21	BW21	W13	B21
F4	1 SdB/WC	EH	EH	C21			BW21				B21	BW21		B21
F4	1 SdB/WC	EH	EH	C21			BW21					BW21	W13	B21
F4	1 SdB 1 WC	EH	EH	C21	B21				W13		B21	BW21	W13	B21
F5	1 SdB/WC	EH	EH	C21			BW21				B21	BW21		B21
F5	1 SdB/WC	EH	EH	C21			BW21					BW21	W13	B21
F5	1 SdB 1 WC	EH	EH	C21	B21				W13		B21	BW21	W13	B21
F6	1 SdB + 1 WC + 1 SdE	EH	EH	C21	B21				W13	B23			W13	B23
F6	2 SdB/WC	EH	EH	C21			BW22	BW22			B21	BW22		B21
F6	2 SdB/WC	EH	EH	C21			BW22	BW22				BW22	W13	B21
F6	1 SdB/WC 1 SdB + 1 WC	EH	EH	C21	B21		BW22		W13			BW22	W13	B21
F6	2 SdB 1 WC	EH	EH	C21	B21	B23			W13		B21	BW21	W13	B21
F7	2 SdB/WC	EH	EH	C21			BW22	BW22			B21	BW22		B21
F7	2 SdB/WC	EH	EH	C21			BW22	BW22				BW22	W13	B21
F7	1 SdB/WC 1 SdB + 1 WC	EH	EH	C21	B21		BW22		W13			BW22	W13	B21
F7	2 SdB 1 WC	EH	EH	C21	B21	B23			W13		B21	BW21	W13	B21

(1) EH : entrée d'air hygroréglable.

(2) Pour les logements de type F1, l'entrée d'air de module 45 peut être une entrée d'air fixe ou une entrée d'air autoréglable.

Tableau 2 – Configurations du système « BAHIA solution individuelle » en Hygro B

Dans le cas particulier d'un logement de type F2 possédant trois pièces techniques (ou plus) autres que la cuisine :

- le séjour et la chambre doivent chacun être munis d'une deuxième entrée d'air « EH ».

2.10.3. C – Valeurs pour dimensionnement des systèmes

2.10.3.1. C.1 – Débits minimaux en m³/h

Logement	Pièces humides	Cuisine	SdB1	SdB2	SdB/WC1	SdB/WC2	WC	Salle d'eau	Autre SdB	Autre SdB/WC	Autre WC	Autre salle d'eau
F1	1 SdB/WC	10			5				5	5		5
F1	1 SdB/WC	10			5					5	5	5
F1	1 SdB 1 WC	10	5				5		5	5	5	5
F2	1 SdB/WC	27			5				5	5		5
F2	1 SdB/WC	27			5					5	5	5
F2	1 SdB 1 WC	27	5				5		5	5	5	5
F3	1 SdB/WC	27			29				5	29		5
F3	1 SdB/WC	27			29					29	5	5
F3	1 SdB 1 WC	27	14				5		14	5	5	5
F4	1 SdB/WC	27			29				5	29		5
F4	1 SdB/WC	27			29					29	5	5
F4	1 SdB 1 WC	27	14				5		14	5	5	5
F5	1 SdB/WC	27			29				5	29		5
F5	1 SdB/WC	27			29					29	5	5
F5	1 SdB 1 WC	27	14				5		14	5	5	5
F6	1 SdB + 1WC + 1SdE	27	14				5	30			5	30
F6	2 SdB/WC	27			29	29			5	29		5
F6	2 SdB/WC	27			29	29				29	5	5
F6	1 SdB/WC 1 SdB + 1WC	27	14		29		5			29	5	5
F6	2 SdB 1 WC	27	14	30			5		14	5	5	5
F7	2 SdB/WC	27			29	29			5	29		5
F7	2 SdB/WC	27			29	29				29	5	5
F7	1 SdB/WC 1 SdB + 1WC	27	14		29		5			29	5	5
F7	2 SdB 1 WC	27	14	30			5		14	5	5	5

Tableau 1 – Valeurs de débit minimum par bouche d'extraction à prendre en compte pour le dimensionnement Système « BAHIA solution individuelle » en Hygro A

Logement	Pièces humides	Cuisine	SdB1	SdB2	SdB/WC1	SdB/WC2	WC	Salle d'eau	Autre SdB	Autre SdB/WC	Autre WC	Autre salle d'eau
F1	1 SdB/WC	10			5				5	5		5
F1	1 SdB/WC	10			5					5	5	5
F1	1 SdB 1 WC	10	5				5		5	5	5	5
F2	1 SdB/WC	10			5				5	5		5
F2	1 SdB/WC	10			5					5	5	5
F2	1 SdB 1 WC	10	5				5		5	5	5	5
F3	1 SdB/WC	27			5				5	5		5
F3	1 SdB/WC	27			5					5	5	5
F3	1 SdB 1 WC	27	5				5		5	5	5	5
F4	1 SdB/WC	27			5				5	5		5
F4	1 SdB/WC	27			5					5	5	5
F4	1 SdB 1 WC	27	5				5		5	5	5	5
F5	1 SdB/WC	27			5				5	5		5
F5	1 SdB/WC	27			5					5	5	5
F5	1 SdB 1 WC	27	5				5		5	5	5	5
F6	1 SdB + 1 WC + 1 SdE	27	5				5	30			5	30
F6	2 SdB/WC	27			29	29			5	29		5
F6	2 SdB/WC	27			29	29				29	5	5
F6	1 SdB/WC 1 SdB + 1 WC	27	5		29		5			29	5	5
F6	2 SdB 1 WC	27	5	30			5		5	5	5	5
F7	2 SdB/WC	27			29	29			5	29		5
F7	2 SdB/WC	27			29	29				29	5	5
F7	1 SdB/WC 1 SdB + 1 WC	27	5		29		5			29	5	5
F7	2 SdB 1 WC	27	5	30			5		5	5	5	5

Tableau 2 – Valeurs de débit minimum par bouche d'extraction à prendre en compte pour le dimensionnement Système « BAHIA solution individuelle » en Hygro B

2.10.3.2. C.2 – Débits maximaux en m³/h**C.21 – Débits maximaux – « BAHIA solution individuelle » en Hygro A**

Logement	Pièces humides	Cuisine		SdB/WC	Salle d'eau 1	Autre salle d'eau
		Qmax-réduit	Qmax			
F1	1 SdB/WC	20	90	30	20	5
F2	1 SdB/WC	52	135	30	20	5
F3	1 SdB/WC	52	135	50	20	5
F4	1 SdB/WC	52	135	50	20	5
F5	1 SdB/WC	52	135	50	20	5

**Tableau 3 – Valeurs de débit maximum par bouche d'extraction à prendre en compte pour le dimensionnement Habitat individuel équipé d'une salle de bains avec WC commun, sans WC séparé
Système « BAHIA solution individuelle » en Hygro A**

Logement	Pièces humides	Cuisine		SdB/WC n°1	SdB/WC n° 2	SdB	Autre SdB/WC	Autre SdB	Salle d'eau
		Qmax-réduit	Qmax						
F1	2 SdB/WC	20	90	30	30		5		5
F1	1 SdB/WC 1 SdB	20	90	30		20	5	5	5
F2	2 SdB/WC	52	135	30	30		5		5
F2	1 SdB/WC 1 SdB	52	135	30		20	5	5	5
F3	2 SdB/WC	52	135	50	50		29		5
F3	1 SdB/WC 1 SdB	52	135	50		20	29	5	5
F4	2 SdB/WC	52	135	50	50		29		5
F4	1 SdB/WC 1 SdB	52	135	50		20	29	5	5
F5	2 SdB/WC	52	135	50	50		29		5
F5	1 SdB/WC 1 SdB	52	135	50		20	29	5	5
F6	2 SdB/WC	52	135	50	50		29	5	5
F7	2 SdB/WC	52	135	50	50		29	5	5

**Tableau 4 – Valeurs de débit maximum par bouche d'extraction à prendre en compte pour le dimensionnement Habitat individuel équipé d'au moins deux salles de bains avec ou sans WC et aucun WC séparé
Système « BAHIA solution individuelle » en Hygro A**

Logement	Pièces humides	Cuisine		SdB1	SdB2	SdB/WC1	SdB/WC2	WC	Salle d'eau	Autre Sdb	Autre SdB/WC	Autre WC	Autre salle d'eau
		Qmax-réduit	Qmax										
F1	1 SdB/WC 1 WC	20	90			30		30			5	5	5
F1	1 SdB 1 WC	20	90	20				30		5	5	5	5
F2	1 SdB/WC 1 WC	52	135			30		30			5	5	5
F2	1 SdB 1 WC	52	135	20				30		5	5	5	5
F3	1 SdB/WC 1 WC	52	135			50		30			29	5	5
F3	1 SdB 1 WC	52	135	39				30		14	5	5	5
F4	1 SdB/WC 1 WC	52	135			50		30			29	5	5
F4	1 SdB 1 WC	52	135	39				30		14	5	5	5
F5	1 SdB/WC 1 WC	52	135			50		30			29	5	5
F5	1 SdB 1 WC	52	135	39				30		14	5	5	5
F6	1 SdB + 1 WC + 1 SdE	52	135	39				30	30			5	30
F6	2 SdB/WC 1 WC	52	135			50	29	30			29	5	5
F6	1 SdB/WC 1 SdB + 1 WC	52	135	39		29		30			29	5	5
F6	2 SdB 1 WC	52	135	39	30			30		14	5	5	5
F7	2 SdB/WC 1 WC	52	135			50	29	30			29	5	5
F7	1 SdB/WC 1 SdB + 1 WC	52	135	39		29		30			29	5	5
F7	2 SdB 1 WC	52	135	39	30			30		14	5	5	5

Tableau 5 – Valeurs de débit maximum par bouche d'extraction à prendre en compte pour le dimensionnement Habitat individuel équipé d'au moins une salle de bains et d'au moins un WC séparé Système « BAHIA solution individuelle » en Hygro A

C.22 – Débits maximaux – « BAHIA solution individuelle » en Hygro B

Logement	Pièces humides	Cuisine		SdB/WC	Salle d'eau 1	Autre salle d'eau
		Qmax-réduit	Qmax			
F1	1 SdB/WC	20	90	30	20	5
F2	1 SdB/WC	35	90	30	20	5
F3	1 SdB/WC	52	135	30	20	5
F4	1 SdB/WC	52	135	30	20	5
F5	1 SdB/WC	52	135	30	20	5

**Tableau 6 – Valeurs de débit maximum par bouche d'extraction à prendre en compte pour le dimensionnement
Habitat individuel équipé d'une salle de bains avec WC commun, sans WC séparé
Système « BAHIA solution individuelle » en Hygro B**

Logement	Pièces humides	Cuisine		SdB/WC n°1	SdB/WC n° 2	SdB	Autre SdB/WC	Autre SdB	Salle d'eau
		Qmax-réduit	Qmax						
F1	2 SdB/WC	20	90	30	30		5		5
F1	1 SdB/WC 1 SdB	20	90	30		20	5	5	5
F2	2 SdB/WC	35	90	30	30		5		5
F2	1 SdB/WC 1 SdB	35	90	30		20	5	5	5
F3	2 SdB/WC	52	135	30	30		5		5
F3	1 SdB/WC 1 SdB	52	135	30		20	5	5	5
F4	2 SdB/WC	52	135	30	30		5		5
F4	1 SdB/WC 1 SdB	52	135	30		20	5	5	5
F5	2 SdB/WC	52	135	30	30		5		5
F5	1 SdB/WC 1 SdB	52	135	30		20	5	5	5
F6	2 SdB/WC	52	135	50	50		29	5	5
F7	2 SdB/WC	52	135	50	50		29	5	5

**Tableau 7 – Valeurs de débit maximum par bouche d'extraction à prendre en compte pour le dimensionnement
Habitat individuel équipé d'au moins deux salles de bains avec ou sans WC et aucun WC séparé
Système « BAHIA solution individuelle » en Hygro B**

Logement	Pièces humides	Cuisine		SdB1	SdB2	SdB/WC1	SdB/WC2	WC	Salle d'eau	Autre Sdb	Autre SdB/WC	Autre WC	Autre salle d'eau
		Qmax-réduit	Qmax										
F1	1 SdB/WC 1WC	20	90			30		30			5	5	5
F1	1 SdB 1 WC	20	90	20				30		5	5	5	5
F2	1 SdB/WC 1WC	35	90			30		30			5	5	5
F2	1 SdB 1 WC	35	90	20				30		5	5	5	5
F3	1 SdB/WC 1WC	52	135			30		30			5	5	5
F3	1 SdB 1 WC	52	135	20				30		5	5	5	5
F4	1 SdB/WC 1WC	52	135			30		30			5	5	5
F4	1 SdB 1 WC	52	135	20				30		5	5	5	5
F5	1 SdB/WC 1WC	52	135			30		30			5	5	5
F5	1 SdB 1 WC	52	135	20				30		5	5	5	5
F6	1 SdB + 1WC + 1 SdE	52	135	20				30	30			5	30
F6	2 SdB/WC 1 WC	52	135			50	29	30			29	5	5
F6	1 SdB/WC 1 SdB + 1WC	52	135	20		29		30			29	5	5
F6	2 SdB 1 WC	52	135	20	30			30		5	5	5	5
F7	2 SdB/WC 1 WC	52	135			50	29	30			29	5	5
F7	1 SdB/WC 1 SdB + 1WC	52	135	20		29		30			29	5	5
F7	2 SdB 1 WC	52	135	20	30			30		5	5	5	5

Tableau 8 – Valeurs de débit maximum par bouche d'extraction à prendre en compte pour le dimensionnement Habitat individuel équipé d'au moins une salle de bains et d'au moins un WC séparé Système « BAHIA solution individuelle » en Hygro B

2.10.4. D – Caractéristiques et visuels des produits (hors groupes d'extraction et chauffe-eau thermodynamique)

2.10.4.1. D.1 – Entrées d'air

D.11 – Entrées d'air fixes

- EF 22 : entrée d'air fixe de module 22.
- EF 30 : entrée d'air fixe de module 30.
- EF 45 : entrée d'air fixe de module 45.

Les EF existent dans les deux gammes (EFT² et EFL).

2.10.4.1.1. – Caractéristiques aérauliques générales

Type entrée d'air	Débit (en m ³ /h) pour plusieurs différences de pression		
	De caractérisation (ou essai)	Calculée	Calculée
	20 Pa	10 Pa	4 Pa
EF 22	22 -0/+6	16 -0/+4	10 -0/+3
EF 30	30 -0/+8	21 -0/+6	13 -0/+4
EF 45	45 -0/+8	32 -0/+6	20 -0/+4

Tableau 1 – Caractéristiques aérauliques des entrées d'air fixes pour plusieurs différences de pression

2.10.4.1.1.1. – Visuels



Figure 1 – Entrée d'air fixe EFL (module 22,30 et 45)



Figure 2 – Entrées d'air fixes EFT² 22/30/45

D.12 – Entrées d'air autoréglables

- EA 22 : entrée d'air autoréglable de module 22.
- EA 30 : entrée d'air autoréglable de module 30.
- EA 45 : entrée d'air autoréglable de module 22.

Les EA existent dans les 4 gammes Mini EA, EA, ELLIA et ZOL.

2.10.4.1.1.2. – Caractéristiques aérauliques générales

Type entrée d'air	Débit (en m ³ /h) pour plusieurs différences de pression		
	De caractérisation (ou essai)	Calculée	Calculée
	20 Pa	10 Pa	4 Pa
EA 22	22	16	10
EA 30	30	21	13
EA 45	45	32	20

Tableau 2 – Caractéristiques aérauliques des entrées d'air autoréglables pour plusieurs différences de pression

2.10.4.1.1.3. – Visuels

Figure 3 – Entrée d'air autoréglable Mini EA 30



Figure 4 – Entrées d'air autoréglables EA22, EA30 et EA45



Figure 5 – Entrée d'air autoréglable ELLIA 30



Figure 6 – Entrée autoréglable « VELUX » ZOL 0045 (module 22,30 et 45)

D.13 – Entrées d'air hygroréglables

EH : entrée d'air hygroréglable dont la section varie de 4 à 31 cm² (module 6-44).

En caractéristiques isothermes à 21 °C, la plage de fonctionnement des entrées d'air hygroréglables est de 51 % à 65 %.

L'EH existe dans les gammes (EHB², EHL, EHT2, EHC et ZOH).

A l'exception de la série ZOH, la nomenclature permettant de donner la dénomination commerciale est effectuée selon :

Formule de vente + code d'entrée d'air + couleur

- Exemple de formules de vente : Kit
- Exemples de codes : EHB² , EFT 22, EHT2, EFL et EHL

2.10.4.1.1.4. – Caractéristiques aérauliques générales

Valeurs d'humidité relative (% HR)		Différences de pression								
		calculée			de caractérisation (ou essai)			calculée		
		20 Pa			10 Pa			4 Pa		
		Débit en m ³ /h	Tolérance mini en m ³ /h	Tolérance maxi en m ³ /h	Débit en m ³ /h	Tolérance mini en m ³ /h	Tolérance maxi en m ³ /h	Débit en m ³ /h	Tolérance mini en m ³ /h	Tolérance maxi en m ³ /h
HR _{min}	51 +/- 5	5,7	-0,0	+4,2	4,0	-0,0	+3,0	2,5	-0,0	+1,9
HR _{max}	65 +/- 5	43,8	-0,0	+6,6	31,0	-0,0	+4,7	19,6	-0,0	+3,0

Tableau 3 – Caractéristiques aérauliques des entrées d'air hygroréglables EH 6-44 pour plusieurs différences de pression

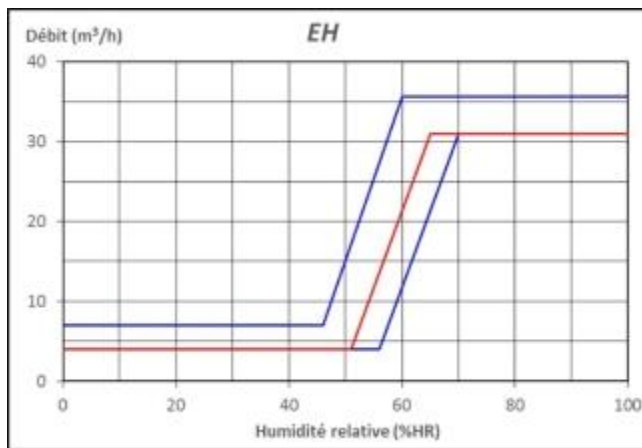


Figure 7 – Entrée d'air hygroréglable EH
Caractéristiques hygroaérauliques pour une différence de pression de 10 Pa

2.10.4.1.1.5. – Visuels



Figure 8 – Entrée d'air hygroréglable EHB²



Figure 9 – Entrée d'air hygroréglable EHC

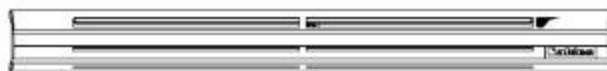


Figure 10 – Entrée d'air hygroréglable EHL



Figure 11 – Entrée d'air hygroréglable ZOH



Figure 12 – Entrée d'air hygroréglable EHT²

D.14 – Caractéristiques acoustiques et accessoires**2.10.4.1.1.6. – Caractéristiques acoustiques détaillées**

Les Tableaux 4 à 6 ci-dessous détaillent les caractéristiques acoustiques (isolement acoustique en bruit Route $D_{n,e,w}(\text{Ctr})$ en dB) de chaque entrée d'air du présent Avis Technique en fonction du auvent et/ou de l'accessoire acoustique qui lui est associé.

Entrée d'air	Accessoire (auvent, socle)							
	[1]	[2]	[3]	[4]	[5]	[6]	[7]	[8]
Mini EA 30		37						
EA 22, EA 30	37							
EA 45	36							
ELLIA 30	41							
EFL	39						41	
EHL	37					39	40	41
EHB ²			34		37		37	
EHC				34				

[1] auvent standard

[2] auvent standard pour mini EA

[3] auvent standard² (pour EHB²)

[4] auvent standard pour EHC

[5] auvent acoustique pour EHB²

[6] socle acoustique EHL et auvent standard

[7] auvent acoustique EHL

[8] socle acoustique EHL et auvent acoustique EHL

Tableau 4 – Caractéristiques acoustiques des entrées d'air montées sur menuiserie ou coffre de volet roulant : $D_{n,e,w}(\text{Ctr})$ en dB

Entrée d'air	$D_{n,e,w}(\text{Ctr})$ (dB)	Diamètre du conduit (mm)	Figure	[1]	[2]	[3]	[4]	[5]	[6]	[7]	[8]	[9]	[10]
EFT ² 22/30/45, EHT ²	37	Ø125	27	x	x								x
EFT ² 22/30/45, EHT ²	41	Ø125	28	x	x					x			x
EFT ² 22/30/45, EHT ²	43	Ø125	29	x		x				x	x		x
EFT ² 22/30/45, EHT ²	38	Ø100	24		x							x	
EFT ² 22/30/45, EHT ²	43	Ø100	25		x			x				x	
EFT ² 22/30/45, EHT ²	48	Ø125	26		x		x		x			x	

[1] Électrofiltre EHT²/EFT²

[2] Conduit L 300 mm

[3] Conduit L 350 mm

[4] Adaptateur Ø 100 à Ø 125 mm

[5] Mousse acoustique EHT²/EFT² Ø 100 mm[6] Mousse acoustique EHT²/EFT² Ø 125 mm[7] Mousse acoustique pour électrofiltre EHT²/EFT² L 114 mm[8] Rallonge mousse acoustique pour l'électrofiltre EHT²/EFT² L 50 mm[9] Auvent EHT²/EFT²

[10] Auvent GEB125 ou GES125 (B=Blanc et S=Sable)

Tableau 5 – Caractéristiques acoustiques des entrées d'air montées en traversée de mur avec ou sans électrofiltre EHT²/EFT² : $D_{n,e,w}(\text{Ctr})$ en dB

Entrée d'air	$D_{n,e,w}(\text{Ctr})$ en dB
ZOH	36
ZOL 0045	36

Tableau 6 – Caractéristiques acoustiques des entrées d'air pour fenêtre de toit VELUX : $D_{n,e,w}(\text{Ctr})$ en dB

2.10.4.1.1.7. – Visuels



Figure 13 – Auvent standard [1]

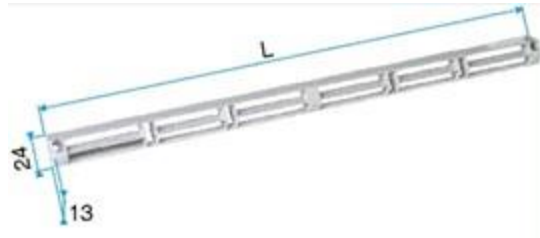


Figure 14 – Auvent standard pour mini EA 30 [2]



Figure 15 – Auvent standard² [3]

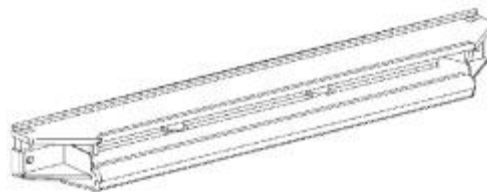


Figure 16 – Auvent standard EHC [4]

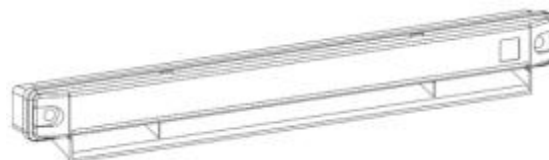


Figure 17 – Auvent acoustique standard EHL [7] et [8]



Figure 18 – Auvent acoustique pour entrée d'air EHB² [5]



Figure 19 – Socle acoustique pour entrée d'air EHL [6] et [8]

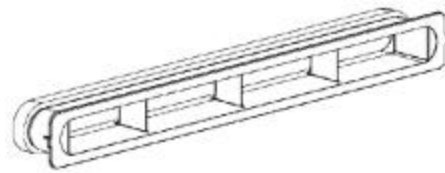


Figure 20 – Manchon EHC



Figure 21 – Auvent EHT²/EFT²



Figure 22 – Auvent GEB125 ou GES125 (B : blanc/S : sable)



Figure 23 - Électrofiltre EHT²/EFT²



Figure 24 – Mise en œuvre entrée d'air EHT² et EFT² sans mousse Ø 100 mm L 300 mm

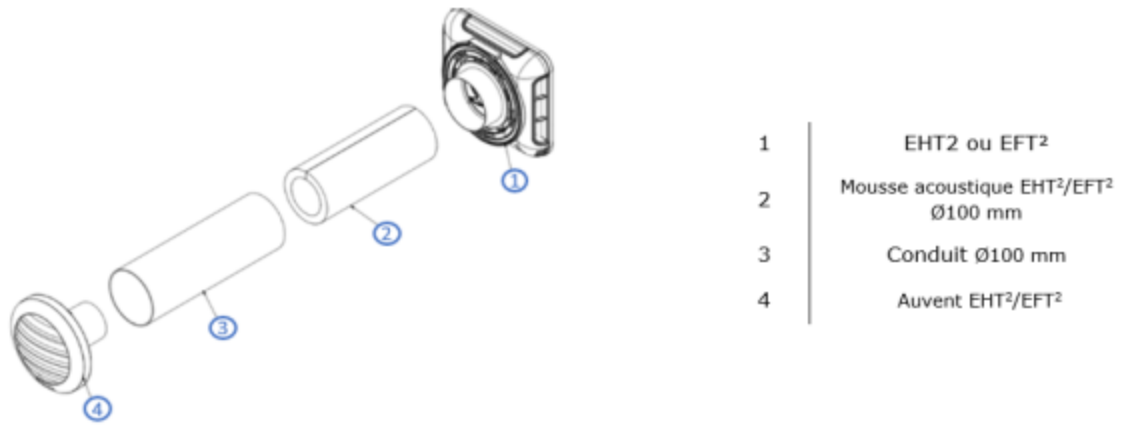


Figure 25 – Mise en œuvre des entrées d'air EHT² et EFT² en conduit Ø 100 mm L 300 mm



Figure 26 – Mise en œuvre des entrées d'air EHT² et EFT² en conduit Ø 125 mm L 300 mm

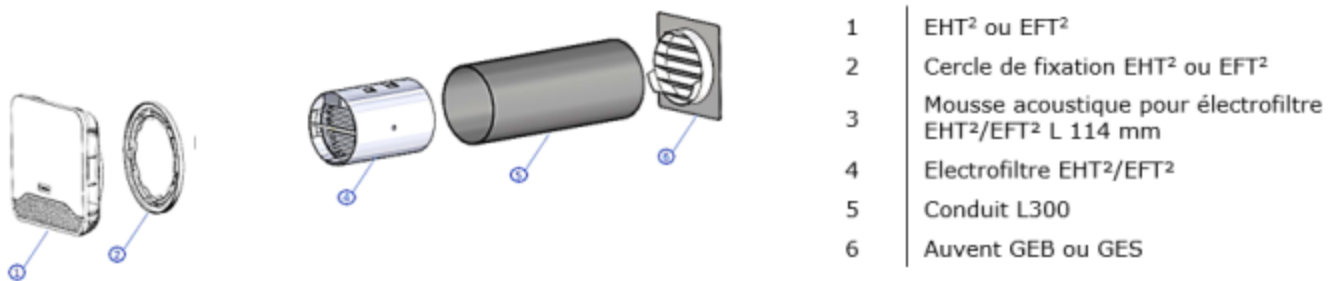


Figure 27 – Mise en œuvre entrée d'air EHT² ou EFT² avec électrofiltre EHT²/EFT² sans mousse Ø 125 mm L 300 mm

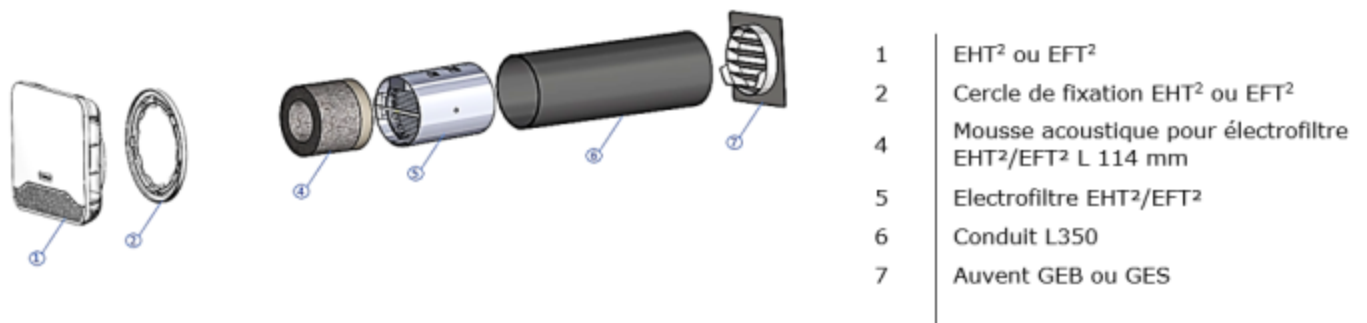


Figure 28 – Mise en œuvre entrée d'air EHT² ou EFT² avec électrofiltre EHT²/EFT² Ø 125 mm L 300 mm

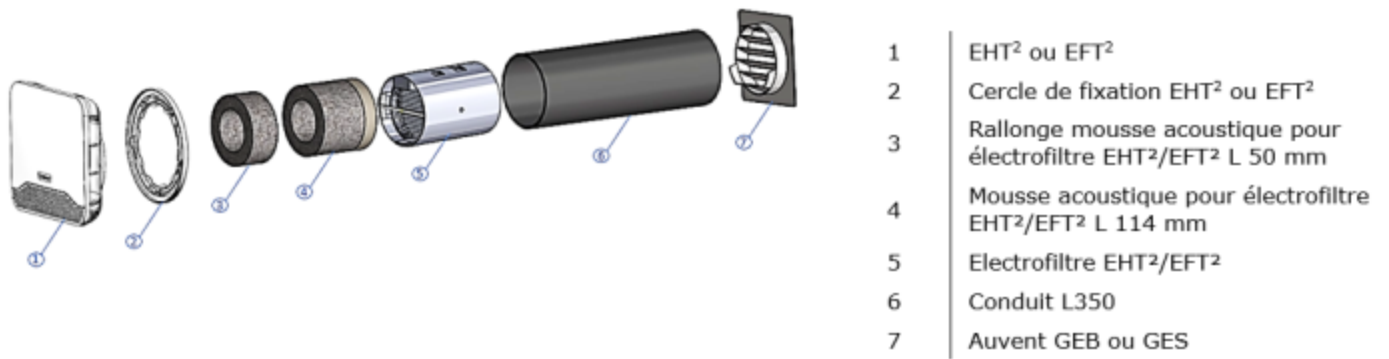


Figure 29 – Mise en œuvre entrée d'air EHT² ou EFT² avec électrofiltre EHT²/EFT² Ø125 mm L 350 mm

D.15 –

Type de montage et mortaises

Entrée d'air (1)	Type de montage et mortaise (en mm)					
	sur menuiserie ou coffre de volet roulant				en traversée de mur	
	2 x 172 x 12	250 x 12	270 x 20	275 x 25	Ø100	Ø125
EFL (22,30,45)	X					
EFT ² (22,30,45)					X	X
Mini EA 30		X				
EA	X					
ELLIA 30	X					
EHB ²	X					
EHC			X (2)	X (3)		
EHL	X					
EHT ²					X	X
(1)	Pour les entrées d'air « ZOL » et « ZOH », spécifiques aux fenêtres de toit VELUX de la gamme compatible, voir paragraphes 2.2.2.1.2.4. et 2.2.2.1.3.5 du présent Dossier Technique					
(2)	sans manchon spécifique pour « EHC »					
(3)	sous réserve mise en place du manchon spécifique pour « EHC »					

Tableau 7 – Entrées d'air – Type de montage et de mortaise(s) compatibles

2.10.4.2. D.2 – Bouches d'extraction

La nomenclature permettant de donner la dénomination commerciale est effectuée selon :

Code + Famille de la bouche + raccordement au réseau + mode d'action pour débit temporisé

Codes de bouches : de B21 à B23, C21, C32, C36 W13, BW21 et BW22

- Exemples de familles : Curve S (S=petit modèle) ou Curve L (L=grand modèle)
- Exemples de raccordements : D125 (pour Ø125), D80 (pour Ø80), sans fût ou D0 (sans fût)...
- Exemples de mode d'action : CORD (cordelette), PUSH (Electrique bouton poussoir), PRES (Détection de présence)
- Exemples de type d'alimentation : TBT (par pile 9V ou alimentation basse tension), 230V (alimentation 230V)
- Exemple : C21 Curve L D125 (PUSH) TBT

D.21 – Caractéristiques techniques

2.10.4.2.1. – Bouches d'extraction hygro réglables type C (cuisine)

Caractéristiques aérauliques												Lw à 136 Pa et 60%HR [*] dB(A)
Qmin	Qmax	HRmin	HRmax	Qtemp		Tolérances						
				débit	durée	pour Qmin	pour Qmax	pour Qtemp		pour HRmin et HRmax		
sous 80 Pa				sous 70 Pa		débit sous 80 Pa		débit sous 70 Pa	durée			
(m ³ /h)	(m ³ /h)	(%)	(%)	(m ³ /h)	(min)	(m ³ /h)	(m ³ /h)	(m ³ /h)	(min)	(%)		
C21	15	55	23	63	135	30	-0 +4,5	-0 +16,5	-0 +40,5	+/- 6	+/- 5	37
C32	10	50	50	90	90	30	-0 +3	-0 +15	-0 +27	+/- 6	+/- 5	38
C36	10	50	35	75	90	30	-0 +3	-0 +15	-0 +27	+/- 6	+/- 5	38

[*] Pour les valeurs de Lw à d'autres pressions de fonctionnement et/ou d'autres débits, se reporter à la documentation technique.

	Q _{35%HR}	Q _{60%HR}	Q _{mini-BE}	Q _{maxi-BE}
	(m ³ /h)			
C21	27	52	27	135
C32	10	20	10	90
C36	10	35	10	90

Tableau 8 – Caractéristiques aérauliques et acoustiques des bouches d'extraction type C (cuisine)

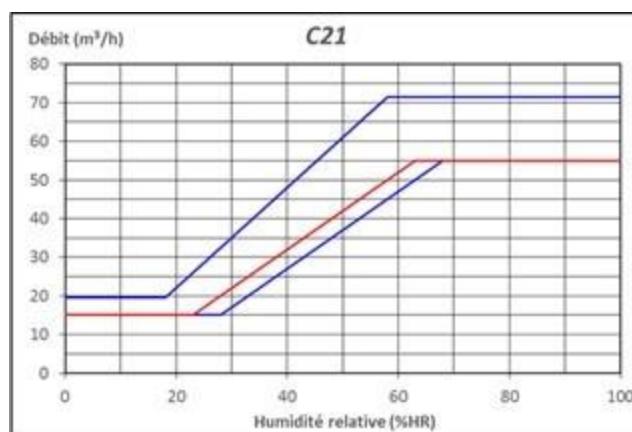


Figure 30 – C21 (15-55/135 m³/h, 23-63%HR)

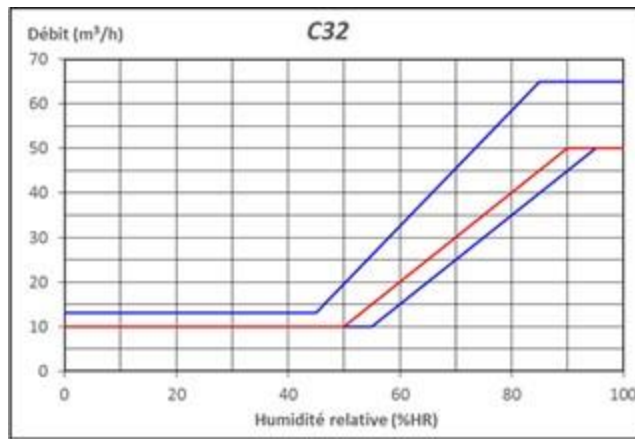


Figure 31 – C32 (10-50/90 m³/h, 50-90%HR)

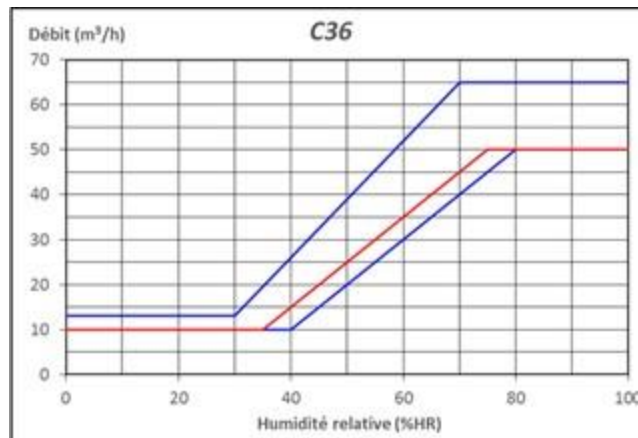


Figure 32 – C36 (10-50/90 m³/h, 35-75%HR)

2.10.4.2.1.1. – Bouches d'extraction hygroréglables type B (salle de bains)

Caractéristiques aérauliques pour une différence de pression de 80 Pa											Lw à 136 Pa et 60%HR [*] dB(A)	
Qmin	Qmax	HRmin	HRmax	Qtemp		Tolérances						
				débit	durée	pour Qmin	pour Qmax	pour Qtemp		pour HRmin et HRmax		
(m³/h)	(m³/h)	(%)	(%)	(m³/h)	(min)	(m³/h)	(m³/h)	(m³/h)	(min)	(%)		
B21	5	45	45	85			-0 +3	-0 +13,5			+/- 5	31
B22	10	50	31	71			-0 +3	-0 +15			+/- 5	34
B23	15	50	20	55			-0 +4,5	-0 +15			+/- 5	36

[*] Pour les valeurs de Lw à d'autres pressions de fonctionnement et/ou d'autres débits, se reporter à la documentation technique.

	Q _{35%HR}	Q _{60%HR}	Q _{mini-BE}	Q _{maxi-BE}
	(m³/h)			
B21	5	20	5	20
B22	14	39	14	39
B23	30	50	30	50

Tableau 9 – Caractéristiques aérauliques et acoustiques des bouches d'extraction type B (salle de bains)

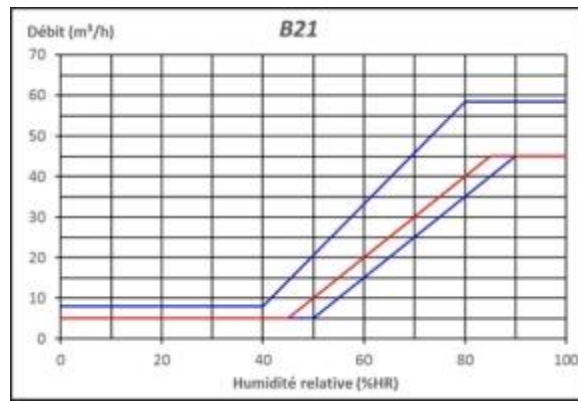


Figure 33 - B21 (5-45 m3/h, 45-85%HR)

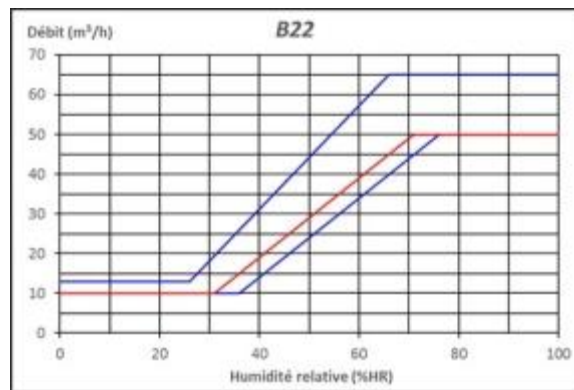


Figure 34 - B22 (5-45 m3/h, 43-83%HR)

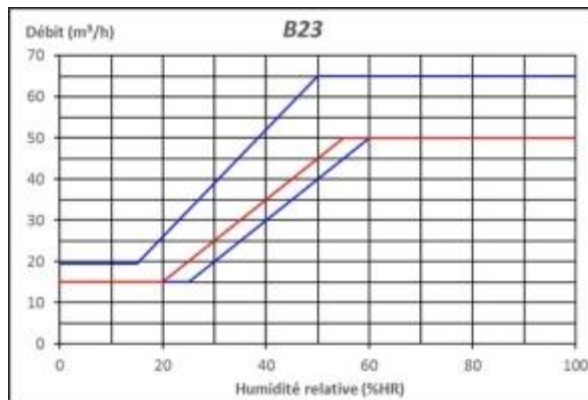


Figure 35 - B23 (15-50 m3/h, 20-55%HR)

2.10.4.2.1.2. – Bouche d'extraction fixe temporisée W13 (WC)

Caractéristiques aérauliques pour une différence de pression de 80 Pa												Lw à 136 Pa et 60%HR [*] dB(A)
Qmin	Qmax	HRmin	HRmax	Qtemp		Tolérances						
				débit	durée	pour Qmin	pour Qmax	pour Qtemp		pour HRmin et HRmax		
(m ³ /h)	(m ³ /h)	(%)	(%)	(m ³ /h)	(min)	(m ³ /h)	(m ³ /h)	(m ³ /h)	(min)	(%)		
W13	5			30	20	-0 +3		-0 +9	+/- 4			33

[*] Pour les valeurs de Lw à d'autres pressions de fonctionnement et/ou d'autres débits, se reporter à la documentation technique.

	Q _{mini-BE}	Q _{maxi-BE}
	(m ³ /h)	
W13	5	30

Tableau 10 – Caractéristiques aérauliques et acoustiques de la bouche d'extraction W13 (WC)

2.10.4.2.1.3. – Bouche d'extraction hygroréglables type BW (salle de bains avec WC)

Caractéristiques aérauliques pour une différence de pression de 80 Pa												Lw à 136 Pa et 60%HR [*] dB(A)
Qmin	Qmax	HRmin	HRmax	Qtemp		Tolérances						
				débit	durée	pour Qmin	pour Qmax	pour Qtemp		pour HRmin et HRmax		
(m ³ /h)	(m ³ /h)	(%)	(%)	(m ³ /h)	(min)	(m ³ /h)	(m ³ /h)	(m ³ /h)	(min)	(%)		
BW21	5	45	35	75	30	20	-0 +3	-0 +13,5	-0 +9	+/- 4	+/- 5	33
BW22	15	50	21	56	50	20	-0 +4,5	-0 +15	-0 +15	+/- 4	+/- 5	36

[*] Pour les valeurs de Lw à d'autres pressions de fonctionnement et/ou d'autres débits, se reporter à la documentation technique.

	Q _{35%HR}	Q _{60%HR}	Q _{mini-BE}	Q _{maxi-BE}
	(m ³ /h)			
BW21	5	30	5	30
BW22	29	50	29	50

Tableau 11 – Caractéristiques aérauliques et acoustiques des bouches d'extraction type BW (Sdb/WC)

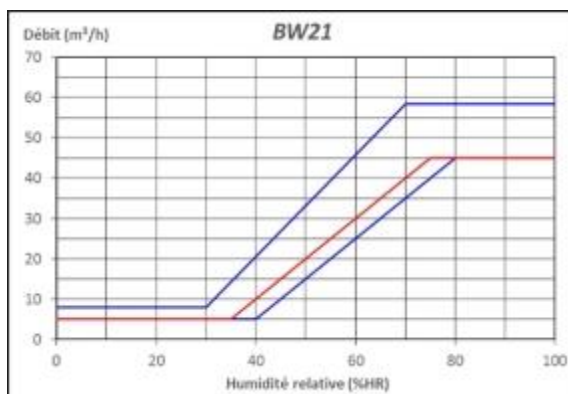


Figure 36 – BW21 (5-45/30 m³/h, 35-75%HR)

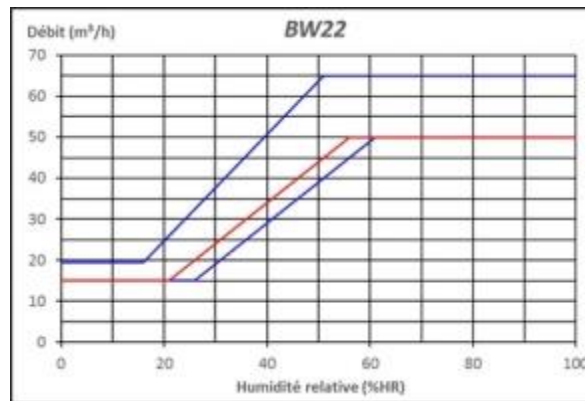


Figure 37 – BW22 (15-50/50 m³/h, 21-56%HR)

D.22 – Commandes des bouches d'extraction temporisées

	CORD	TBT [**]		230 V [**]	
		PUSH	PRES	PUSH	PRES
C Curve L	X	X		X	
B Curve S					
W Curve S	X		X	X	
BW Curve S	X		X		

[*] « CORD » : commande du débit temporisé par action sur la cordelette / « PUSH » : commande du débit temporisé par appui sur un bouton poussoir / « PRES » : commande du débit temporisé par détection de présence.

[**] Le module de commande temporisé électrique des versions TBT (très basse tension) peut être alimenté par une pile 9V alcaline (ou par l'intermédiaire d'une interface spécifique 230VAC/9VDC reliée au secteur

Tableau 12 – Commandes par type de bouches d'extraction temporisées [*]

D.23 – Visuels

2.10.4.2.1.4. – Bouches d'extraction hygroréglables type C (cuisine)



Vue de face	Famille	Code	Exemple de dénomination commerciale
	BAHIA Curve	Cxx Curve L	Cxx Curve L PUSH TBT Cxx Curve L PUSH 230V
	BAHIA Curve	Cxx Curve L	Cxx Curve L CORD

Tableau 13 - Bouches d'extraction hygroréglables type C (cuisine)

2.10.4.2.1.5. – Bouches d'extraction fixes temporisées W13 (WC)



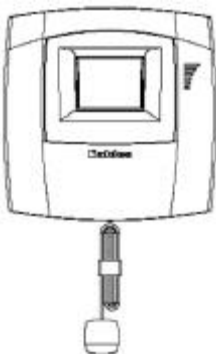
Vue de face	Famille	Code	Exemple de dénomination commerciale
	BAHIA Curve	W13 Curve S	W13 Curve S D125 PRES W13 Curve S D80 PRES
	BAHIA Curve	W13 Curve S	W13 Curve S D125 PUSH W13 Curve S D80 PUSH
	BAHIA Curve	W13 Curve S	W13 Curve S D125 CORD W13 Curve S D80 CORD

Tableau 14 - Bouches d'extraction fixes temporisées W13 (WC)

2.10.4.2.1.6. – Bouches d'extraction hygroréglables type B (salle de bains)


Vue de face	Famille	Code	Exemple de dénomination commerciale
	BAHIA Curve	Bxx Curve S	Bxx Curve S D125 Bxx Curve S D80

Tableau 15 - Bouches d'extraction hygroréglables type B (salle de bains)

2.10.4.2.1.7. – Bouches d'extraction hygroréglables type BW (salle de bains avec WC)



Vue de face	Famille	Code	Exemple de dénomination commerciale
	BAHIA Curve	BWxx Curve S	BWxx Curve S D125 PRES BWxx Curve S D80 PRES
	BAHIA Curve	BWxx Curve S	BWxx Curve S D125 CORD BWxx Curve S D80 CORD

Tableau 16 – Bouches d'extraction hygroréglables type BW (salle de bains avec WC)

2.10.4.3. D.3 – Sorties de toiture



Figure 38 – Sorties de toiture STR D160

2.10.5. E – Groupes d'extraction

2.10.5.1. E.1 - Groupe d'extraction – visuels



Figure 1 – Groupe d'extraction « EasyHOME HYGRO Classic » - visuels



Figure 2 – Groupes d'extraction « EasyHOME HYGRO Premium MW' », « EasyHOME HYGRO Premium MP » - visuels



Figure 3 – Groupes d'extraction « EasyHOME HYGRO Premium HP+ » - visuels



Figure 4 – Groupe d'extraction « EasyHOME HYGRO COMPACT Classic » - visuels



Figure 5 – Groupe d'extraction « EasyHOME HYGRO COMPACT Premium MW » - visuels



**Figure 6 – Groupe d'extraction « EasyHOME HYGRO COMPACT Premium HP+ »
Visuels avec 4, 5 et 6 sanitaires raccordés et visuel du raccord double « RACCORD CULOTTE D80/2 X D80 »**



Figure 7 – Groupe d'extraction « EasyHOME HYGRO COMPACT Premium MP » - visuels

2.10.5.2. E.2 - Groupe d'extraction – limites d'emploi

Dénomination commerciale	Cdep [2]	Nombre de piquages sanitaires	Nombre maximal de sanitaires pouvant être raccordés	Diamètre du rejet	Utilisation comme groupe principal	Utilisation comme groupe secondaire [1]
EasyHOME HYGRO Classic	Cdep1	4 Ø80 mm	4	160 mm	oui	oui
EasyHOME HYGRO Premium MW'	Cdep2	5 Ø80 mm + 1 Ø125 mm [3]	7	160 mm	oui	oui
EasyHOME HYGRO Premium MP	Cdep2	5 Ø80 mm + 1 Ø125 mm [3]	7	160 mm	oui	oui
EasyHOME HYGRO COMPACT Classic	Cdep1	4 Ø80 mm	4	160 mm	oui	oui
EasyHOME HYGRO COMPACT Premium MW	Cdep2	4 en Ø80 mm	4	160 mm	oui	oui
EasyHOME HYGRO COMPACT Premium MP	Cdep2	4 + 1 en piquage double en Ø80mm	5 [5]	160 mm	oui	oui
EasyHOME HYGRO Premium HP+	Cdep2	5 Ø80mm + 1 Ø125mm [3]	7	160 mm	oui	oui
EasyHOME HYGRO COMPACT Premium HP+	Cdep2	4 + 2 en piquage double en Ø80mm	6 [4]	160 mm	oui	oui

[1] voir définitions de ce que l'on entend par « groupe d'extraction principal » et « groupe d'extraction secondaire » au paragraphe 1.1.6 du « CPT VMC hygro / habitat individuel »

[2] valeurs numériques de Cdep1 et Cdep2 définies en Annexe A du présent Dossier Technique

[3] possibilité de raccorder deux sanitaires sur la sortie 125 mm en utilisant un té de dérivation rigide 125/125/125 (mm)

[4] 2 raccords doubles « RACCORD CULOTTE D80/2XD80 » disponibles et fournis dans le kit

[5] 1 raccord double « RACCORD CULOTTE D80/2XD80 » disponible et fourni dans le kit

Tableau 1 – Caractéristiques des groupes d'extraction

Dénomination commerciale	Débit minimal $Q_{v \min}$		Débit maximal réduit $Q_{v \max\text{-réduit}}$		Débit maximal $Q_{v \max}$	
	min	Max	min	max	min	max
EasyHOME HYGRO Classic	pas de limite	pas de limite	pas de limite	189,2	pas de limite	197,7
EasyHOME HYGRO Premium MW'	pas de limite	287,7	pas de limite	256,1	pas de limite	264,6
EasyHOME HYGRO Premium MP	pas de limite	pas de limite	pas de limite	291,2	pas de limite	292,9
EasyHOME HYGRO COMPACT Classic	pas de limite	pas de limite	pas de limite	187,5	pas de limite	198,1
EasyHOME HYGRO COMPACT Premium MW	pas de limite	pas de limite	pas de limite	220,6	pas de limite	230,9
EasyHOME HYGRO COMPACT Premium MP	pas de limite	pas de limite	pas de limite	298,3	pas de limite	301,3
EasyHOME HYGRO Premium HP+	pas de limite	pas de limite	pas de limite	339,9	pas de limite	339,1
EasyHOME HYGRO COMPACT Premium HP+	pas de limite	pas de limite	pas de limite	349,6	pas de limite	351,6

Tableau 2 – Limites d'utilisation des groupes d'extraction

2.10.5.3. E.3 - Groupe d'extraction – puissances électriques pondérées

Logement					Débits caractéristiques (m³/h)				Puissance électrique pondérée (W-Th-C) pour les méthodes Th-BCE 2012 et Th-C-E ex				
Pièces principales	SdB/WC	SdB	WC	SdE	Qv _{min}	Qv _{max-réduit}	Qv _{max}	Qv _{rep} spec	EasyHOME HYGRO Classic		EasyHOME HYGRO Premium MW'	EasyHOME HYGRO Premium MP	
F1	1	0	0	0	15,0	50,0	120,0	31,3	19,3	■	7,4	7,2	
	1	0	0	1	20,0	70,0	140,0	36,3	19,4	■	7,8	7,6	
	0	1	1	0	20,0	70,0	140,0	30,7	19,3	■	7,5	7,3	
	0	1	1	1	25,0	75,0	145,0	35,7	19,4	■	7,8	7,6	
F2	1	0	0	0	32,0	82,0	165,0	53,4	20,0	■	8,8	8,6	
	1	0	0	1	37,0	102,0	185,0	58,4	20,3	■	9,2	9,0	
	1	0	1	0	37,0	112,0	195,0	58,8	20,4	■	9,2	9,1	
	1	0	1	1	42,0	117,0	200,0	63,8			9,5	9,4	
	0	1	1	0	37,0	102,0	185,0	54,7	20,2	■	9,0	8,8	
	0	1	1	1	42,0	107,0	190,0	59,7	20,4	✓	9,3	9,1	
F3	1	0	0	0	56,0	102,0	185,0	75,0	21,0	✓	10,1	9,9	
	1	0	0	1	61,0	122,0	205,0	80,0			10,8	10,4	
	1	0	1	0	61,0	132,0	215,0	80,4			10,9	10,5	
	1	0	1	1	66,0	137,0	220,0	85,4			11,4	10,8	
	1	1	0	0	61,0	122,0	205,0	80,4			10,8	10,4	
	1	1	0	1	66,0	127,0	210,0	85,4			11,3	10,8	
	0	1	1	0	46,0	121,0	204,0	68,9			9,8	9,7	
	0	1	1	1	51,0	126,0	209,0	73,9			10,2	10,0	
	0	1	2	0	51,0	126,0	209,0	74,3			10,2	10,0	
	0	1	2	1	56,0	131,0	214,0	79,3			10,8	10,4	
	0	2	1	0	60,0	135,0	218,0	86,3			11,5	10,9	
	0	2	1	1	65,0	140,0	223,0	91,3			12,0	11,3	
	0	2	2	0	65,0	140,0	223,0	91,7			12,0	11,3	
	0	2	2	1	70,0	145,0	228,0	96,7			12,6	11,7	
F4	1	0	0	0	56,0	102,0	185,0	77,8	21,2	✓	10,4	10,1	
	1	0	0	1	61,0	122,0	205,0	82,8			11,0	10,6	
	1	0	1	0	61,0	132,0	215,0	83,2			11,1	10,7	
	1	0	1	1	66,0	137,0	220,0	88,2			11,7	11,1	
	1	1	0	0	61,0	122,0	205,0	83,2			11,1	10,6	
	1	1	0	1	66,0	127,0	210,0	88,2			11,6	11,0	
	0	1	1	0	46,0	121,0	204,0	72,2			10,0	9,9	
	0	1	1	1	51,0	126,0	209,0	77,2			10,5	10,2	
	1	1	1	0	51,0	126,0	209,0	82,8			11,1	10,6	
	1	1	1	1	56,0	131,0	214,0	87,8			11,6	11,0	
	0	1	2	0	51,0	126,0	209,0	77,6			10,6	10,3	
	0	1	2	1	56,0	131,0	214,0	82,6			11,1	10,6	
	0	2	1	0	60,0	135,0	218,0	89,6			11,8	11,1	
	0	2	1	1	65,0	140,0	223,0	94,6			12,3	11,5	
	0	2	2	0	65,0	140,0	223,0	95,0			12,4	11,6	
	0	2	2	1	70,0	145,0	228,0	100,0			13,0	12,0	
	0	2	3	0	70,0	145,0	228,0	100,4			13,0	12,0	
	0	2	3	1	75,0	150,0	233,0	105,4			13,4	12,4	
	0	3	3	0	84,0	159,0	242,0	117,8			14,7	13,8	
	0	3	3	1	89,0	164,0	247,0	122,8			15,2	14,4	
F5	1	0	0	0	56,0	102,0	185,0	80,1	21,3	✓	10,6	10,2	
	1	0	0	1	61,0	122,0	205,0	85,1			11,2	10,7	
	1	0	1	0	61,0	132,0	215,0	85,5			11,4	10,8	
	1	0	1	1	66,0	137,0	220,0	90,5			11,9	11,2	
	1	1	0	0	61,0	122,0	205,0	85,5			11,3	10,8	

1	1	0	1	66,0	127,0	210,0	90,5			11,8	11,2
0	1	1	0	46,0	121,0	204,0	74,9			10,3	10,1
0	1	1	1	51,0	126,0	209,0	79,9			10,8	10,4
1	1	1	0	51,0	126,0	209,0	85,5			11,3	10,8
1	1	1	1	56,0	131,0	214,0	90,5			11,8	11,2
0	1	2	0	51,0	126,0	209,0	80,3			10,8	10,4
0	1	2	1	56,0	131,0	214,0	85,3			11,3	10,8
0	2	1	0	60,0	135,0	218,0	92,3			12,1	11,3
0	2	1	1	65,0	140,0	223,0	97,3			12,6	11,7
0	2	2	0	65,0	140,0	223,0	97,7			12,7	11,8
0	2	2	1	70,0	145,0	228,0	102,7			13,1	12,2
0	2	3	0	70,0	145,0	228,0	103,1			13,2	12,2
0	2	3	1	75,0	150,0	233,0	108,1			13,6	12,7
0	3	3	0	84,0	159,0	242,0	120,5			15,0	14,1
0	3	3	1	89,0	164,0	247,0	125,5			15,5	14,7

<input checked="" type="checkbox"/>	configuration compatible en rénovation (RT « élément par élément »)	Note : compatibilité évaluée sur la base des débits réglementaires de l'arrêté du 24 mars 1982 modifié Il conviendra de majorer la puissance électrique pondérée de 1,5 W par électrofiltre EHT ² /EFT ² ajouté
<input type="checkbox"/>	configuration non compatible en rénovation (RT « élément par élément »)	

Tableau 3a – Puissances électriques pondérées – Hygro A – du F1 au F5
Groupes d'extraction EasyHOME HYGRO Classic, EasyHOME HYGRO Premium MW', EasyHOME HYGRO Premium MP

Logement					Débits caractéristiques (m³/h)				Puissance électrique pondérée (W-Th-C) pour les méthodes Th-BCE 2012 et Th-C-E ex			
Pièces principales	SdB/WC	SdB	WC	SdE	Qv _{min}	Qv _{max-réduit}	Qv _{max}	Qv _{arep} _{spec}	EasyHOME HYGRO Classic		EasyHOME HYGRO Premium MW'	EasyHOME HYGRO Premium MP
F6	1	1	1	0	75,0	150,0	233,0	110,6			13,8	12,9
	1	1	1	1	80,0	155,0	238,0	115,6			14,4	13,6
	1	1	2	0	80,0	155,0	238,0	116,0			14,5	13,6
	1	1	2	1	85,0	160,0	243,0	121,0			15,0	14,2
	2	1	1	0	104,0	179,0	262,0	141,8			17,6	16,8
	2	1	1	1	109,0	184,0	267,0	146,8				17,5
	2	0	0	0	85,0	152,0	235,0	116,0			14,5	13,6
	2	0	0	1	90,0	157,0	240,0	121,0			15,0	14,2
	2	0	1	0	90,0	161,0	244,0	121,4			15,1	14,2
	2	0	1	1	95,0	166,0	249,0	126,4			15,6	14,8
	2	1	0	0	90,0	157,0	240,0	121,4			15,1	14,2
	2	1	0	1	95,0	162,0	245,0	126,4			15,5	14,8
	0	1	1	1	76,0	151,0	234,0	110,3			13,8	12,9
	0	1	1	2	106,0	181,0	264,0	140,3			17,5	16,6
	0	1	2	1	81,0	156,0	239,0	115,7			14,5	13,6
	0	1	2	2	111,0	186,0	269,0	145,7				17,3
	0	2	1	0	76,0	151,0	234,0	110,3			13,8	12,9
	0	2	1	1	81,0	156,0	239,0	115,3			14,4	13,5
	0	2	2	0	81,0	156,0	239,0	115,7			14,5	13,6
	0	2	2	1	86,0	161,0	244,0	120,7			15,0	14,2
	0	2	3	0	86,0	161,0	244,0	121,1			15,1	14,2
	0	2	3	1	91,0	166,0	249,0	126,1			15,5	14,8
	0	3	1	0	90,0	165,0	248,0	127,7			15,7	14,9
	0	3	1	1	95,0	170,0	253,0	132,7			16,4	15,5
	0	3	2	0	95,0	170,0	253,0	133,1			16,5	15,6
	0	3	2	1	100,0	175,0	258,0	138,1			17,1	16,2
0	3	3	0	100,0	175,0	258,0	138,5			17,2	16,3	
0	3	3	1	105,0	180,0	263,0	143,5			17,8	17,0	
F7	1	1	1	0	75,0	150,0	233,0	113,3			14,1	13,3
	1	1	1	1	80,0	155,0	238,0	118,3			14,8	13,9
	1	1	2	0	80,0	155,0	238,0	118,7			14,8	13,9
	1	1	2	1	85,0	160,0	243,0	123,7			15,3	14,5
	2	1	1	0	104,0	179,0	262,0	144,5			17,9	17,2
	2	1	1	1	109,0	184,0	267,0	149,5				17,8
	2	0	0	0	85,0	152,0	235,0	118,4			14,7	13,9
	2	0	0	1	90,0	157,0	240,0	123,4			15,2	14,4
	2	0	1	0	90,0	161,0	244,0	123,8			15,3	14,5
	2	0	1	1	95,0	166,0	249,0	128,8			15,9	15,1
	2	1	0	0	90,0	157,0	240,0	123,8			15,3	14,5
	2	1	0	1	95,0	162,0	245,0	128,8			15,8	15,0
	0	2	1	0	76,0	151,0	234,0	113,0			14,1	13,2
	0	2	1	1	81,0	156,0	239,0	118,0			14,7	13,8
	0	2	2	0	81,0	156,0	239,0	118,4			14,8	13,9
	0	2	2	1	86,0	161,0	244,0	123,4			15,3	14,4
	0	2	3	0	86,0	161,0	244,0	123,8			15,3	14,5
	0	2	3	1	91,0	166,0	249,0	128,8			15,9	15,1
	0	3	1	0	90,0	165,0	248,0	130,4			16,1	15,2
0	3	1	1	95,0	170,0	253,0	135,4			16,8	15,9	
0	3	2	0	95,0	170,0	253,0	135,8			16,8	15,9	

	0	3	2	1	100,0	175,0	258,0	140,8			17,5	16,6
	0	3	3	0	100,0	175,0	258,0	141,2			17,5	16,7
	0	3	3	1	105,0	180,0	263,0	146,2			18,2	17,4

Note : il conviendra de majorer la puissance électrique pondérée de 1,5 W par électrofiltre EHT²/EFT² ajouté

Tableau 3b – Puissances électriques pondérées – Hygro A – du F6 au F7
Groupes d'extraction EasyHOME HYGRO Classic, EasyHOME HYGRO Premium MW',
EasyHOME HYGRO Premium MP

Logement					Débits caractéristiques (m³/h)				Puissance électrique pondérée (W-Th-C) pour les méthodes Th-BCE 2012 et Th-C-E ex				
Pièces principales	SdB/W C	SdB	WC	SdE	Qv _{min}	Qv _{max-réduit}	Qv _{max}	Qv _{arepspe} c	EasyHOME HYGRO COMPACT				
									Classic	Premium MW	Premium MP		
F1	1	0	0	0	15,0	50,0	120,0	31,3	19,7	■	7,7	7,0	
	1	0	0	1	20,0	70,0	140,0	36,3	19,8	■	8,0	7,3	
	0	1	1	0	20,0	70,0	140,0	30,7	19,7	■	7,7	7,0	
	0	1	1	1	25,0	75,0	145,0	35,7	19,8	■	8,0	7,3	
F2	1	0	0	0	32,0	82,0	165,0	53,4	20,5	■	9,1	8,4	
	1	0	0	1	37,0	102,0	185,0	58,4	20,7	■	9,6	8,9	
	1	0	1	0	37,0	112,0	195,0	58,8	20,7	■	9,6	9,0	
	1	0	1	1	42,0	117,0	200,0	63,8			10,0	9,4	
	0	1	1	0	37,0	102,0	185,0	54,7	20,6	■	9,3	8,6	
	0	1	1	1	42,0	107,0	190,0	59,7	20,7	✓	9,7	9,0	
F3	1	0	0	0	56,0	102,0	185,0	75,0	21,3	✓	10,8	9,8	
	1	0	0	1	61,0	122,0	205,0	80,0			11,2	10,3	
	1	0	1	0	61,0	132,0	215,0	80,4			11,2	10,4	
	1	0	1	1	66,0	137,0	220,0	85,4			11,5	10,7	
	1	1	0	0	61,0	122,0	205,0	80,4			11,2	10,4	
	1	1	0	1	66,0	127,0	210,0	85,4			11,5	10,7	
	0	1	1	0	46,0	121,0	204,0	68,9			10,4	9,6	
	0	1	1	1	51,0	126,0	209,0	73,9			10,9	9,9	
	0	1	2	0	51,0	126,0	209,0	74,3			10,9	9,9	
	0	1	2	1	56,0	131,0	214,0	79,3			11,2	10,3	
	0	2	1	0	60,0	135,0	218,0	86,3			11,6	10,7	
	0	2	1	1	65,0	140,0	223,0	91,3			11,9	11,1	
	0	2	2	0	65,0	140,0	223,0	91,7			11,9	11,1	
	0	2	2	1	70,0	145,0	228,0	96,7				11,5	
F4	1	0	0	0	56,0	102,0	185,0	77,8	21,4	✓	11,0	10,0	
	1	0	0	1	61,0	122,0	205,0	82,8			11,3	10,5	
	1	0	1	0	61,0	132,0	215,0	83,2			11,4	10,6	
	1	0	1	1	66,0	137,0	220,0	88,2			11,7	10,9	
	1	1	0	0	61,0	122,0	205,0	83,2			11,3	10,5	
	1	1	0	1	66,0	127,0	210,0	88,2			11,6	10,8	
	0	1	1	0	46,0	121,0	204,0	72,2			10,7	9,8	
	0	1	1	1	51,0	126,0	209,0	77,2			11,0	10,1	
	1	1	1	0	51,0	126,0	209,0	82,8			11,3	10,5	
	1	1	1	1	56,0	131,0	214,0	87,8			11,6	10,8	
	0	1	2	0	51,0	126,0	209,0	77,6			11,1	10,2	
	0	1	2	1	56,0	131,0	214,0	82,6			11,4	10,5	
	0	2	1	0	60,0	135,0	218,0	89,6			11,8	10,9	
	0	2	1	1	65,0	140,0	223,0	94,6			12,1	11,3	
	0	2	2	0	65,0	140,0	223,0	95,0			12,1	11,4	
	0	2	2	1	70,0	145,0	228,0	100,0				11,8	
	0	2	3	0	70,0	145,0	228,0	100,4				11,9	
	0	2	3	1	75,0	150,0	233,0	105,4					
	0	3	3	0	84,0	159,0	242,0	117,8					
	0	3	3	1	89,0	164,0	247,0	122,8					
F5	1	0	0	0	56,0	102,0	185,0	80,1	21,5	✓	11,1	10,2	
	1	0	0	1	61,0	122,0	205,0	85,1			11,5	10,6	
	1	0	1	0	61,0	132,0	215,0	85,5			11,5	10,7	
	1	0	1	1	66,0	137,0	220,0	90,5			11,8	11,0	
	1	1	0	0	61,0	122,0	205,0	85,5			11,5	10,6	
	1	1	0	1	66,0	127,0	210,0	90,5			11,8	10,9	
	0	1	1	0	46,0	121,0	204,0	74,9			10,9	9,9	
	0	1	1	1	51,0	126,0	209,0	79,9			11,2	10,3	
	1	1	1	0	51,0	126,0	209,0	85,5			11,5	10,7	
	1	1	1	1	56,0	131,0	214,0	90,5			11,8	11,0	
	0	1	2	0	51,0	126,0	209,0	80,3			11,2	10,4	
	0	1	2	1	56,0	131,0	214,0	85,3			11,5	10,7	
	0	2	1	0	60,0	135,0	218,0	92,3			11,9	11,1	
	0	2	1	1	65,0	140,0	223,0	97,3			12,3	11,6	
	0	2	2	0	65,0	140,0	223,0	97,7			12,3	11,6	
	0	2	2	1	70,0	145,0	228,0	102,7				12,1	
	0	2	3	0	70,0	145,0	228,0	103,1				12,1	
	0	2	3	1	75,0	150,0	233,0	108,1					
0	3	3	0	84,0	159,0	242,0	120,5						
0	3	3	1	89,0	164,0	247,0	125,5						

✓ configuration compatible en rénovation (RT « élément par élément »)
 ■ configuration non compatible en rénovation (RT « élément par élément »)

Note : compatibilité évaluée sur la base des débits réglementaires de l'arrêté du 24 mars 1982 modifié
 Il conviendra de majorer la puissance électrique pondérée de 1,5 W par électrofiltre EHT²/EFT² ajouté

Tableau 4a – Puissances électriques pondérées – Hygro A – du F1 au F5
Groupes d'extraction EasyHOME HYGRO COMPACT Classic, EasyHOME HYGRO COMPACT Premium MW
et EasyHOME HYGRO COMPACT Premium MP

Logement					Débits caractéristiques (m³/h)				Puissance électrique pondérée (W-Th-C) pour les méthodes Th-BCE 2012 et Th-C-E ex		
Pièces principales	SdB/WC	SdB	WC	SdE	Qv _{min}	Qv _{max-réduit}	Qv _{max}	Qvare _{spec}	EasyHOME HYGRO COMPACT		
									Classic	Premium MW	Premium MP
F6	1	1	1	0	75,0	150,0	233,0	110,6			12,8
	1	1	1	1	80,0	155,0	238,0	115,6			13,4
	1	1	2	0	80,0	155,0	238,0	116,0			13,4
	1	1	2	1	85,0	160,0	243,0	121,0			14,0
	2	1	1	0	104,0	179,0	262,0	141,8			16,5
	2	1	1	1	109,0	184,0	267,0	146,8			17,2
	2	0	0	0	85,0	152,0	235,0	116,0			13,4
	2	0	0	1	90,0	157,0	240,0	121,0			13,9
	2	0	1	0	90,0	161,0	244,0	121,4			14,0
	2	0	1	1	95,0	166,0	249,0	126,4			14,6
	2	1	0	0	90,0	157,0	240,0	121,4			14,0
	2	1	0	1	95,0	162,0	245,0	126,4			14,6
	0	1	1	1	76,0	151,0	234,0	110,3			12,8
	0	1	1	2	106,0	181,0	264,0	140,3			16,4
	0	1	2	1	81,0	156,0	239,0	115,7			13,4
	0	1	2	2	111,0	186,0	269,0	145,7			17,0
	0	2	1	0	76,0	151,0	234,0	110,3			12,8
	0	2	1	1	81,0	156,0	239,0	115,3			13,3
	0	2	2	0	81,0	156,0	239,0	115,7			13,4
	0	2	2	1	86,0	161,0	244,0	120,7			13,9
	0	2	3	0	86,0	161,0	244,0	121,1			14,0
	0	2	3	1	91,0	166,0	249,0	126,1			
	0	3	1	0	90,0	165,0	248,0	127,7			14,8
	0	3	1	1	95,0	170,0	253,0	132,7			15,3
0	3	2	0	95,0	170,0	253,0	133,1			15,4	
0	3	2	1	100,0	175,0	258,0	138,1				
0	3	3	0	100,0	175,0	258,0	138,5				
0	3	3	1	105,0	180,0	263,0	143,5				
F7	1	1	1	0	75,0	150,0	233,0	113,3			13,1
	1	1	1	1	80,0	155,0	238,0	118,3			13,6
	1	1	2	0	80,0	155,0	238,0	118,7			13,7
	1	1	2	1	85,0	160,0	243,0	123,7			14,3
	2	1	1	0	104,0	179,0	262,0	144,5			16,9
	2	1	1	1	109,0	184,0	267,0	149,5			17,6
	2	0	0	0	85,0	152,0	235,0	118,4			13,6
	2	0	0	1	90,0	157,0	240,0	123,4			14,2
	2	0	1	0	90,0	161,0	244,0	123,8			14,3
	2	0	1	1	95,0	166,0	249,0	128,8			14,9
	2	1	0	0	90,0	157,0	240,0	123,8			14,3
	2	1	0	1	95,0	162,0	245,0	128,8			14,9
	0	2	1	0	76,0	151,0	234,0	113,0			13,1
	0	2	1	1	81,0	156,0	239,0	118,0			13,6
	0	2	2	0	81,0	156,0	239,0	118,4			13,6
	0	2	2	1	86,0	161,0	244,0	123,4			14,2
	0	2	3	0	86,0	161,0	244,0	123,8			14,3
	0	2	3	1	91,0	166,0	249,0	128,8			
	0	3	1	0	90,0	165,0	248,0	130,4			15,0
	0	3	1	1	95,0	170,0	253,0	135,4			15,7
	0	3	2	0	95,0	170,0	253,0	135,8			15,7
	0	3	2	1	100,0	175,0	258,0	140,8			
	0	3	3	0	100,0	175,0	258,0	141,2			
	0	3	3	1	105,0	180,0	263,0	146,2			

Note : il conviendra de majorer la puissance électrique pondérée de 1,5 W par électrofiltre EHT²/EFT² ajouté

Tableau 4b – Puissances électriques pondérées – Hygro A – du F6 au F7
Groupes d'extraction EasyHOME HYGRO COMPACT Classic, EasyHOME HYGRO COMPACT Premium MW,
EasyHOME HYGRO COMPACT Premium MP

Logement					Débits caractéristiques (m³/h)				Puissance électrique pondérée (W-Th-C) pour les méthodes Th-BCE 2012 et Th-C-E ex	
Pièces principales	SdB/WC	SdB	WC	SdE	Qv _{min}	Qv _{max-réduit}	Qv _{max}	Qv _{arep_{spec}}	EasyHOME HYGRO Premium HP+	EasyHOME HYGRO COMPACT Premium HP+
F1	1	0	0	0	15,0	50,0	120,0	31,3	7,9	7,5
	1	0	0	1	20,0	70,0	140,0	36,3	8,2	7,8
	0	1	1	0	20,0	70,0	140,0	30,7	7,9	7,6
	0	1	1	1	25,0	75,0	145,0	35,7	8,2	7,8
F2	1	0	0	0	32,0	82,0	165,0	53,4	9,3	9,2
	1	0	0	1	37,0	102,0	185,0	58,4	9,7	9,7
	1	0	1	0	37,0	112,0	195,0	58,8	9,8	9,8
	1	0	1	1	42,0	117,0	200,0	63,8	10,2	10,2
	0	1	1	0	37,0	102,0	185,0	54,7	9,5	9,4
F3	0	1	1	1	42,0	107,0	190,0	59,7	9,9	9,8
	1	0	0	0	56,0	102,0	185,0	75,0	10,8	10,9
	1	0	0	1	61,0	122,0	205,0	80,0	11,3	11,4
	1	0	1	0	61,0	132,0	215,0	80,4	11,4	11,5
	1	0	1	1	66,0	137,0	220,0	85,4	11,9	12,0
	1	1	0	0	61,0	122,0	205,0	80,4	11,4	11,4
	1	1	0	1	66,0	127,0	210,0	85,4	11,8	11,9
	0	1	1	0	46,0	121,0	204,0	68,9	10,6	10,6
	0	1	1	1	51,0	126,0	209,0	73,9	11,0	11,0
	0	1	2	0	51,0	126,0	209,0	74,3	11,0	11,0
	0	1	2	1	56,0	131,0	214,0	79,3	11,4	11,4
	0	2	1	0	60,0	135,0	218,0	86,3	12,0	12,0
	0	2	1	1	65,0	140,0	223,0	91,3	12,5	12,5
0	2	2	0	65,0	140,0	223,0	91,7	12,5	12,6	
0	2	2	1	70,0	145,0	228,0	96,7	13,0	13,1	
F4	1	0	0	0	56,0	102,0	185,0	77,8	11,0	11,1
	1	0	0	1	61,0	122,0	205,0	82,8	11,6	11,6
	1	0	1	0	61,0	132,0	215,0	83,2	11,7	11,7
	1	0	1	1	66,0	137,0	220,0	88,2	12,2	12,2
	1	1	0	0	61,0	122,0	205,0	83,2	11,6	11,6
	1	1	0	1	66,0	127,0	210,0	88,2	12,1	12,1
	0	1	1	0	46,0	121,0	204,0	72,2	10,8	10,9
	0	1	1	1	51,0	126,0	209,0	77,2	11,2	11,2
	1	1	1	0	51,0	126,0	209,0	82,8	11,6	11,6
	1	1	1	1	56,0	131,0	214,0	87,8	12,1	12,1
	0	1	2	0	51,0	126,0	209,0	77,6	11,2	11,3
	0	1	2	1	56,0	131,0	214,0	82,6	11,6	11,7
	0	2	1	0	60,0	135,0	218,0	89,6	12,3	12,3
	0	2	1	1	65,0	140,0	223,0	94,6	12,8	12,8
	0	2	2	0	65,0	140,0	223,0	95,0	12,8	12,9
	0	2	2	1	70,0	145,0	228,0	100,0	13,3	13,4
	0	2	3	0	70,0	145,0	228,0	100,4	13,4	13,4
0	2	3	1	75,0	150,0	233,0	105,4	13,9	13,9	
0	3	3	0	84,0	159,0	242,0	117,8	15,4	15,3	
0	3	3	1	89,0	164,0	247,0	122,8	16,0		
F5	1	0	0	0	56,0	102,0	185,0	80,1	11,2	11,2
	1	0	0	1	61,0	122,0	205,0	85,1	11,8	11,8
	1	0	1	0	61,0	132,0	215,0	85,5	11,9	11,9
	1	0	1	1	66,0	137,0	220,0	90,5	12,4	12,4
	1	1	0	0	61,0	122,0	205,0	85,5	11,8	11,9
	1	1	0	1	66,0	127,0	210,0	90,5	12,3	12,4
	0	1	1	0	46,0	121,0	204,0	74,9	11,0	11,0
	0	1	1	1	51,0	126,0	209,0	79,9	11,4	11,4
	1	1	1	0	51,0	126,0	209,0	85,5	11,8	11,9
	1	1	1	1	56,0	131,0	214,0	90,5	12,3	12,4
	0	1	2	0	51,0	126,0	209,0	80,3	11,4	11,4
	0	1	2	1	56,0	131,0	214,0	85,3	11,8	11,9
	0	2	1	0	60,0	135,0	218,0	92,3	12,5	12,6
	0	2	1	1	65,0	140,0	223,0	97,3	13,0	13,1
	0	2	2	0	65,0	140,0	223,0	97,7	13,1	13,1
	0	2	2	1	70,0	145,0	228,0	102,7	13,6	13,6
	0	2	3	0	70,0	145,0	228,0	103,1	13,6	13,7
	0	2	3	1	75,0	150,0	233,0	108,1	14,2	14,2
0	3	3	0	84,0	159,0	242,0	120,5	15,7	15,6	
0	3	3	1	89,0	164,0	247,0	125,5	16,3		

Note : il conviendra de majorer la puissance électrique pondérée de 1,5 W par électrofiltre EHT²/EFT² ajouté

Tableau 5a – Puissances électriques pondérées – Hygro A – du F1 au F5
Groupes d'extraction EasyHOME HYGRO Premium HP+, EasyHOME HYGRO COMPACT Premium HP+

Logement					Débits caractéristiques (m³/h)				Puissance électrique pondérée (W-Th-C) pour les méthodes Th-BCE 2012 et Th-C-E ex	
Pièces principales	SdB/WC	SdB	WC	SdE	Qv _{min}	Qv _{max-réduit}	Qv _{max}	Qvarepspec	EasyHOME HYGRO Premium HP+	EasyHOME HYGRO COMPACT Premium HP+
F6	1	1	1	0	75,0	150,0	233,0	110,6	14,5	14,4
	1	1	1	1	80,0	155,0	238,0	115,6	15,1	15,0
	1	1	2	0	80,0	155,0	238,0	116,0	15,2	15,1
	1	1	2	1	85,0	160,0	243,0	121,0	15,8	15,7
	2	1	1	0	104,0	179,0	262,0	141,8	19,0	18,6
	2	1	1	1	109,0	184,0	267,0	146,8	19,8	19,3
	2	0	0	0	85,0	152,0	235,0	116,0	15,1	15,0
	2	0	0	1	90,0	157,0	240,0	121,0	15,8	15,6
	2	0	1	0	90,0	161,0	244,0	121,4	15,8	15,7
	2	0	1	1	95,0	166,0	249,0	126,4	16,5	16,3
	2	1	0	0	90,0	157,0	240,0	121,4	15,8	15,7
	2	1	0	1	95,0	162,0	245,0	126,4	16,4	16,2
	0	1	1	1	76,0	151,0	234,0	110,3	14,5	14,4
	0	1	1	2	106,0	181,0	264,0	140,3	18,8	18,4
	0	1	2	1	81,0	156,0	239,0	115,7	15,1	15,0
	0	1	2	2	111,0	186,0	269,0	145,7	19,7	19,2
	0	2	1	0	76,0	151,0	234,0	110,3	14,5	14,4
	0	2	1	1	81,0	156,0	239,0	115,3	15,1	15,0
	0	2	2	0	81,0	156,0	239,0	115,7	15,1	15,0
	0	2	2	1	86,0	161,0	244,0	120,7	15,8	15,6
	0	2	3	0	86,0	161,0	244,0	121,1	15,8	15,7
	0	2	3	1	91,0	166,0	249,0	126,1	16,4	16,2
	0	3	1	0	90,0	165,0	248,0	127,7	16,6	16,4
	0	3	1	1	95,0	170,0	253,0	132,7	17,5	17,2
	0	3	2	0	95,0	170,0	253,0	133,1	17,5	17,3
	0	3	2	1	100,0	175,0	258,0	138,1	18,4	18,0
0	3	3	0	100,0	175,0	258,0	138,5	18,4	18,0	
0	3	3	1	105,0	180,0	263,0	143,5	19,3		
F7	1	1	1	0	75,0	150,0	233,0	113,3	14,8	14,7
	1	1	1	1	80,0	155,0	238,0	118,3	15,4	15,3
	1	1	2	0	80,0	155,0	238,0	118,7	15,5	15,4
	1	1	2	1	85,0	160,0	243,0	123,7	16,1	15,9
	2	1	1	0	104,0	179,0	262,0	144,5	19,4	19,0
	2	1	1	1	109,0	184,0	267,0	149,5	20,3	19,7
	2	0	0	0	85,0	152,0	235,0	118,4	15,4	15,3
	2	0	0	1	90,0	157,0	240,0	123,4	16,0	15,9
	2	0	1	0	90,0	161,0	244,0	123,8	16,1	15,9
	2	0	1	1	95,0	166,0	249,0	128,8	16,8	16,6
	2	1	0	0	90,0	157,0	240,0	123,8	16,1	15,9
	2	1	0	1	95,0	162,0	245,0	128,8	16,8	16,5
	0	2	1	0	76,0	151,0	234,0	113,0	14,8	14,7
	0	2	1	1	81,0	156,0	239,0	118,0	15,4	15,3
	0	2	2	0	81,0	156,0	239,0	118,4	15,4	15,3
	0	2	2	1	86,0	161,0	244,0	123,4	16,1	15,9
	0	2	3	0	86,0	161,0	244,0	123,8	16,1	15,9
	0	2	3	1	91,0	166,0	249,0	128,8	16,8	16,6
	0	3	1	0	90,0	165,0	248,0	130,4	17,0	16,8
	0	3	1	1	95,0	170,0	253,0	135,4	17,9	17,6
	0	3	2	0	95,0	170,0	253,0	135,8	17,9	17,6
	0	3	2	1	100,0	175,0	258,0	140,8	18,8	18,4
	0	3	3	0	100,0	175,0	258,0	141,2	18,8	18,5
	0	3	3	1	105,0	180,0	263,0	146,2	19,7	

Note : il conviendra de majorer la puissance électrique pondérée de 1,5 W par électrofiltre EHT²/EFT² ajouté

Tableau 5b – Puissances électriques pondérées – Hygro A – du F6 au F7
Groupes d'extraction EasyHOME HYGRO Premium HP+, EasyHOME HYGRO COMPACT Premium HP+

Logement					Débits caractéristiques (m³/h)				Puissance électrique pondérée (W-Th-C) pour les méthodes Th-BCE 2012 et Th-C-E ex			
Pièces principales	SdB/WC	SdB	WC	SdE	Qv _{min}	Qv _{max-réduit}	Qv _{max}	Qvarep _{spec}	EasyHOME HYGRO Classic	EasyHOME HYGRO Premium MW'	EasyHOME HYGRO Premium MP	
F1	1	0	0	0	15,0	50,0	120,0	31,3	19,3	■	7,4	7,2
	1	0	0	1	20,0	70,0	140,0	36,3	19,4	■	7,8	7,6
	0	1	1	0	20,0	70,0	140,0	30,8	19,3	■	7,5	7,3
	0	1	1	1	25,0	75,0	145,0	35,8	19,4	■	7,8	7,6
F2	1	0	0	0	15,0	65,0	120,0	39,6	19,4	■	7,8	7,6
	1	0	0	1	20,0	85,0	140,0	44,6	19,6	■	8,2	8,0
	1	0	1	0	20,0	95,0	150,0	45,0	19,7	■	8,3	8,1
	1	0	1	1	25,0	100,0	155,0	50,0	19,9	✓	8,6	8,4
	0	1	1	0	20,0	85,0	140,0	40,0	19,5	■	8,0	7,7
	0	1	1	1	25,0	90,0	145,0	45,0	19,7	✓	8,3	8,0
F3	1	0	0	0	32,0	82,0	165,0	56,8	20,2	✓	9,0	8,8
	1	0	0	1	37,0	102,0	185,0	61,8	20,5	✓	9,3	9,2
	1	0	1	0	37,0	112,0	195,0	62,2	20,6	✓	9,4	9,3
	1	0	1	1	42,0	117,0	200,0	67,2			9,7	9,6
	1	1	0	0	37,0	102,0	185,0	62,2	20,5	✓	9,3	9,2
	1	1	0	1	42,0	107,0	190,0	67,2	20,8	✓	9,7	9,5
	0	1	1	0	37,0	102,0	185,0	57,9	20,3	✓	9,1	9,0
	0	1	1	1	42,0	107,0	190,0	62,9	20,6	✓	9,4	9,3
	0	1	2	0	42,0	107,0	190,0	63,3	20,6	✓	9,4	9,3
	0	1	2	1	47,0	112,0	195,0	68,3	20,8	✓	9,8	9,6
	0	2	1	0	42,0	107,0	190,0	63,3	20,6	✓	9,4	9,3
	0	2	1	1	47,0	112,0	195,0	68,3	20,8	✓	9,8	9,6
	0	2	2	0	47,0	112,0	195,0	68,7	20,8	✓	9,8	9,6
	0	2	2	1	52,0	117,0	200,0	73,7			10,1	9,9
F4	1	0	0	0	32,0	82,0	165,0	60,2	20,3	✓	9,1	9,0
	1	0	0	1	37,0	102,0	185,0	65,2	20,7	✓	9,5	9,4
	1	0	1	0	37,0	112,0	195,0	65,6	20,7	✓	9,6	9,5
	1	0	1	1	42,0	117,0	200,0	70,6			9,9	9,8
	1	1	0	0	37,0	102,0	185,0	65,6	20,7	✓	9,5	9,4
	1	1	0	1	42,0	107,0	190,0	70,6	20,9	✓	9,8	9,7
	0	1	1	0	37,0	102,0	185,0	61,0	20,5	✓	9,3	9,2
	0	1	1	1	42,0	107,0	190,0	66,0	20,7	✓	9,6	9,5
	1	1	1	0	42,0	107,0	190,0	72,0	20,9	✓	9,9	9,8
	1	1	1	1	47,0	112,0	195,0	77,0	21,2	✓	10,4	10,1
	0	1	2	0	42,0	107,0	190,0	66,4	20,7	✓	9,6	9,5
	0	1	2	1	47,0	112,0	195,0	71,4	20,9	✓	9,9	9,8
	0	2	1	0	42,0	107,0	190,0	66,4	20,7	✓	9,6	9,5
	0	2	1	1	47,0	112,0	195,0	71,4	20,9	✓	9,9	9,8
	0	2	2	0	47,0	112,0	195,0	71,8	21,0	✓	9,9	9,8
	0	2	2	1	52,0	117,0	200,0	76,8			10,4	10,1
	0	2	3	0	52,0	117,0	200,0	77,2			10,5	10,2
	0	2	3	1	57,0	122,0	205,0	82,2			11,0	10,5
	0	3	3	0	57,0	122,0	205,0	82,6			11,0	10,6
	0	3	3	1	62,0	127,0	210,0	87,6			11,5	10,9
F5	1	0	0	0	32,0	82,0	165,0	62,9	20,5	✓	9,3	9,1
	1	0	0	1	37,0	102,0	185,0	67,9	20,8	✓	9,7	9,5
	1	0	1	0	37,0	112,0	195,0	68,3	20,8	✓	9,8	9,6
	1	0	1	1	42,0	117,0	200,0	73,3			10,1	9,9
	1	1	0	0	37,0	102,0	185,0	68,3	20,8	✓	9,7	9,5
	1	1	0	1	42,0	107,0	190,0	73,3	21,0	✓	10,0	9,9
	0	1	1	0	37,0	102,0	185,0	63,7	20,6	✓	9,4	9,3
	0	1	1	1	42,0	107,0	190,0	68,7	20,8	✓	9,7	9,6
	1	1	1	0	42,0	107,0	190,0	74,7	21,1	✓	10,1	9,9
	1	1	1	1	47,0	112,0	195,0	79,7	21,3	✓	10,7	10,3
	0	1	2	0	42,0	107,0	190,0	69,1	20,8	✓	9,8	9,6
	0	1	2	1	47,0	112,0	195,0	74,1	21,1	✓	10,1	9,9
	0	2	1	0	42,0	107,0	190,0	69,1	20,8	✓	9,8	9,6
	0	2	1	1	47,0	112,0	195,0	74,1	21,1	✓	10,1	9,9
	0	2	2	0	47,0	112,0	195,0	74,5	21,1	✓	10,2	10,0
	0	2	2	1	52,0	117,0	200,0	79,5			10,7	10,3
	0	2	3	0	52,0	117,0	200,0	79,9			10,7	10,3
	0	2	3	1	57,0	122,0	205,0	84,9			11,2	10,7
	0	3	3	0	57,0	122,0	205,0	85,3			11,3	10,8
	0	3	3	1	62,0	127,0	210,0	90,3			11,8	11,1

**Tableau 6a – Puissances électriques pondérées – Hygro B – du F1 au F5
Groupes d'extraction EasyHOME HYGRO Classic, EasyHOME HYGRO Premium MW',
EasyHOME HYGRO Premium MP**

Logement					Débits caractéristiques (m ³ /h)				Puissance électrique pondérée (W-Th-C) pour les méthodes Th-BCE 2012 et Th-C-E ex		
Pièces principales	SdB/WC	SdB	WC	SdE	Qv _{min}	Qv _{max-réduit}	Qv _{max}	Qvare _{spec}	EasyHOME HYGRO Classic	EasyHOME HYGRO Premium MW'	EasyHOME HYGRO Premium MP
F6	1	1	1	0	66,0	131,0	214,0	99,6		12,8	11,9
	1	1	1	1	71,0	136,0	219,0	104,6		13,2	12,3
	1	1	2	0	71,0	136,0	219,0	105,0		13,2	12,3
	1	1	2	1	76,0	141,0	224,0	110,0		13,7	12,8
	2	1	1	0	95,0	160,0	243,0	131,2		16,1	15,3
	2	1	1	1	100,0	165,0	248,0	136,2		16,8	15,9
	2	0	0	0	85,0	152,0	235,0	116,1		14,5	13,6
	2	0	0	1	90,0	157,0	240,0	121,1		15,0	14,2
	2	0	1	0	90,0	161,0	244,0	121,5		15,1	14,2
	2	0	1	1	95,0	166,0	249,0	126,5		15,6	14,8
	2	1	0	0	90,0	157,0	240,0	121,5		15,1	14,2
	2	1	0	1	95,0	162,0	245,0	126,5		15,5	14,8
	0	1	1	1	67,0	132,0	215,0	99,7		12,8	11,9
	0	1	1	2	97,0	162,0	245,0	129,7		15,9	15,1
	0	1	2	1	72,0	137,0	220,0	105,1		13,3	12,3
	0	1	2	2	102,0	167,0	250,0	135,1		16,7	15,8
	0	2	1	0	67,0	132,0	215,0	99,3		12,8	11,8
	0	2	1	1	72,0	137,0	220,0	104,3		13,2	12,2
	0	2	2	0	72,0	137,0	220,0	104,7		13,2	12,3
	0	2	2	1	77,0	142,0	225,0	109,7		13,7	12,8
	0	2	3	0	77,0	142,0	225,0	110,1		13,7	12,8
	0	2	3	1	82,0	147,0	230,0	115,1		14,3	13,5
	0	3	1	0	72,0	137,0	220,0	104,7		13,2	12,3
	0	3	1	1	77,0	142,0	225,0	109,7		13,7	12,8
	0	3	2	0	77,0	142,0	225,0	110,1		13,7	12,8
	0	3	2	1	82,0	147,0	230,0	115,1		14,3	13,5
	0	3	3	0	82,0	147,0	230,0	115,5		14,4	13,5
	0	3	3	1	87,0	152,0	235,0	120,5		14,9	14,1
F7	1	1	1	0	66,0	131,0	214,0	102,2		13,0	12,1
	1	1	1	1	71,0	136,0	219,0	107,2		13,4	12,5
	1	1	2	0	71,0	136,0	219,0	107,6		13,4	12,5
	1	1	2	1	76,0	141,0	224,0	112,6		14,0	13,1
	2	1	1	0	95,0	160,0	243,0	133,8		16,5	15,6
	2	1	1	1	100,0	165,0	248,0	138,8		17,1	16,3
	2	0	0	0	85,0	152,0	235,0	118,6		14,8	13,9
	2	0	0	1	90,0	157,0	240,0	123,6		15,2	14,4
	2	0	1	0	90,0	161,0	244,0	124,0		15,3	14,5
	2	0	1	1	95,0	166,0	249,0	129,0		15,9	15,1
	2	1	0	0	90,0	157,0	240,0	124,0		15,3	14,5
	2	1	0	1	95,0	162,0	245,0	129,0		15,9	15,1
	0	2	1	0	67,0	132,0	215,0	101,9		13,0	12,0
	0	2	1	1	72,0	137,0	220,0	106,9		13,4	12,5
	0	2	2	0	72,0	137,0	220,0	107,3		13,4	12,5
	0	2	2	1	77,0	142,0	225,0	112,3		14,0	13,1
	0	2	3	0	77,0	142,0	225,0	112,7		14,0	13,1
	0	2	3	1	82,0	147,0	230,0	117,7		14,6	13,8
	0	3	1	0	72,0	137,0	220,0	107,3		13,4	12,5
	0	3	1	1	77,0	142,0	225,0	112,3		14,0	13,1
	0	3	2	0	77,0	142,0	225,0	112,7		14,0	13,1
	0	3	2	1	82,0	147,0	230,0	117,7		14,6	13,8
0	3	3	0	82,0	147,0	230,0	118,1		14,7	13,8	
0	3	3	1	87,0	152,0	235,0	123,1		15,2	14,4	

Note : il conviendra de majorer la puissance électrique pondérée de 1,5 W par électrofiltre EHT²/EFT² ajouté

Tableau 6b – Puissances électriques pondérées – Hygro B – du F6 au F7
Groupes d'extraction EasyHOME HYGRO Classic, EasyHOME HYGRO Premium MW',
EasyHOME HYGRO Premium MP

Logement					Débits caractéristiques (m³/h)				Puissance électrique pondérée (W-Th-C) pour les méthodes Th-BCE 2012 et Th-C-E ex				
Pièces principales	SdB/W C	SdB	WC	SdE	Qv _{min}	Qv _{max-réduit}	Qv _{max}	Qv _{arepspe} _c	EasyHOME HYGRO COMPACT				
									Classic	Premium MW	Premium MP		
F1	1	0	0	0	15,0	50,0	120,0	31,3	19,7	■	7,7	7,0	
	1	0	0	1	20,0	70,0	140,0	36,3	19,8	■	8,0	7,3	
	0	1	1	0	20,0	70,0	140,0	30,8	19,7	■	7,7	7,0	
	0	1	1	1	25,0	75,0	145,0	35,8	19,8	■	8,0	7,3	
F2	1	0	0	0	15,0	65,0	120,0	39,6	19,9	■	8,1	7,3	
	1	0	0	1	20,0	85,0	140,0	44,6	20,1	■	8,4	7,7	
	1	0	1	0	20,0	95,0	150,0	45,0	20,1	■	8,5	7,8	
	1	0	1	1	25,0	100,0	155,0	50,0	20,3	✓	8,8	8,1	
	0	1	1	0	20,0	85,0	140,0	40,0	19,9	■	8,2	7,5	
F3	0	1	1	1	25,0	90,0	145,0	45,0	20,1	✓	8,5	7,7	
	1	0	0	0	32,0	82,0	165,0	56,8	20,6	✓	9,4	8,6	
	1	0	0	1	37,0	102,0	185,0	61,8	20,8	✓	9,8	9,1	
	1	0	1	0	37,0	112,0	195,0	62,2	20,8	✓	9,9	9,2	
	1	0	1	1	42,0	117,0	200,0	67,2			10,3	9,5	
	1	1	0	0	37,0	102,0	185,0	62,2	20,8	✓	9,9	9,2	
	1	1	0	1	42,0	107,0	190,0	67,2	21,0	✓	10,3	9,5	
	0	1	1	0	37,0	102,0	185,0	57,9	20,7	✓	9,5	8,8	
	0	1	1	1	42,0	107,0	190,0	62,9	20,8	✓	9,9	9,2	
	0	1	2	0	42,0	107,0	190,0	63,3	20,8	✓	10,0	9,3	
	0	1	2	1	47,0	112,0	195,0	68,3	21,0	✓	10,4	9,5	
	0	2	1	0	42,0	107,0	190,0	63,3	20,8	✓	10,0	9,3	
	0	2	1	1	47,0	112,0	195,0	68,3	21,0	✓	10,4	9,5	
	0	2	2	0	47,0	112,0	195,0	68,7	21,1	✓	10,4	9,6	
	0	2	2	1	52,0	117,0	200,0	73,7				9,8	
F4	1	0	0	0	32,0	82,0	165,0	60,2	20,7	✓	9,6	8,9	
	1	0	0	1	37,0	102,0	185,0	65,2	20,9	✓	10,1	9,3	
	1	0	1	0	37,0	112,0	195,0	65,6	20,9	✓	10,2	9,4	
	1	0	1	1	42,0	117,0	200,0	70,6			10,6	9,7	
	1	1	0	0	37,0	102,0	185,0	65,6	20,9	✓	10,1	9,3	
	1	1	0	1	42,0	107,0	190,0	70,6	21,1	✓	10,5	9,6	
	0	1	1	0	37,0	102,0	185,0	61,0	20,7	✓	9,8	9,1	
	0	1	1	1	42,0	107,0	190,0	66,0	20,9	✓	10,2	9,4	
	1	1	1	0	42,0	107,0	190,0	72,0	21,2	✓	10,6	9,7	
	1	1	1	1	47,0	112,0	195,0	77,0	21,4	✓	11,0	10,0	
	0	1	2	0	42,0	107,0	190,0	66,4	20,9	✓	10,2	9,4	
	0	1	2	1	47,0	112,0	195,0	71,4	21,2	✓	10,6	9,7	
	0	2	1	0	42,0	107,0	190,0	66,4	20,9	✓	10,2	9,4	
	0	2	1	1	47,0	112,0	195,0	71,4	21,2	✓	10,6	9,7	
	0	2	2	0	47,0	112,0	195,0	71,8	21,2	✓	10,6	9,7	
	0	2	2	1	52,0	117,0	200,0	76,8				10,1	
	0	2	3	0	52,0	117,0	200,0	77,2				10,1	
	0	2	3	1	57,0	122,0	205,0	82,2					
	0	3	3	0	57,0	122,0	205,0	82,6					
	F5	0	3	3	1	62,0	127,0	210,0	87,6				
1		0	0	0	32,0	82,0	165,0	62,9	20,8	✓	9,8	9,1	
1		0	0	1	37,0	102,0	185,0	67,9	21,0	✓	10,3	9,4	
1		0	1	0	37,0	112,0	195,0	68,3	21,0	✓	10,4	9,5	
1		0	1	1	42,0	117,0	200,0	73,3			10,8	9,8	
1		1	0	0	37,0	102,0	185,0	68,3	21,0	✓	10,3	9,5	
1		1	0	1	42,0	107,0	190,0	73,3	21,3	✓	10,7	9,7	
0		1	1	0	37,0	102,0	185,0	63,7	20,8	✓	10,0	9,3	
0		1	1	1	42,0	107,0	190,0	68,7	21,1	✓	10,4	9,5	
1		1	1	0	42,0	107,0	190,0	74,7	21,3	✓	10,8	9,8	
1		1	1	1	47,0	112,0	195,0	79,7	21,5	✓	11,1	10,2	
0		1	2	0	42,0	107,0	190,0	69,1	21,1	✓	10,4	9,5	
0		1	2	1	47,0	112,0	195,0	74,1	21,3	✓	10,8	9,8	
0		2	1	0	42,0	107,0	190,0	69,1	21,1	✓	10,4	9,5	
0		2	1	1	47,0	112,0	195,0	74,1	21,3	✓	10,8	9,8	
0		2	2	0	47,0	112,0	195,0	74,5	21,3	✓	10,8	9,9	
0		2	2	1	52,0	117,0	200,0	79,5				10,3	
0		2	3	0	52,0	117,0	200,0	79,9				10,3	
0	2	3	1	57,0	122,0	205,0	84,9						
0	3	3	0	57,0	122,0	205,0	85,3						
0	3	3	1	62,0	127,0	210,0	90,3						

configuration compatible en rénovation (RT « élément par élément »)
 configuration non compatible en rénovation (RT « élément par élément »)

Note : compatibilité évaluée sur la base des débits réglementaires de l'arrêté du 24 mars 1982 modifié Il conviendra de majorer la puissance électrique pondérée de 1,5 W par électrofiltre EHT²/EFT² ajouté

Tableau 7a – Puissances électriques pondérées – Hygro B – du F1 au F5
Groupes d'extraction EasyHOME HYGRO COMPACT Classic, EasyHOME HYGRO COMPACT Premium MW,
EasyHOME HYGRO COMPACT Premium MP

Logement					Débits caractéristiques (m³/h)				Puissance électrique pondérée (W-Th-C) pour les méthodes Th-BCE 2012 et Th-C-E ex		
Pièces principales	SdB/WC	SdB	WC	SdE	Qv _{min}	Qv _{max-réduit}	Qv _{max}	Qv _{rep} _{spec}	EasyHOME HYGRO COMPACT		
									Classic	Premium MW	Premium MP
F6	1	1	1	0	66,0	131,0	214,0	99,6		12,4	11,7
	1	1	1	1	71,0	136,0	219,0	104,6		12,8	12,2
	1	1	2	0	71,0	136,0	219,0	105,0		12,9	12,2
	1	1	2	1	76,0	141,0	224,0	110,0			12,7
	2	1	1	0	95,0	160,0	243,0	131,2			15,1
	2	1	1	1	100,0	165,0	248,0	136,2			15,8
	2	0	0	0	85,0	152,0	235,0	116,1			13,4
	2	0	0	1	90,0	157,0	240,0	121,1			14,0
	2	0	1	0	90,0	161,0	244,0	121,5			14,0
	2	0	1	1	95,0	166,0	249,0	126,5			14,6
	2	1	0	0	90,0	157,0	240,0	121,5			14,0
	2	1	0	1	95,0	162,0	245,0	126,5			14,6
	0	1	1	1	67,0	132,0	215,0	99,7		12,4	11,7
	0	1	1	2	97,0	162,0	245,0	129,7			15,0
	0	1	2	1	72,0	137,0	220,0	105,1		12,9	12,2
	0	1	2	2	102,0	167,0	250,0	135,1			15,6
	0	2	1	0	67,0	132,0	215,0	99,3		12,4	11,7
	0	2	1	1	72,0	137,0	220,0	104,3		12,8	12,2
	0	2	2	0	72,0	137,0	220,0	104,7		12,8	12,2
	0	2	2	1	77,0	142,0	225,0	109,7			12,7
	0	2	3	0	77,0	142,0	225,0	110,1			12,7
	0	2	3	1	82,0	147,0	230,0	115,1			
	0	3	1	0	72,0	137,0	220,0	104,7		12,8	12,2
	0	3	1	1	77,0	142,0	225,0	109,7			12,7
0	3	2	0	77,0	142,0	225,0	110,1			12,7	
0	3	2	1	82,0	147,0	230,0	115,1				
0	3	3	0	82,0	147,0	230,0	115,5				
0	3	3	1	87,0	152,0	235,0	120,5				
F7	1	1	1	0	66,0	131,0	214,0	102,2		12,6	11,9
	1	1	1	1	71,0	136,0	219,0	107,2		13,0	12,4
	1	1	2	0	71,0	136,0	219,0	107,6		13,1	12,4
	1	1	2	1	76,0	141,0	224,0	112,6			13,0
	2	1	1	0	95,0	160,0	243,0	133,8			15,4
	2	1	1	1	100,0	165,0	248,0	138,8			16,1
	2	0	0	0	85,0	152,0	235,0	118,6			13,6
	2	0	0	1	90,0	157,0	240,0	123,6			14,2
	2	0	1	0	90,0	161,0	244,0	124,0			14,3
	2	0	1	1	95,0	166,0	249,0	129,0			14,9
	2	1	0	0	90,0	157,0	240,0	124,0			14,3
	2	1	0	1	95,0	162,0	245,0	129,0			14,9
	0	2	1	0	67,0	132,0	215,0	101,9		12,6	11,9
	0	2	1	1	72,0	137,0	220,0	106,9		13,0	12,4
	0	2	2	0	72,0	137,0	220,0	107,3		13,0	12,4
	0	2	2	1	77,0	142,0	225,0	112,3			13,0
	0	2	3	0	77,0	142,0	225,0	112,7			13,0
	0	2	3	1	82,0	147,0	230,0	117,7			
	0	3	1	0	72,0	137,0	220,0	107,3		13,0	12,4
	0	3	1	1	77,0	142,0	225,0	112,3			13,0
	0	3	2	0	77,0	142,0	225,0	112,7			13,0
	0	3	2	1	82,0	147,0	230,0	117,7			
	0	3	3	0	82,0	147,0	230,0	118,1			
	0	3	3	1	87,0	152,0	235,0	123,1			

Note : il conviendra de majorer la puissance électrique pondérée de 1,5 W par électrofiltre EHT²/EFT² ajouté

Tableau 7b – Puissances électriques pondérées – Hygro B – du F6 au F7
Groupes d'extraction EasyHOME HYGRO COMPACT Classic, EasyHOME HYGRO COMPACT Premium MW,
EasyHOME HYGRO COMPACT Premium MP

Logement					Débits caractéristiques (m³/h)				Puissance électrique pondérée (W-Th-C) pour les méthodes Th-BCE 2012 et Th-C-E ex	
Pièces principales	SdB/WC	SdB	WC	SdE	Qv _{min}	Qv _{max-réduit}	Qv _{max}	Qv _{arep_{spec}}	EasyHOME HYGRO Premium HP+	EasyHOME HYGRO COMPACT Premium HP+
F1	1	0	0	0	15,0	50,0	120,0	31,3	7,9	7,5
	1	0	0	1	20,0	70,0	140,0	36,3	8,2	7,8
	0	1	1	0	20,0	70,0	140,0	30,8	8,0	7,6
	0	1	1	1	25,0	75,0	145,0	35,8	8,2	7,8
F2	1	0	0	0	15,0	65,0	120,0	39,6	8,3	7,9
	1	0	0	1	20,0	85,0	140,0	44,6	8,7	8,4
	1	0	1	0	20,0	95,0	150,0	45,0	8,8	8,5
	1	0	1	1	25,0	100,0	155,0	50,0	9,1	8,9
	0	1	1	0	20,0	85,0	140,0	40,0	8,4	8,1
F3	0	1	1	1	25,0	90,0	145,0	45,0	8,7	8,5
	1	0	0	0	32,0	82,0	165,0	56,8	9,5	9,4
	1	0	0	1	37,0	102,0	185,0	61,8	10,0	10,0
	1	0	1	0	37,0	112,0	195,0	62,2	10,1	10,1
	1	0	1	1	42,0	117,0	200,0	67,2	10,4	10,5
	1	1	0	0	37,0	102,0	185,0	62,2	10,0	10,0
	1	1	0	1	42,0	107,0	190,0	67,2	10,4	10,4
	0	1	1	0	37,0	102,0	185,0	57,9	9,7	9,7
	0	1	1	1	42,0	107,0	190,0	62,9	10,1	10,1
	0	1	2	0	42,0	107,0	190,0	63,3	10,1	10,1
	0	1	2	1	47,0	112,0	195,0	68,3	10,5	10,5
	0	2	1	0	42,0	107,0	190,0	63,3	10,1	10,1
	0	2	1	1	47,0	112,0	195,0	68,3	10,5	10,5
F4	0	2	2	0	47,0	112,0	195,0	68,7	10,5	10,5
	0	2	2	1	52,0	117,0	200,0	73,7	10,9	10,9
	1	0	0	0	32,0	82,0	165,0	60,2	9,7	9,7
	1	0	0	1	37,0	102,0	185,0	65,2	10,2	10,2
	1	0	1	0	37,0	112,0	195,0	65,6	10,3	10,3
	1	0	1	1	42,0	117,0	200,0	70,6	10,7	10,7
	1	1	0	0	37,0	102,0	185,0	65,6	10,2	10,2
	1	1	0	1	42,0	107,0	190,0	70,6	10,6	10,6
	0	1	1	0	37,0	102,0	185,0	61,0	9,9	9,9
	0	1	1	1	42,0	107,0	190,0	66,0	10,3	10,3
	1	1	1	0	42,0	107,0	190,0	72,0	10,7	10,7
	1	1	1	1	47,0	112,0	195,0	77,0	11,1	11,1
	0	1	2	0	42,0	107,0	190,0	66,4	10,3	10,3
	0	1	2	1	47,0	112,0	195,0	71,4	10,7	10,7
	0	2	1	0	42,0	107,0	190,0	66,4	10,3	10,3
	0	2	1	1	47,0	112,0	195,0	71,4	10,7	10,7
	0	2	2	0	47,0	112,0	195,0	71,8	10,7	10,8
0	2	2	1	52,0	117,0	200,0	76,8	11,1	11,1	
0	2	3	0	52,0	117,0	200,0	77,2	11,1	11,2	
0	2	3	1	57,0	122,0	205,0	82,2	11,5	11,5	
0	3	3	0	57,0	122,0	205,0	82,6	11,5	11,6	
0	3	3	1	62,0	127,0	210,0	87,6	12,0		
F5	1	0	0	0	32,0	82,0	165,0	62,9	9,9	9,9
	1	0	0	1	37,0	102,0	185,0	67,9	10,4	10,4
	1	0	1	0	37,0	112,0	195,0	68,3	10,5	10,5
	1	0	1	1	42,0	117,0	200,0	73,3	10,9	10,9
	1	1	0	0	37,0	102,0	185,0	68,3	10,4	10,4
	1	1	0	1	42,0	107,0	190,0	73,3	10,8	10,8
	0	1	1	0	37,0	102,0	185,0	63,7	10,1	10,1
	0	1	1	1	42,0	107,0	190,0	68,7	10,5	10,5
	1	1	1	0	42,0	107,0	190,0	74,7	10,9	10,9
	1	1	1	1	47,0	112,0	195,0	79,7	11,2	11,3
	0	1	2	0	42,0	107,0	190,0	69,1	10,5	10,5
	0	1	2	1	47,0	112,0	195,0	74,1	10,9	10,9
	0	2	1	0	42,0	107,0	190,0	69,1	10,5	10,5
	0	2	1	1	47,0	112,0	195,0	74,1	10,9	10,9
	0	2	2	0	47,0	112,0	195,0	74,5	10,9	10,9
	0	2	2	1	52,0	117,0	200,0	79,5	11,3	11,3
	0	2	3	0	52,0	117,0	200,0	79,9	11,3	11,3
	0	2	3	1	57,0	122,0	205,0	84,9	11,7	11,8
	0	3	3	0	57,0	122,0	205,0	85,3	11,8	11,8
0	3	3	1	62,0	127,0	210,0	90,3	12,3		

Note : il conviendra de majorer la puissance électrique pondérée de 1,5 W par électrofiltre EHT²/EFT² ajouté

Tableau 8a – Puissances électriques pondérées – Hygro B – du F1 au F5
Groupes d'extraction EasyHOME HYGRO Premium HP+, EasyHOME HYGRO COMPACT Premium HP+

Logement					Débits caractéristiques (m³/h)				Puissance électrique pondérée (W-Th-C) pour les méthodes Th-BCE 2012 et Th-C-E ex	
Pièces principales	SdB/WC	SdB	WC	SdE	Qv _{min}	Qv _{max-réduit}	Qv _{max}	Qvarepspec	EasyHOME HYGRO Premium HP+	EasyHOME HYGRO COMPACT Premium HP+
F6	1	1	1	0	66,0	131,0	214,0	99,6	13,2	13,2
	1	1	1	1	71,0	136,0	219,0	104,6	13,7	13,7
	1	1	2	0	71,0	136,0	219,0	105,0	13,7	13,8
	1	1	2	1	76,0	141,0	224,0	110,0	14,3	14,3
	2	1	1	0	95,0	160,0	243,0	131,2	17,1	16,9
	2	1	1	1	100,0	165,0	248,0	136,2	17,9	17,6
	2	0	0	0	85,0	152,0	235,0	116,1	15,1	15,0
	2	0	0	1	90,0	157,0	240,0	121,1	15,8	15,6
	2	0	1	0	90,0	161,0	244,0	121,5	15,9	15,7
	2	0	1	1	95,0	166,0	249,0	126,5	16,5	16,3
	2	1	0	0	90,0	157,0	240,0	121,5	15,8	15,7
	2	1	0	1	95,0	162,0	245,0	126,5	16,4	16,2
	0	1	1	1	67,0	132,0	215,0	99,7	13,2	13,3
	0	1	1	2	97,0	162,0	245,0	129,7	16,9	16,7
	0	1	2	1	72,0	137,0	220,0	105,1	13,7	13,8
	0	1	2	2	102,0	167,0	250,0	135,1	17,8	17,5
	0	2	1	0	67,0	132,0	215,0	99,3	13,2	13,2
	0	2	1	1	72,0	137,0	220,0	104,3	13,7	13,7
	0	2	2	0	72,0	137,0	220,0	104,7	13,7	13,8
	0	2	2	1	77,0	142,0	225,0	109,7	14,3	14,3
	0	2	3	0	77,0	142,0	225,0	110,1	14,4	14,3
	0	2	3	1	82,0	147,0	230,0	115,1	15,0	14,9
	0	3	1	0	72,0	137,0	220,0	104,7	13,7	13,8
	0	3	1	1	77,0	142,0	225,0	109,7	14,3	14,3
0	3	2	0	77,0	142,0	225,0	110,1	14,4	14,3	
0	3	2	1	82,0	147,0	230,0	115,1	15,0	14,9	
0	3	3	0	82,0	147,0	230,0	115,5	15,0	14,9	
0	3	3	1	87,0	152,0	235,0	120,5	15,6		
F7	1	1	1	0	66,0	131,0	214,0	102,2	13,4	13,5
	1	1	1	1	71,0	136,0	219,0	107,2	14,0	14,0
	1	1	2	0	71,0	136,0	219,0	107,6	14,0	14,0
	1	1	2	1	76,0	141,0	224,0	112,6	14,6	14,6
	2	1	1	0	95,0	160,0	243,0	133,8	17,5	17,3
	2	1	1	1	100,0	165,0	248,0	138,8	18,4	18,0
	2	0	0	0	85,0	152,0	235,0	118,6	15,4	15,3
	2	0	0	1	90,0	157,0	240,0	123,6	16,0	15,9
	2	0	1	0	90,0	161,0	244,0	124,0	16,1	16,0
	2	0	1	1	95,0	166,0	249,0	129,0	16,8	16,6
	2	1	0	0	90,0	157,0	240,0	124,0	16,1	15,9
	2	1	0	1	95,0	162,0	245,0	129,0	16,8	16,6
	0	2	1	0	67,0	132,0	215,0	101,9	13,4	13,5
	0	2	1	1	72,0	137,0	220,0	106,9	13,9	14,0
	0	2	2	0	72,0	137,0	220,0	107,3	14,0	14,0
	0	2	2	1	77,0	142,0	225,0	112,3	14,6	14,6
	0	2	3	0	77,0	142,0	225,0	112,7	14,7	14,6
	0	2	3	1	82,0	147,0	230,0	117,7	15,3	15,2
	0	3	1	0	72,0	137,0	220,0	107,3	14,0	14,0
	0	3	1	1	77,0	142,0	225,0	112,3	14,6	14,6
	0	3	2	0	77,0	142,0	225,0	112,7	14,7	14,6
	0	3	2	1	82,0	147,0	230,0	117,7	15,3	15,2
	0	3	3	0	82,0	147,0	230,0	118,1	15,3	15,2
	0	3	3	1	87,0	152,0	235,0	123,1	15,9	

Note : il conviendra de majorer la puissance électrique pondérée de 1,5 W par électrofiltre EHT²/EFT² ajouté

Tableau 8b – Puissances électriques pondérées – Hygro B – du F6 au F7
Groupes d'extraction EasyHOME HYGRO Premium HP+, EasyHOME HYGRO COMPACT Premium HP+

2.10.5.4. E.4 - Groupe d'extraction – courbes caractéristiques

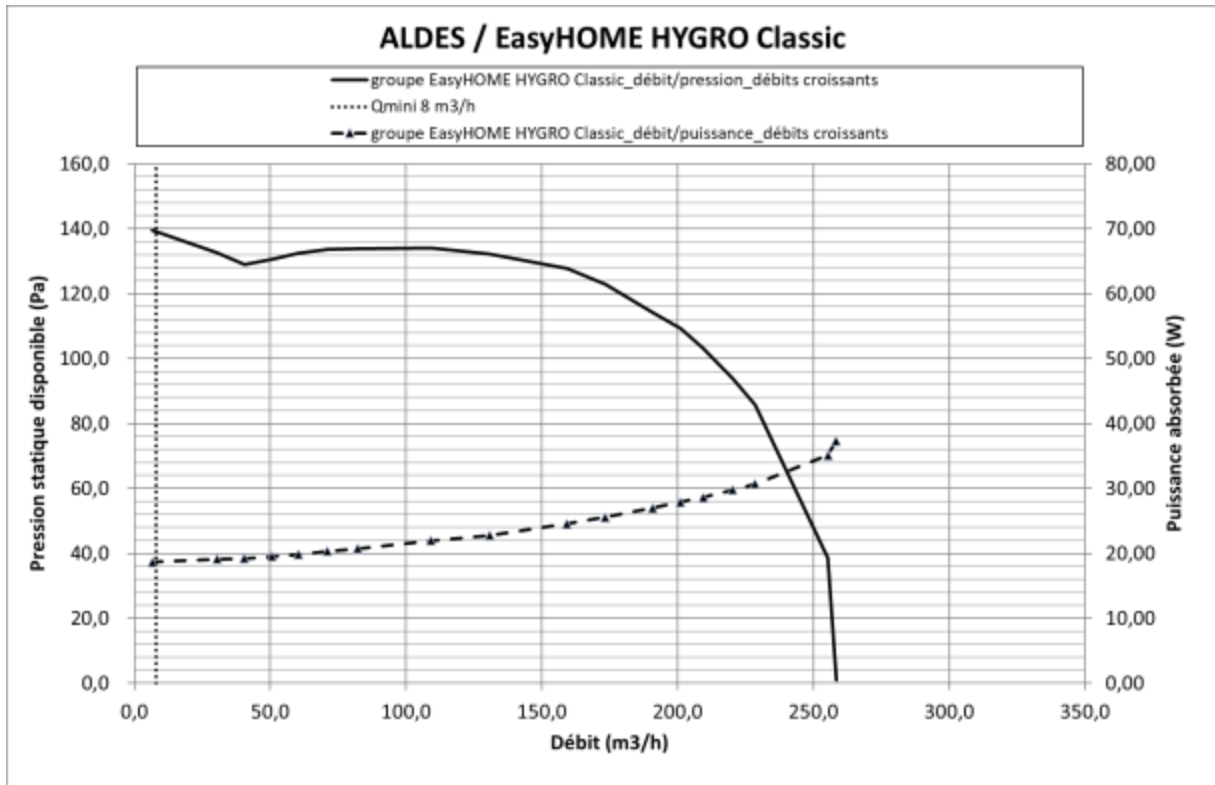


Figure 8 - Groupe d'extraction « EasyHOME HYGRO Classic » - courbes caractéristiques

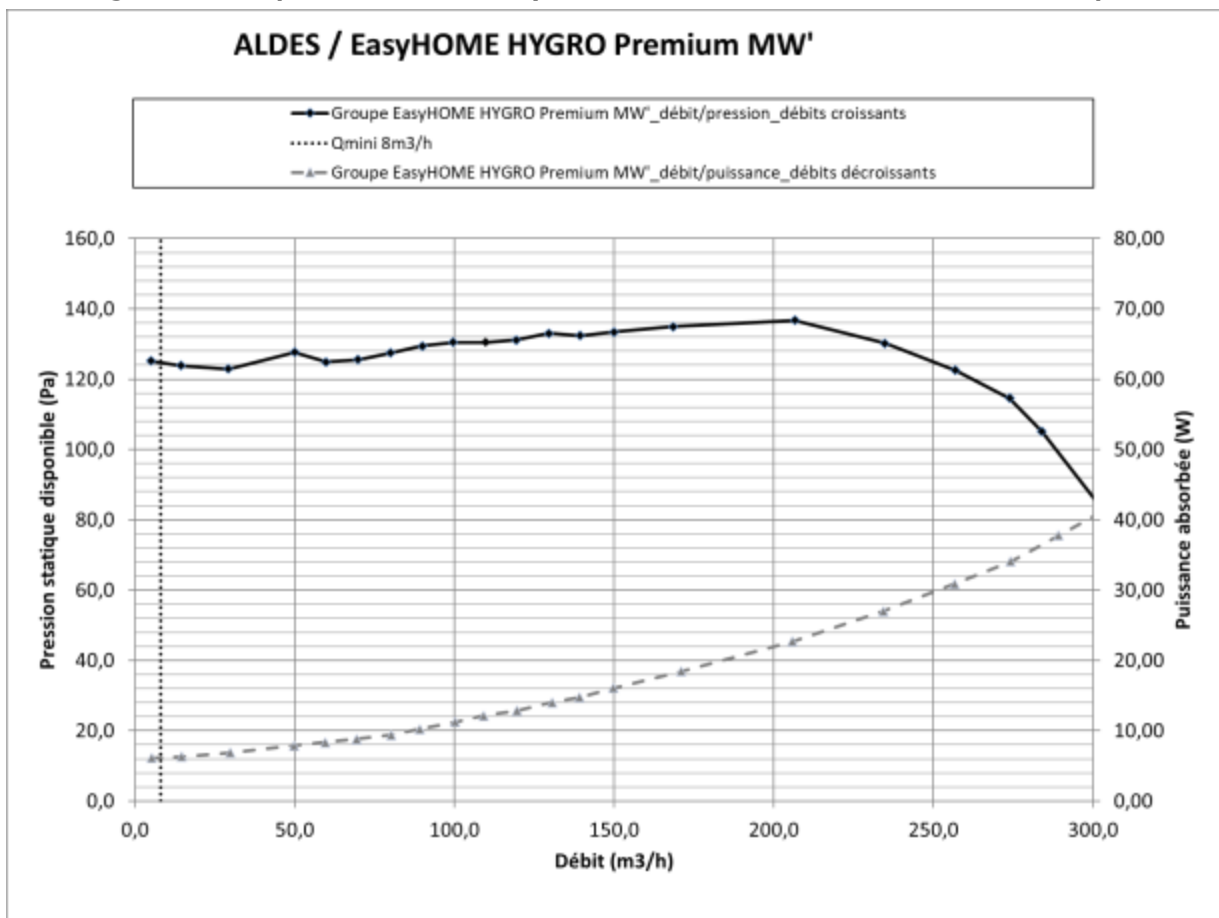


Figure 9 - Groupe d'extraction « EasyHOME HYGRO Premium MW' » - courbes caractéristiques

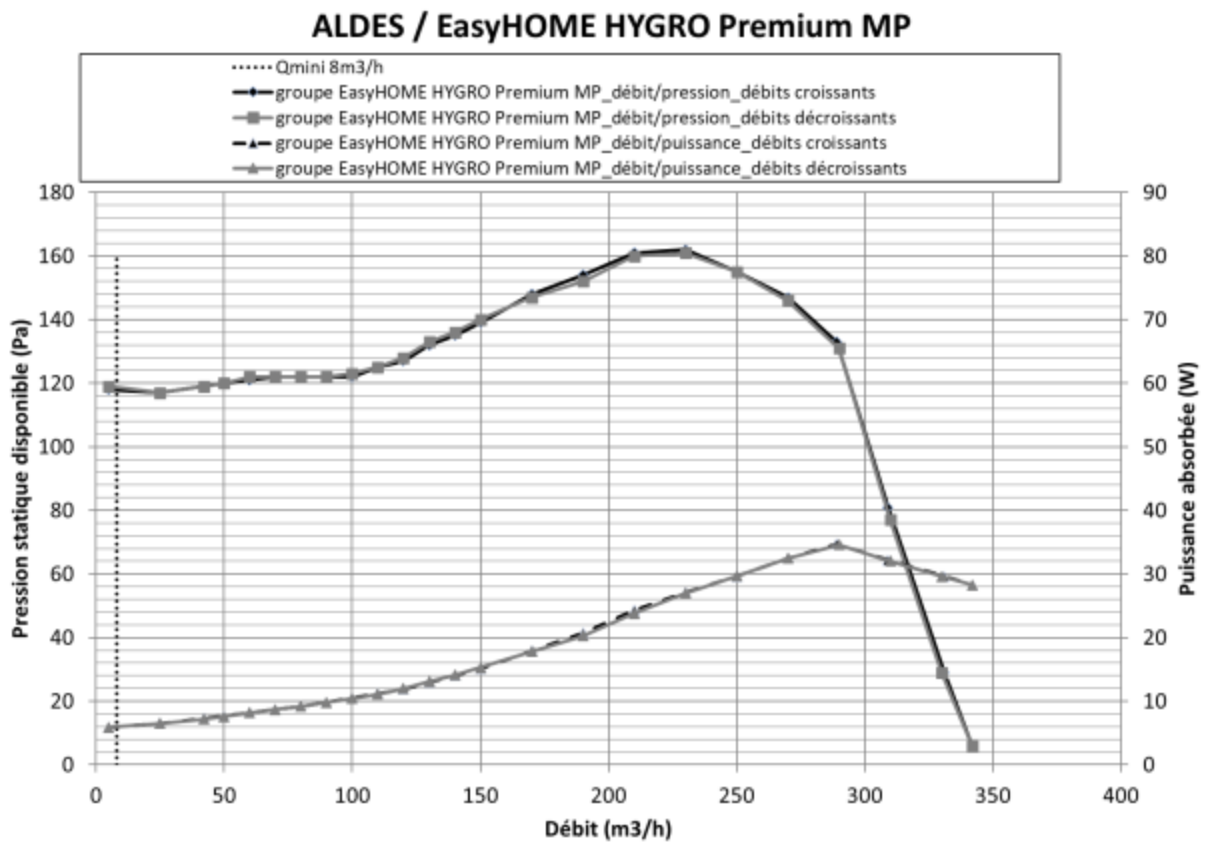


Figure 10 - Groupe d'extraction « EasyHOME HYGRO Premium MP » - courbes caractéristiques

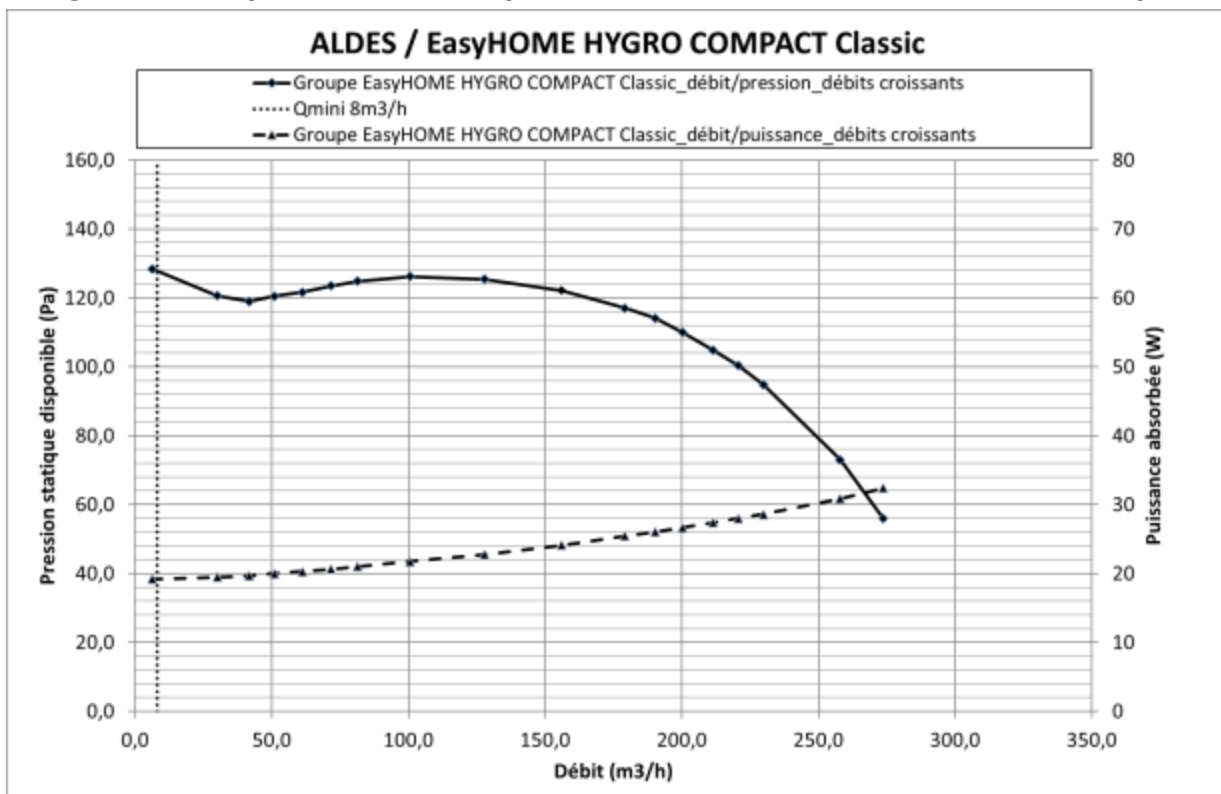


Figure 11 - Groupe d'extraction « EasyHOME HYGRO COMPACT Classic » - courbes caractéristiques

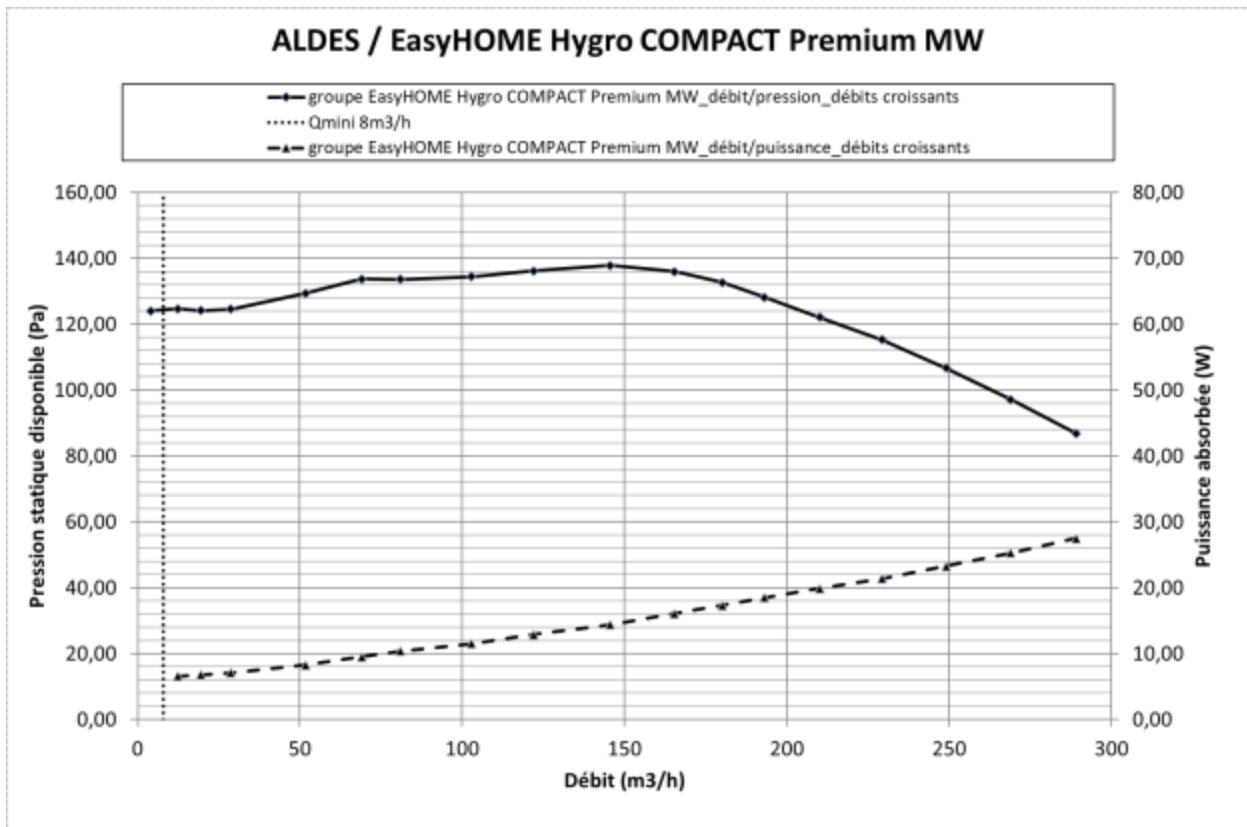


Figure 12 - Groupe d'extraction « EasyHOME HYGRO COMPACT Premium MW » - courbes caractéristiques

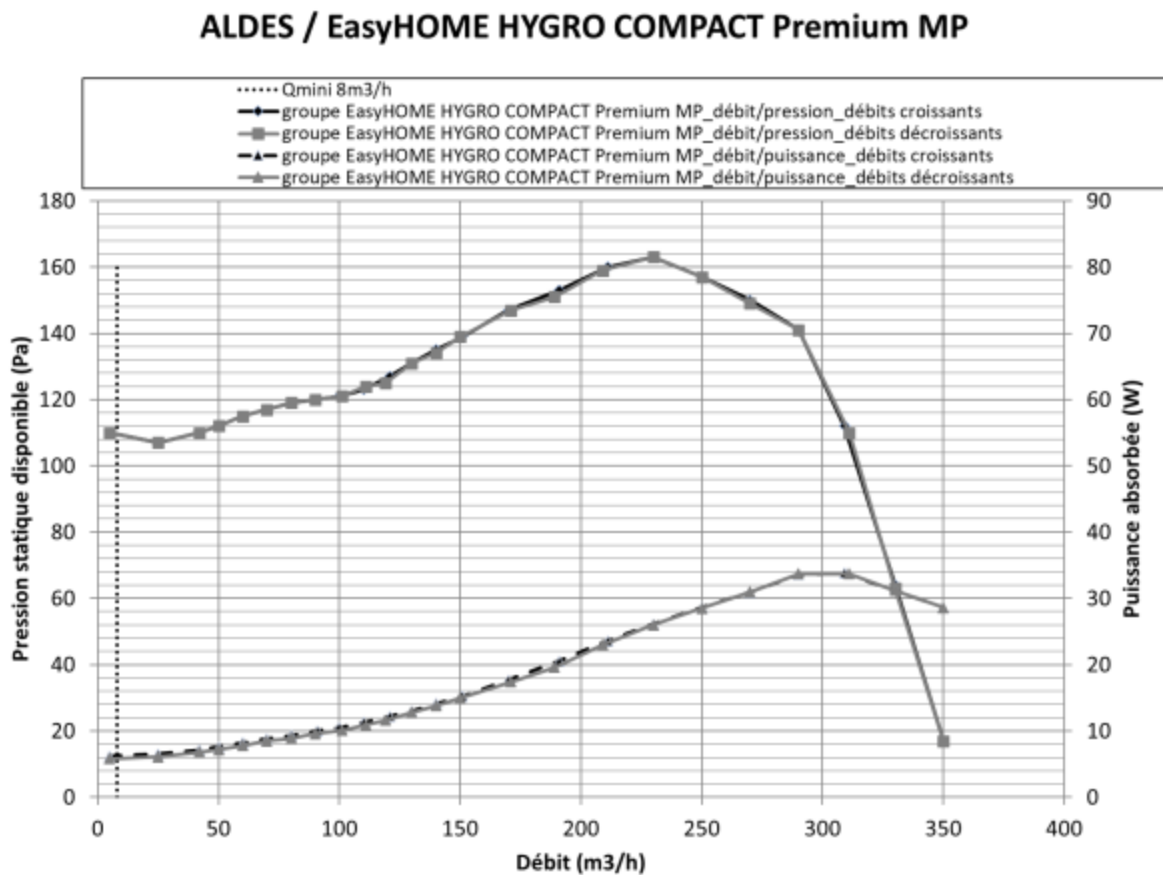


Figure 13 - Groupe d'extraction « EasyHOME HYGRO COMPACT Premium MP » - courbes caractéristiques

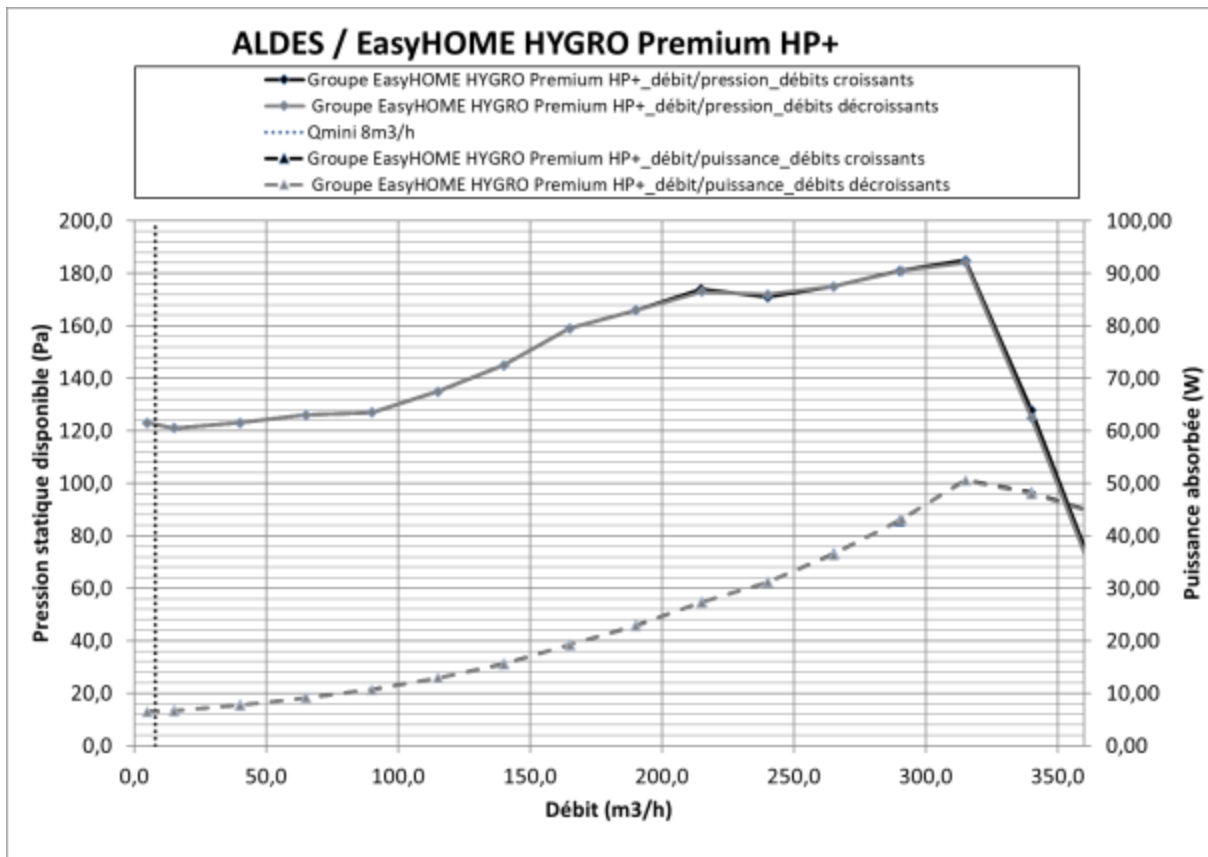


Figure 14 - Groupe d'extraction « EasyHOME HYGRO Premium HP+ » - courbes caractéristiques

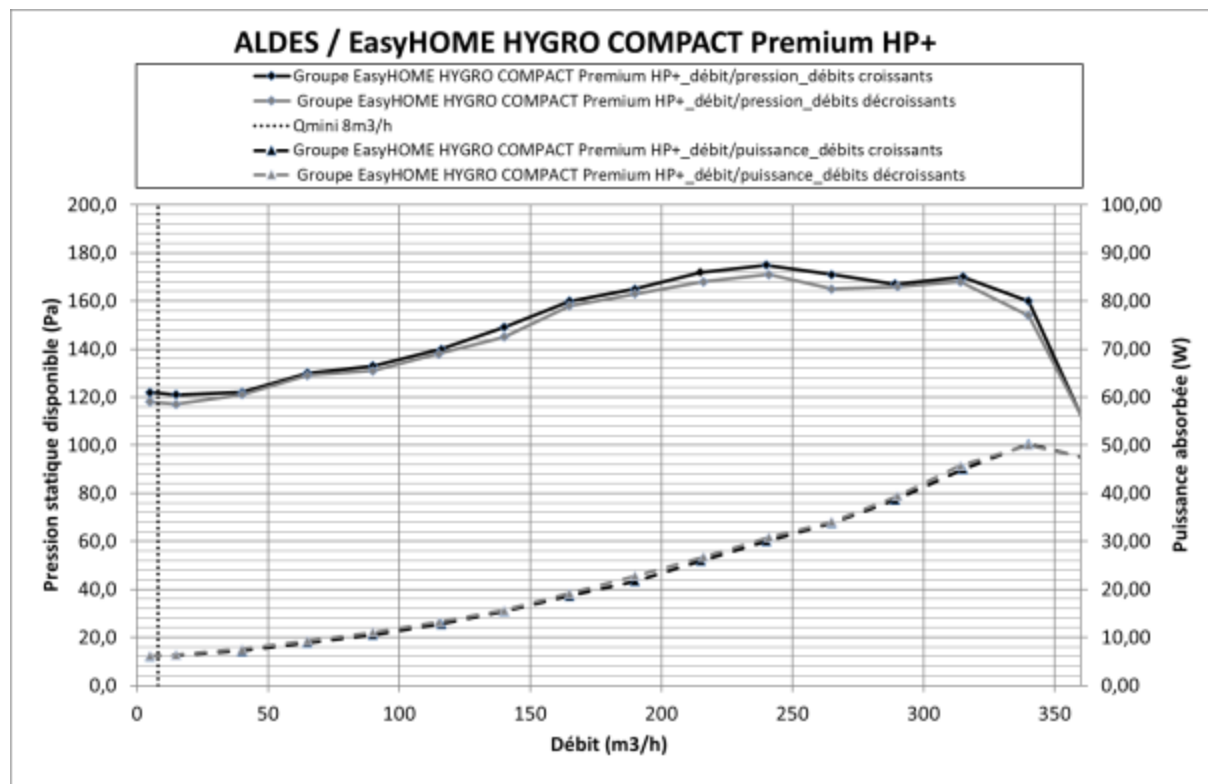


Figure 15 - Groupe d'extraction « EasyHOME HYGRO COMPACT Premium HP+ » - courbes caractéristiques

2.10.6. F – Chauffe-eau thermodynamique sur air extrait

2.10.6.1. F.1 – Chauffe-eau thermodynamique sur air extrait – visuels

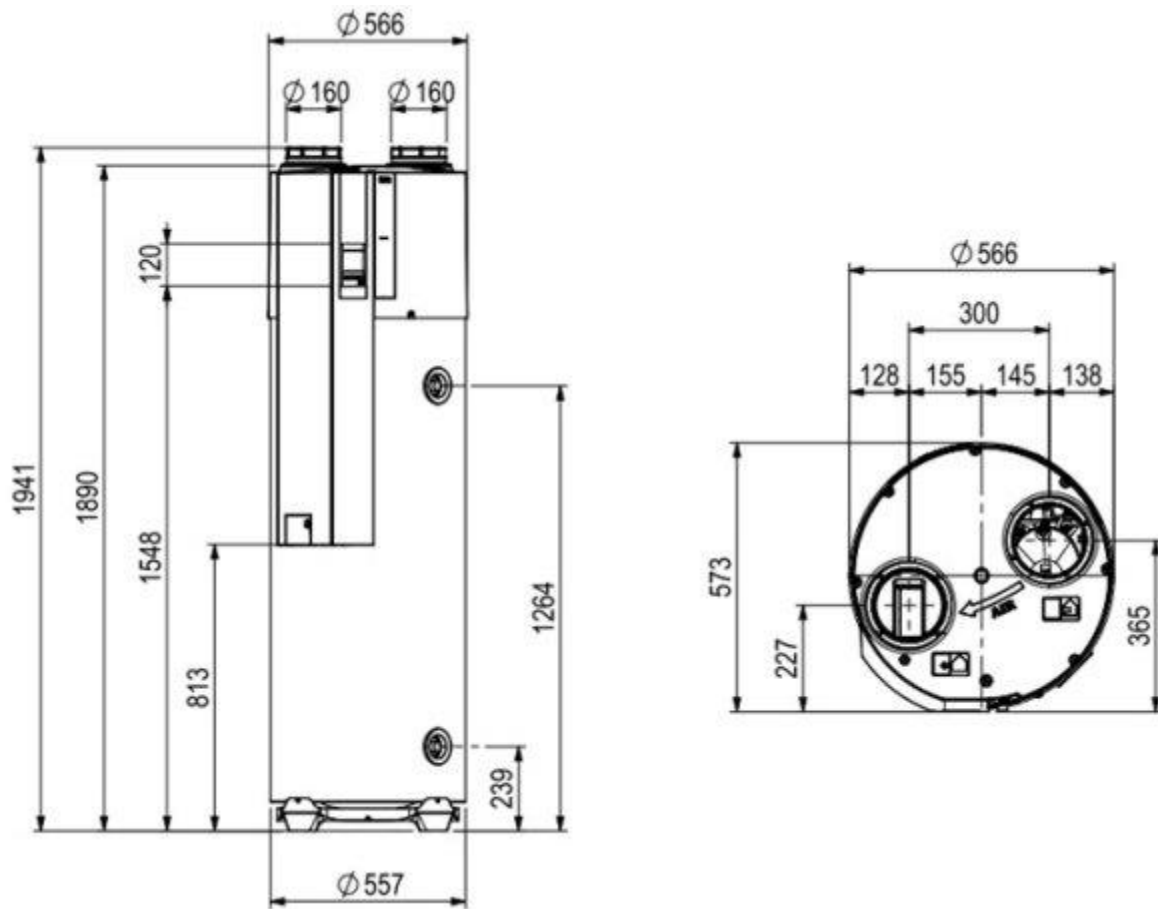


Figure 1 – Chauffe-eau thermodynamique sur air extrait « B200-FAN_Flow Hygro + » - visuels

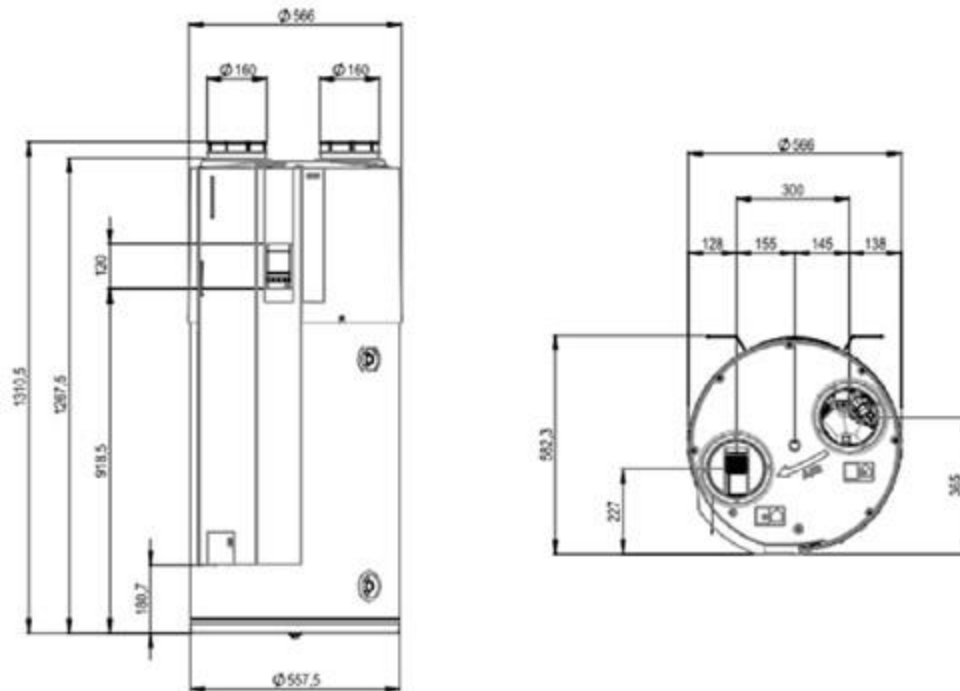


Figure 2 – Chauffe-eau thermodynamique sur air extrait « B100-FAN_Flow Nano » - visuels

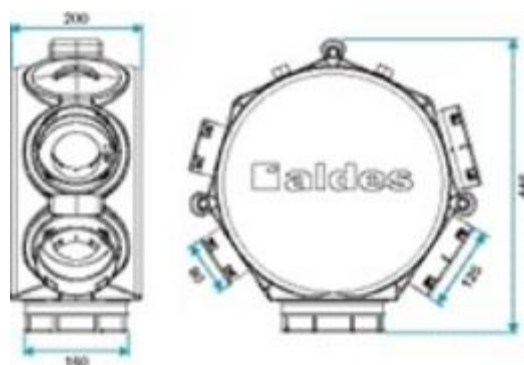


Figure 3 – Caisson de répartition pour être associé au chauffe-eau thermodynamique sur air extrait « B200-FAN_Flow Hygro + » (uniquement) - visuels

2.10.6.2. F.2 – Chauffe-eau thermodynamique sur air extrait – limites d'emploi

Dénomination commerciale	Groupe régulé [1]	Cdep [2]	Nombre de piquages sanitaires	Nombre maximal de sanitaires pouvant être raccordés	Diamètre du rejet
B200-FAN_Flow Hygro + en pieuvre	☑	Cdep2	Caisson de répartition Ø125 : 5 Ø125 mm [3]	Jusqu'à 10 (80 mm)	160 mm
			Caisson de répartition Ø80 : 5 Ø80 mm	5	
B200-FAN_Flow Hygro + en linéaire	☑		Conduit Ø160 mm + réseau linéaire	[4]	160 mm
B100-FAN_Flow Nano en linéaire	☑	Cdep2	Conduit Ø160 mm + réseau linéaire	[4]	160 mm

[1] vitesse de rotation variable pour un réglage donné

[2] valeurs numériques de Cdep1 et Cdep2 définies en *Annexe A* du présent Dossier Technique

[3] possibilité de raccorder deux sanitaires sur une sortie 125 mm en utilisant un té de dérivation rigide 125/125/125 (mm)

[4] suivant les débits caractéristiques de la configuration devant être conformes aux limites d'utilisation en débit définies dans le tableau 2 ci-dessous

Tableau 1 – Caractéristiques des chauffe-eau thermodynamiques sur air extrait

Dénomination commerciale	Débit minimal Qvmin		Débit maximal réduit Qvmax-réduit		Débit maximal Qvmax	
	min	max	min	max	min	max
B200-FAN_Flow Hygro + en pieuvre	15 si N≤2 20 si N=3 25 si N=4	pas de limite	pas de limite	319,2	pas de limite	320,0
B200-FAN_Flow Hygro + en linéaire	30 si N=5 35 si N=6 40 si N=7			313,6		315,2
B100-FAN_Flow Nano en linéaire [**]	45 si N=8 50 si N=9 55 si N=10			310,9		310,9

[*] N est le nombre total de bouches d'extraction « sanitaires » saisi par l'installateur (voir paragraphes 2.2.2.5.2.2. et 2.2.2.5.3.2. du présent Dossier Technique ; N = « BAIN » + « WC » + « CELL » + « BAINWC »)

[**] Pour le composant « B100-FAN_TFlow Nano », les limites d'utilisation du tableau ci-dessus ne sont valables que dans la mesure où le paramètre « CUISINE » (voir paragraphe 2.2.2.5.3.2. du présent Dossier Technique) est égal à 1

Tableau 2 – Limites d'utilisation des chauffe-eau thermodynamiques sur air extrait [*]

2.10.6.3. F.3 – Chauffe-eau thermodynamique sur air extrait – puissances électriques pondérées

Pièces principales	Logement				Débits caractéristiques (m³/h)				Puissance électrique pondérée (W-Th-C)		
	SdB/WC	SdB	WC	SdE	Qv _{min}	Qv _{max-réduit}	Qv _{max}	Qv _{arep_{spec}}	B200-FAN_TFlow Hygro +		B100-FAN_TFlow Nano
									en pieuvre	linéaire	
F1	1	0	0	0	15,0	50,0	120,0	31,3			14,4
	1	0	0	1	20,0	70,0	140,0	36,3			14,8
	0	1	1	0	20,0	70,0	140,0	30,7			14,5
	0	1	1	1	25,0	75,0	145,0	35,7			14,8
F2	1	0	0	0	32,0	82,0	165,0	53,4	17,6	17,5	16,1
	1	0	0	1	37,0	102,0	185,0	58,4	18,2	18,1	16,7
	1	0	1	0	37,0	112,0	195,0	58,8	18,3	18,2	16,8
	1	0	1	1	42,0	117,0	200,0	63,8	18,8	18,7	17,2
	0	1	1	0	37,0	102,0	185,0	54,7	17,9	17,8	16,4
	0	1	1	1	42,0	107,0	190,0	59,7	18,3	18,2	16,8
F3	1	0	0	0	56,0	102,0	185,0	75,0	19,7	19,6	18,0
	1	0	0	1	61,0	122,0	205,0	80,0	20,3	20,3	18,5
	1	0	1	0	61,0	132,0	215,0	80,4	20,5	20,4	18,7
	1	0	1	1	66,0	137,0	220,0	85,4	21,0	20,9	19,1
	1	1	0	0	61,0	122,0	205,0	80,4	20,4	20,3	18,6
	1	1	0	1	66,0	127,0	210,0	85,4	20,9	20,8	19,0
	0	1	1	0	46,0	121,0	204,0	68,9	19,3	19,3	17,7
	0	1	1	1	51,0	126,0	209,0	73,9	19,8	19,8	18,1
	0	1	2	0	51,0	126,0	209,0	74,3	19,9	19,8	18,1
	0	1	2	1	56,0	131,0	214,0	79,3	20,4	20,3	18,6
	0	2	1	0	60,0	135,0	218,0	86,3	21,0	21,0	19,1
	0	2	1	1	65,0	140,0	223,0	91,3	21,5	21,5	19,6
	0	2	2	0	65,0	140,0	223,0	91,7	21,5	21,5	19,6
	0	2	2	1	70,0	145,0	228,0	96,7	22,0	22,0	20,0
F4	1	0	0	0	56,0	102,0	185,0	77,8	19,9	19,9	
	1	0	0	1	61,0	122,0	205,0	82,8	20,6	20,5	
	1	0	1	0	61,0	132,0	215,0	83,2	20,7	20,7	
	1	0	1	1	66,0	137,0	220,0	88,2	21,2	21,2	
	1	1	0	0	61,0	122,0	205,0	83,2	20,6	20,6	
	1	1	0	1	66,0	127,0	210,0	88,2	21,1	21,1	
	0	1	1	0	46,0	121,0	204,0	72,2	19,6	19,5	
	0	1	1	1	51,0	126,0	209,0	77,2	20,1	20,1	
	1	1	1	0	51,0	126,0	209,0	82,8	20,6	20,6	
	1	1	1	1	56,0	131,0	214,0	87,8	21,1	21,1	
	0	1	2	0	51,0	126,0	209,0	77,6	20,2	20,1	
	0	1	2	1	56,0	131,0	214,0	82,6	20,7	20,6	
	0	2	1	0	60,0	135,0	218,0	89,6	21,3	21,3	
	0	2	1	1	65,0	140,0	223,0	94,6	21,8	21,8	
	0	2	2	0	65,0	140,0	223,0	95,0	21,8	21,8	
	0	2	2	1	70,0	145,0	228,0	100,0	22,3	22,3	
	0	2	3	0	70,0	145,0	228,0	100,4	22,4	22,4	
	0	2	3	1	75,0	150,0	233,0	105,4	22,8	22,9	
0	3	3	0	84,0	159,0	242,0	117,8	24,1	24,2		
0	3	3	1	89,0	164,0	247,0	122,8	24,8	24,7		
F5	1	0	0	0	56,0	102,0	185,0	80,1	20,2	20,1	
	1	0	0	1	61,0	122,0	205,0	85,1	20,8	20,8	
	1	0	1	0	61,0	132,0	215,0	85,5	20,9	20,9	
	1	0	1	1	66,0	137,0	220,0	90,5	21,4	21,4	
	1	1	0	0	61,0	122,0	205,0	85,5	20,8	20,8	
	1	1	0	1	66,0	127,0	210,0	90,5	21,3	21,3	
	0	1	1	0	46,0	121,0	204,0	74,9	19,9	19,8	
	0	1	1	1	51,0	126,0	209,0	79,9	20,4	20,3	
	1	1	1	0	51,0	126,0	209,0	85,5	20,9	20,8	
	1	1	1	1	56,0	131,0	214,0	90,5	21,3	21,3	
	0	1	2	0	51,0	126,0	209,0	80,3	20,4	20,3	
	0	1	2	1	56,0	131,0	214,0	85,3	20,9	20,9	
	0	2	1	0	60,0	135,0	218,0	92,3	21,5	21,5	
	0	2	1	1	65,0	140,0	223,0	97,3	22,0	22,1	
	0	2	2	0	65,0	140,0	223,0	97,7	22,0	22,1	
	0	2	2	1	70,0	145,0	228,0	102,7	22,6	22,6	
	0	2	3	0	70,0	145,0	228,0	103,1	22,6	22,6	
	0	2	3	1	75,0	150,0	233,0	108,1	23,0	23,1	
0	3	3	0	84,0	159,0	242,0	120,5	24,4	24,5		
0	3	3	1	89,0	164,0	247,0	125,5	25,0	25,0		

Note : il conviendra de majorer la puissance électrique pondérée de 1,5 W par électrofiltre EHT²/EFT² ajouté

Tableau 3a – Puissances électriques pondérées – Hygro A – du F1 au F5
Chauffe-eau thermodynamique sur air extrait « B200-FAN_TFlow Hygro + » et « B100-FAN_TFlow Nano »

Pièces principales	Logement				Débits caractéristiques (m³/h)				Puissance électrique pondérée (W-Th-C)		
	SdB/WC	SdB	WC	SdE	Qv _{min}	Qv _{max-réduit}	Qv _{max}	Qv _{arep} _{spec}	B200-FAN_TFlow Hygro +		B100-FAN_TFlow Nano
									en pieuvre	linéaire	
F6	1	1	1	0	75,0	150,0	233,0	110,6	23,3	23,3	
	1	1	1	1	80,0	155,0	238,0	115,6	23,8	23,9	
	1	1	2	0	80,0	155,0	238,0	116,0	23,9	23,9	
	1	1	2	1	85,0	160,0	243,0	121,0	24,5	24,5	
	2	1	1	0	104,0	179,0	262,0	141,8	27,5	27,2	
	2	1	1	1	109,0	184,0	267,0	146,8	28,3	28,1	
	2	0	0	0	85,0	152,0	235,0	116,0	23,8	23,9	
	2	0	0	1	90,0	157,0	240,0	121,0	24,4	24,5	
	2	0	1	0	90,0	161,0	244,0	121,4	24,6	24,6	
	2	0	1	1	95,0	166,0	249,0	126,4	25,2	25,1	
	2	1	0	0	90,0	157,0	240,0	121,4	24,5	24,5	
	2	1	0	1	95,0	162,0	245,0	126,4	25,1	25,1	
	0	1	1	1	76,0	151,0	234,0	110,3	23,3	23,3	
	0	1	1	2	106,0	181,0	264,0	140,3	27,3	27,1	
	0	1	2	1	81,0	156,0	239,0	115,7	23,9	23,9	
	0	1	2	2	111,0	186,0	269,0	145,7	28,1	28,0	
	0	2	1	0	76,0	151,0	234,0	110,3	23,3	23,3	
	0	2	1	1	81,0	156,0	239,0	115,3	23,8	23,9	
	0	2	2	0	81,0	156,0	239,0	115,7	23,9	23,9	
	0	2	2	1	86,0	161,0	244,0	120,7	24,5	24,5	
	0	2	3	0	86,0	161,0	244,0	121,1	24,5	24,5	
	0	2	3	1	91,0	166,0	249,0	126,1	25,2	25,1	
	0	3	1	0	90,0	165,0	248,0	127,7	25,4	25,3	
	0	3	1	1	95,0	170,0	253,0	132,7	26,1	25,9	
0	3	2	0	95,0	170,0	253,0	133,1	26,1	26,0		
0	3	2	1	100,0	175,0	258,0	138,1	26,9	26,7		
0	3	3	0	100,0	175,0	258,0	138,5	26,9	26,8		
0	3	3	1	105,0	180,0	263,0	143,5	27,7	27,5		
F7	1	1	1	0	75,0	150,0	233,0	113,3	23,5	23,6	
	1	1	1	1	80,0	155,0	238,0	118,3	24,1	24,2	
	1	1	2	0	80,0	155,0	238,0	118,7	24,1	24,2	
	1	1	2	1	85,0	160,0	243,0	123,7	24,8	24,8	
	2	1	1	0	104,0	179,0	262,0	144,5	27,9	27,7	
	2	1	1	1	109,0	184,0	267,0	149,5	28,7	28,5	
	2	0	0	0	85,0	152,0	235,0	118,4	24,1	24,1	
	2	0	0	1	90,0	157,0	240,0	123,4	24,7	24,7	
	2	0	1	0	90,0	161,0	244,0	123,8	24,8	24,8	
	2	0	1	1	95,0	166,0	249,0	128,8	25,5	25,4	
	2	1	0	0	90,0	157,0	240,0	123,8	24,8	24,7	
	2	1	0	1	95,0	162,0	245,0	128,8	25,5	25,4	
	0	2	1	0	76,0	151,0	234,0	113,0	23,5	23,6	
	0	2	1	1	81,0	156,0	239,0	118,0	24,1	24,2	
	0	2	2	0	81,0	156,0	239,0	118,4	24,1	24,2	
	0	2	2	1	86,0	161,0	244,0	123,4	24,8	24,8	
	0	2	3	0	86,0	161,0	244,0	123,8	24,8	24,8	
	0	2	3	1	91,0	166,0	249,0	128,8	25,5	25,4	
	0	3	1	0	90,0	165,0	248,0	130,4	25,7	25,6	
	0	3	1	1	95,0	170,0	253,0	135,4	26,4	26,2	
0	3	2	0	95,0	170,0	253,0	135,8	26,5	26,3		
0	3	2	1	100,0	175,0	258,0	140,8	27,3	27,1		
0	3	3	0	100,0	175,0	258,0	141,2	27,3	27,1		
0	3	3	1	105,0	180,0	263,0	146,2	28,1	27,9		

Note : il conviendra de majorer la puissance électrique pondérée de 1,5 W par électrofiltre EHT²/EFT² ajouté

Tableau 3b – Puissances électriques pondérées – Hygro A – du F6 au F7
Chauffe-eau thermodynamique sur air extrait « B200-FAN_TFlow Hygro + » et « B100-FAN_TFlow Nano »

Logement					Débits caractéristiques (m³/h)				Puissance électrique pondérée (W-Th-C)		
Pièces principales	SdB/WC	SdB	WC	SdE	Qv _{min}	Qv _{max-réduit}	Qv _{max}	Qv _{arep} _{spec}	B200-FAN_TFlow Hygro +		B100-FAN_TFlow Nano
									en pieuvre	linéaire	
F1	1	0	0	0	15,0	50,0	120,0	31,3			14,4
	1	0	0	1	20,0	70,0	140,0	36,3			14,8
	0	1	1	0	20,0	70,0	140,0	30,8			14,5
	0	1	1	1	25,0	75,0	145,0	35,8			14,8
F2	1	0	0	0	15,0	65,0	120,0	39,6	16,2	16,0	14,9
	1	0	0	1	20,0	85,0	140,0	44,6	16,6	16,6	15,3
	1	0	1	0	20,0	95,0	150,0	45,0	16,7	16,7	15,4
	1	0	1	1	25,0	100,0	155,0	50,0	17,2	17,1	15,8
	0	1	1	0	20,0	85,0	140,0	40,0	16,3	16,2	15,0
	0	1	1	1	25,0	90,0	145,0	45,0	16,7	16,6	15,4
F3	1	0	0	0	32,0	82,0	165,0	56,8	17,9	17,8	16,4
	1	0	0	1	37,0	102,0	185,0	61,8	18,5	18,4	16,9
	1	0	1	0	37,0	112,0	195,0	62,2	18,6	18,5	17,1
	1	0	1	1	42,0	117,0	200,0	67,2	19,1	19,0	17,5
	1	1	0	0	37,0	102,0	185,0	62,2	18,5	18,4	17,0
	1	1	0	1	42,0	107,0	190,0	67,2	19,0	18,9	17,4
	0	1	1	0	37,0	102,0	185,0	57,9	18,1	18,1	16,6
	0	1	1	1	42,0	107,0	190,0	62,9	18,6	18,5	17,1
	0	1	2	0	42,0	107,0	190,0	63,3	18,7	18,5	17,1
	0	1	2	1	47,0	112,0	195,0	68,3	19,2	19,1	17,5
	0	2	1	0	42,0	107,0	190,0	63,3	18,7	18,5	17,1
	0	2	1	1	47,0	112,0	195,0	68,3	19,2	19,1	17,5
	0	2	2	0	47,0	112,0	195,0	68,7	19,2	19,1	17,6
	0	2	2	1	52,0	117,0	200,0	73,7	19,7	19,6	18,0
F4	1	0	0	0	32,0	82,0	165,0	60,2	18,2	18,0	
	1	0	0	1	37,0	102,0	185,0	65,2	18,8	18,7	
	1	0	1	0	37,0	112,0	195,0	65,6	18,9	18,8	
	1	0	1	1	42,0	117,0	200,0	70,6	19,4	19,4	
	1	1	0	0	37,0	102,0	185,0	65,6	18,8	18,7	
	1	1	0	1	42,0	107,0	190,0	70,6	19,3	19,3	
	0	1	1	0	37,0	102,0	185,0	61,0	18,4	18,3	
	0	1	1	1	42,0	107,0	190,0	66,0	18,9	18,8	
	1	1	1	0	42,0	107,0	190,0	72,0	19,5	19,4	
	1	1	1	1	47,0	112,0	195,0	77,0	20,0	19,9	
	0	1	2	0	42,0	107,0	190,0	66,4	18,9	18,9	
	0	1	2	1	47,0	112,0	195,0	71,4	19,4	19,4	
	0	2	1	0	42,0	107,0	190,0	66,4	18,9	18,9	
	0	2	1	1	47,0	112,0	195,0	71,4	19,4	19,4	
	0	2	2	0	47,0	112,0	195,0	71,8	19,5	19,4	
	0	2	2	1	52,0	117,0	200,0	76,8	20,0	19,9	
	0	2	3	0	52,0	117,0	200,0	77,2	20,0	20,0	
	0	2	3	1	57,0	122,0	205,0	82,2	20,5	20,5	
	0	3	3	0	57,0	122,0	205,0	82,6	20,6	20,5	
	0	3	3	1	62,0	127,0	210,0	87,6	21,1	21,0	
F5	1	0	0	0	32,0	82,0	165,0	62,9	18,4	18,3	
	1	0	0	1	37,0	102,0	185,0	67,9	19,0	19,0	
	1	0	1	0	37,0	112,0	195,0	68,3	19,2	19,1	
	1	0	1	1	42,0	117,0	200,0	73,3	19,7	19,6	
	1	1	0	0	37,0	102,0	185,0	68,3	19,1	19,0	
	1	1	0	1	42,0	107,0	190,0	73,3	19,6	19,5	
	0	1	1	0	37,0	102,0	185,0	63,7	18,6	18,5	
	0	1	1	1	42,0	107,0	190,0	68,7	19,2	19,1	
	1	1	1	0	42,0	107,0	190,0	74,7	19,7	19,6	
	1	1	1	1	47,0	112,0	195,0	79,7	20,2	20,1	
	0	1	2	0	42,0	107,0	190,0	69,1	19,2	19,1	
	0	1	2	1	47,0	112,0	195,0	74,1	19,7	19,6	
	0	2	1	0	42,0	107,0	190,0	69,1	19,2	19,1	
	0	2	1	1	47,0	112,0	195,0	74,1	19,7	19,6	
	0	2	2	0	47,0	112,0	195,0	74,5	19,7	19,7	
	0	2	2	1	52,0	117,0	200,0	79,5	20,2	20,2	
	0	2	3	0	52,0	117,0	200,0	79,9	20,3	20,2	
	0	2	3	1	57,0	122,0	205,0	84,9	20,8	20,7	
0	3	3	0	57,0	122,0	205,0	85,3	20,8	20,8		
0	3	3	1	62,0	127,0	210,0	90,3	21,3	21,3		

Note : il conviendra de majorer la puissance électrique pondérée de 1,5 W par électrofiltre EHT²/EFT² ajouté

Tableau 4a – Puissances électriques pondérées – Hygro B – du F1 au F5
Chauffe-eau thermodynamique sur air extrait « B200-FAN_TFlow Hygro + » et « B100-FAN_TFlow Nano »

Pièces principales	Logement				Débits caractéristiques (m³/h)				Puissance électrique pondérée (W-Th-C)		
	SdB/WC	SdB	WC	SdE	Qv _{min}	Qv _{max-réduit}	Qv _{max}	Qv _{arep} _{spec}	B200-FAN_TFlow Hygro +		B100-FAN_TFlow Nano
									en pieuvre	linéaire	
F6	1	1	1	0	66,0	131,0	214,0	99,6	22,1	22,2	
	1	1	1	1	71,0	136,0	219,0	104,6	22,6	22,7	
	1	1	2	0	71,0	136,0	219,0	105,0	22,6	22,7	
	1	1	2	1	76,0	141,0	224,0	110,0	23,1	23,2	
	2	1	1	0	95,0	160,0	243,0	131,2	25,7	25,6	
	2	1	1	1	100,0	165,0	248,0	136,2	26,5	26,3	
	2	0	0	0	85,0	152,0	235,0	116,1	23,8	23,9	
	2	0	0	1	90,0	157,0	240,0	121,1	24,5	24,5	
	2	0	1	0	90,0	161,0	244,0	121,5	24,6	24,6	
	2	0	1	1	95,0	166,0	249,0	126,5	25,2	25,1	
	2	1	0	0	90,0	157,0	240,0	121,5	24,5	24,5	
	2	1	0	1	95,0	162,0	245,0	126,5	25,2	25,1	
	0	1	1	1	67,0	132,0	215,0	99,7	22,1	22,2	
	0	1	1	2	77,0	162,0	245,0	129,7	25,6	25,5	
	0	1	2	1	72,0	137,0	220,0	105,1	22,6	22,7	
	0	1	2	2	102,0	167,0	250,0	135,1	26,4	26,1	
	0	2	1	0	67,0	132,0	215,0	99,3	22,1	22,1	
	0	2	1	1	72,0	137,0	220,0	104,3	22,6	22,6	
	0	2	2	0	72,0	137,0	220,0	104,7	22,6	22,7	
	0	2	2	1	77,0	142,0	225,0	109,7	23,1	23,2	
	0	2	3	0	77,0	142,0	225,0	110,1	23,1	23,2	
	0	2	3	1	82,0	147,0	230,0	115,1	23,7	23,7	
	0	3	1	0	72,0	137,0	220,0	104,7	22,6	22,7	
	0	3	1	1	77,0	142,0	225,0	109,7	23,1	23,2	
0	3	2	0	77,0	142,0	225,0	110,1	23,1	23,2		
0	3	2	1	82,0	147,0	230,0	115,1	23,7	23,7		
0	3	3	0	82,0	147,0	230,0	115,5	23,7	23,8		
0	3	3	1	87,0	152,0	235,0	120,5	24,3	24,4		
F7	1	1	1	0	66,0	131,0	214,0	102,2	22,3	22,4	
	1	1	1	1	71,0	136,0	219,0	107,2	22,8	22,9	
	1	1	2	0	71,0	136,0	219,0	107,6	22,8	22,9	
	1	1	2	1	76,0	141,0	224,0	112,6	23,4	23,4	
	2	1	1	0	95,0	160,0	243,0	133,8	26,1	25,9	
	2	1	1	1	100,0	165,0	248,0	138,8	26,8	26,7	
	2	0	0	0	85,0	152,0	235,0	118,6	24,1	24,2	
	2	0	0	1	90,0	157,0	240,0	123,6	24,7	24,7	
	2	0	1	0	90,0	161,0	244,0	124,0	24,8	24,8	
	2	0	1	1	95,0	166,0	249,0	129,0	25,5	25,4	
	2	1	0	0	90,0	157,0	240,0	124,0	24,8	24,8	
	2	1	0	1	95,0	162,0	245,0	129,0	25,5	25,4	
	0	2	1	0	67,0	132,0	215,0	101,9	22,3	22,4	
	0	2	1	1	72,0	137,0	220,0	106,9	22,8	22,9	
	0	2	2	0	72,0	137,0	220,0	107,3	22,8	22,9	
	0	2	2	1	77,0	142,0	225,0	112,3	23,3	23,4	
	0	2	3	0	77,0	142,0	225,0	112,7	23,4	23,4	
	0	2	3	1	82,0	147,0	230,0	117,7	23,9	24,0	
	0	3	1	0	72,0	137,0	220,0	107,3	22,8	22,9	
	0	3	1	1	77,0	142,0	225,0	112,3	23,3	23,4	
0	3	2	0	77,0	142,0	225,0	112,7	23,4	23,4		
0	3	2	1	82,0	147,0	230,0	117,7	23,9	24,0		
0	3	3	0	82,0	147,0	230,0	118,1	24,0	24,0		
0	3	3	1	87,0	152,0	235,0	123,1	24,6	24,6		

Note : il conviendra de majorer la puissance électrique pondérée de 1,5 W par électrofiltre EHT²/EFT² ajouté

Tableau 4b – Puissances électriques pondérées – Hygro B – du F6 au F7
Chauffe-eau thermodynamique sur air extrait « B200-FAN_TFlow Hygro + » et « B100-FAN_TFlow Nano »

2.10.6.4. F.4 – Chauffe-eau thermodynamique sur air extrait – courbes caractéristiques

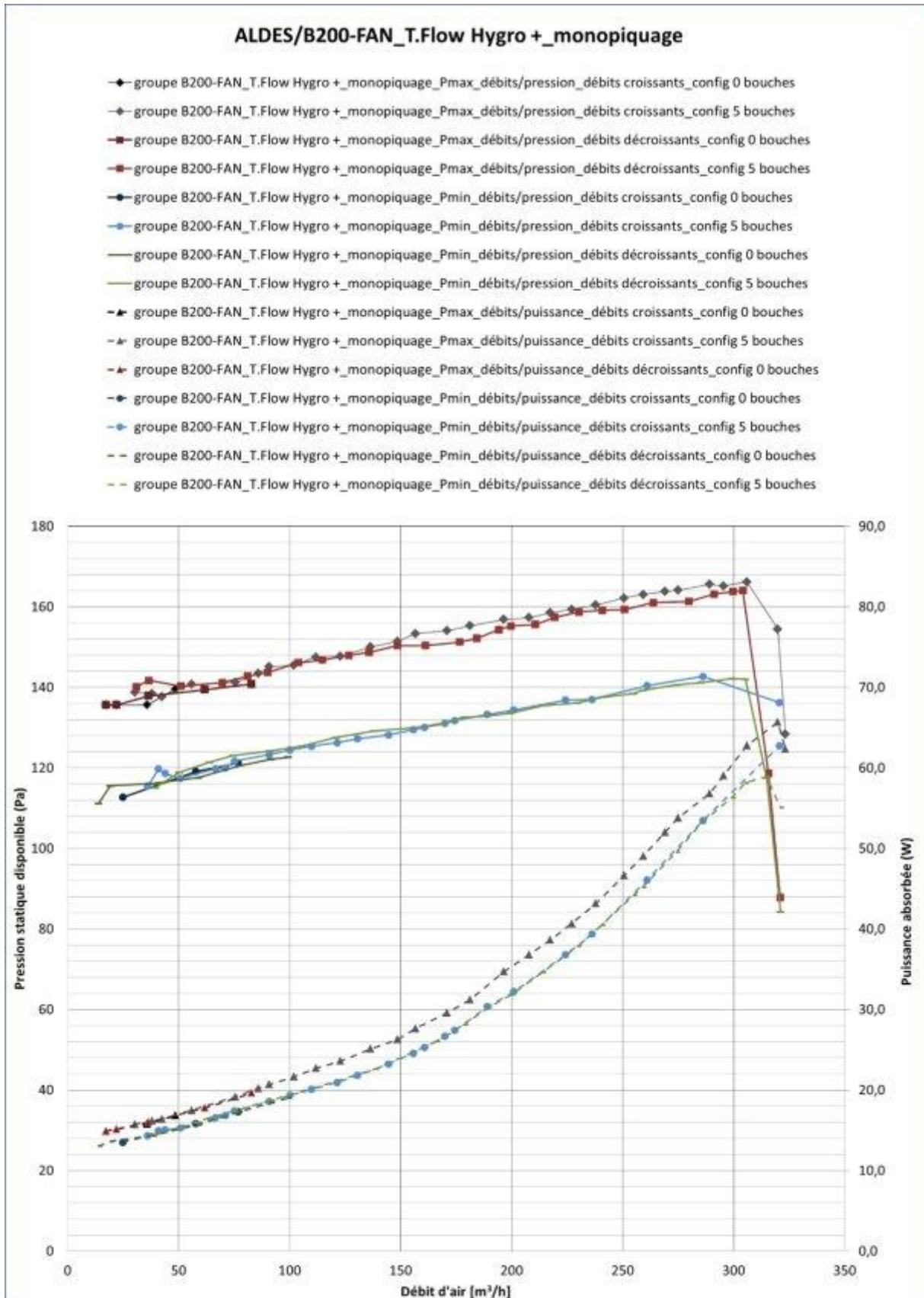


Figure 4a – Chauffe-eau thermodynamique sur air extrait « B200-FAN_T.Flow Hygro + » Montage monopiquage (réseau linéaire) – courbes caractéristiques

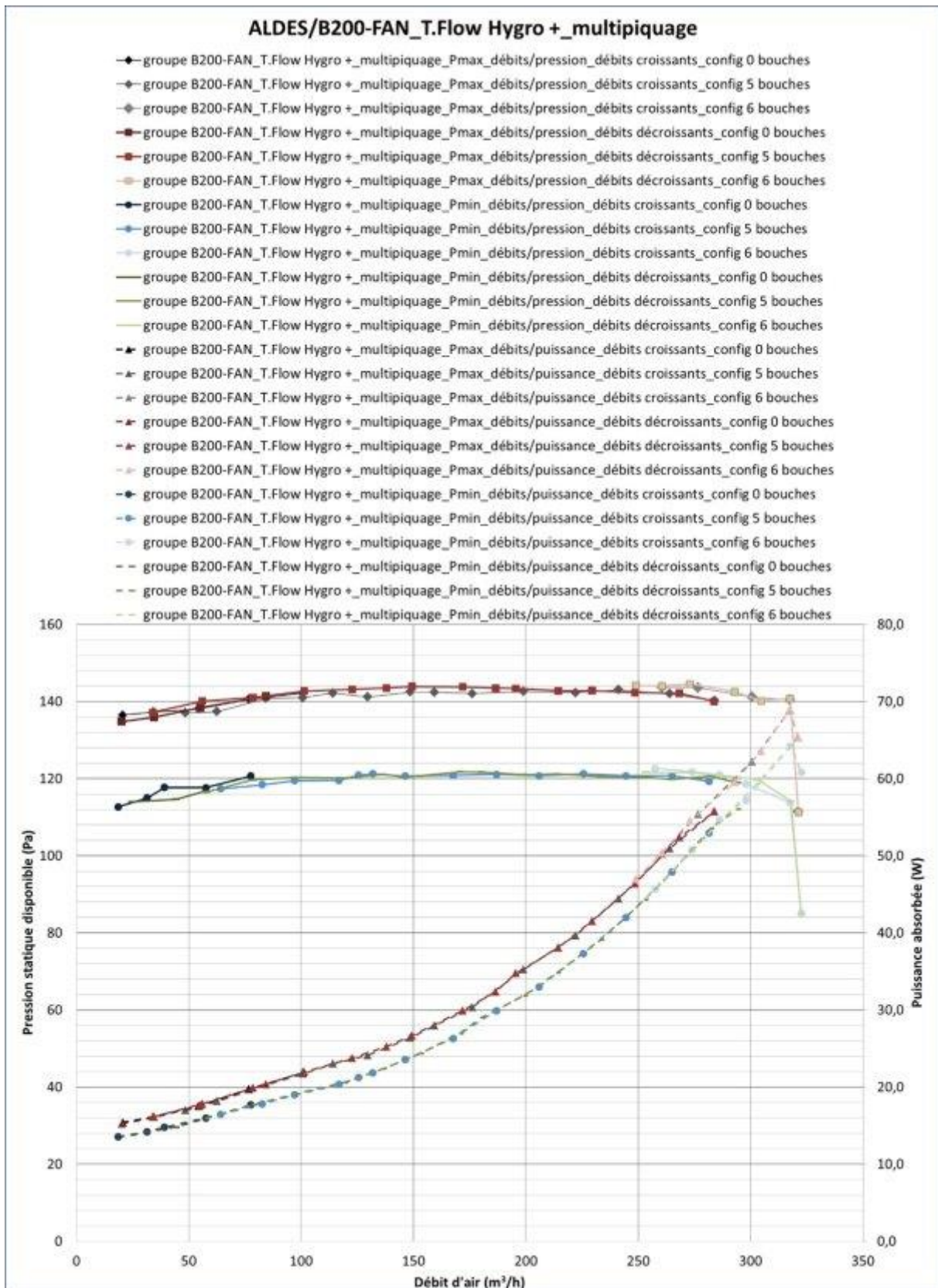


Figure 4b – Chauffe-eau thermodynamique sur air extrait « B200-FAN_T.Flow Hygro + » Montage multipiquage (réseau en pieuvre) – courbes caractéristiques

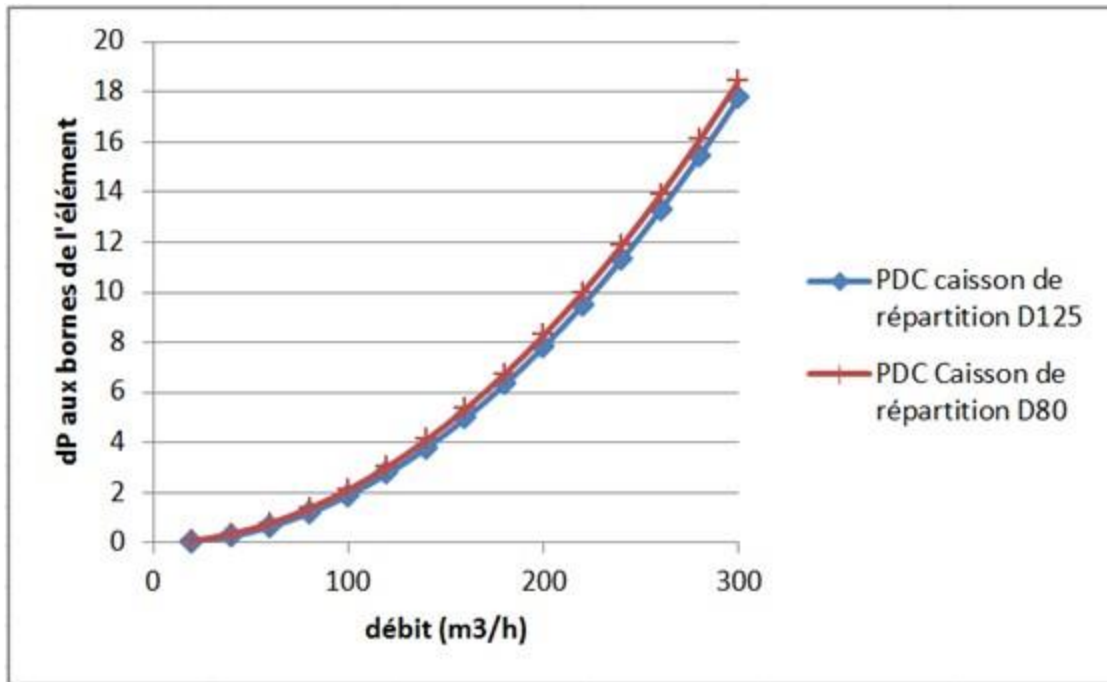


Figure 5 – Caissons de répartition pour chauffe-eau thermodynamique sur air extrait « B200-FAN_T.Flow Hygro + » - courbes caractéristiques

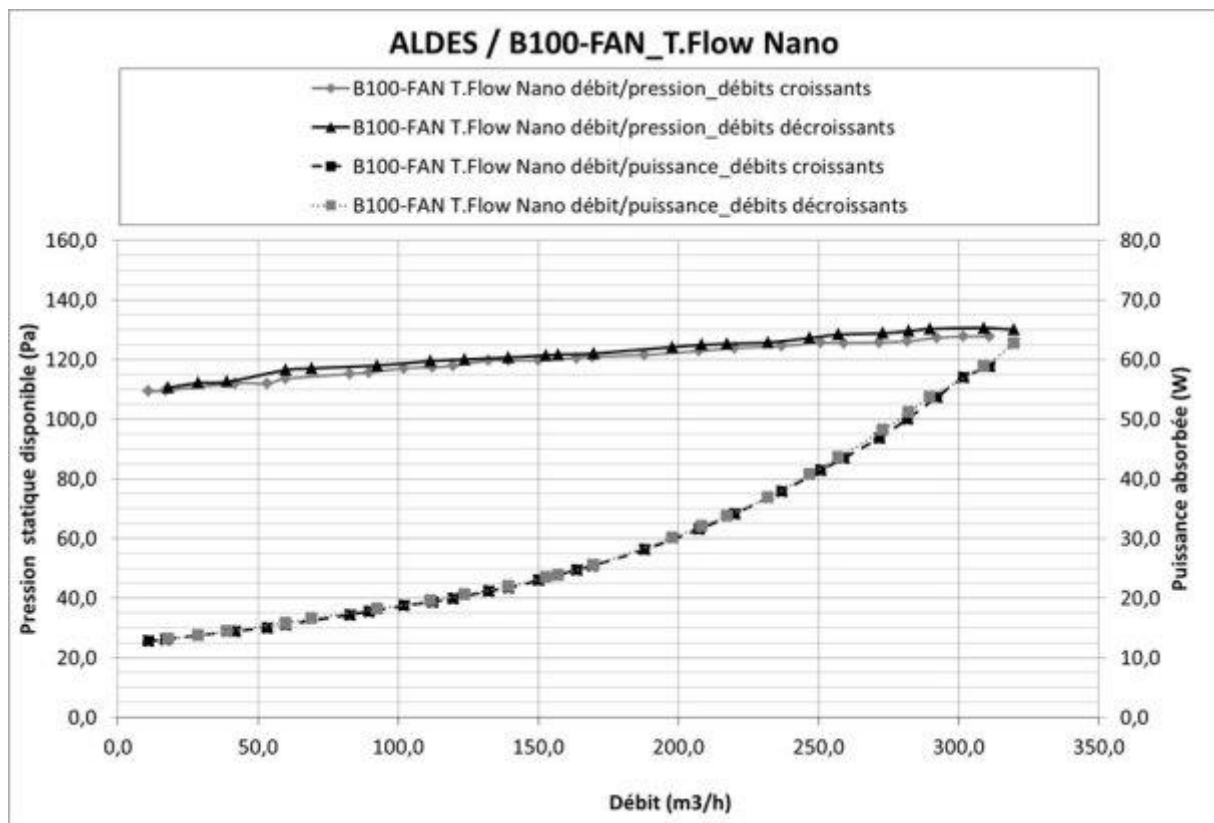


Figure 6 – Chauffe-eau thermodynamique sur air extrait « B100-FAN_T.Flow Nano » - courbes caractéristiques